

Conseil d'administration
municipale de la Concession
française à Shanghai.
Compte-rendu de gestion et
budget pour [...]

. Conseil d'administration municipale de la Concession française à Shanghai. Compte-rendu de gestion et budget pour l'exercice... 1892.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

SALLE DU CONSEIL

1894

Nantes

373

Bound by
NORONHA & SONS,
12, Canton Road,
SHANGHAI.

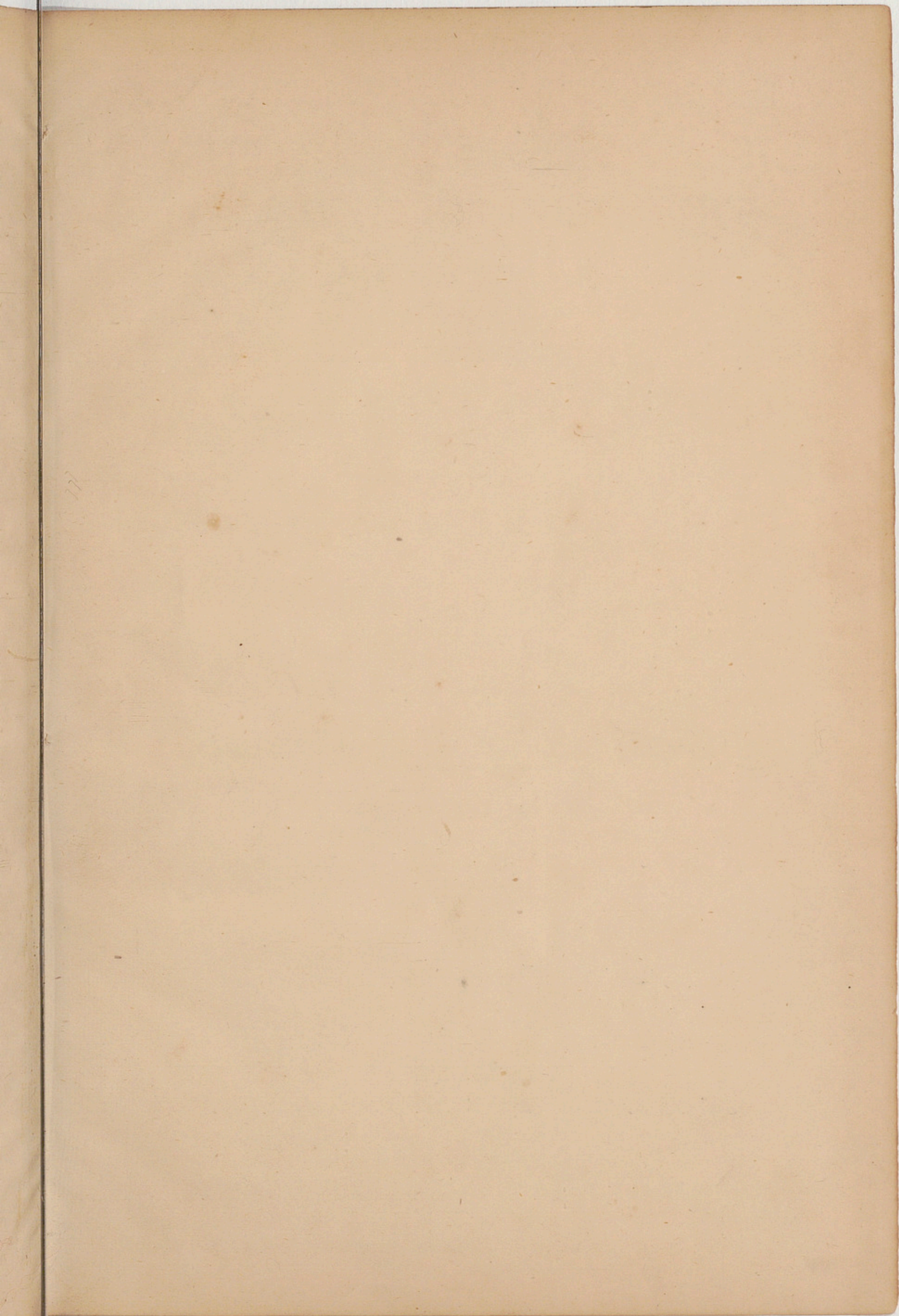
le 373

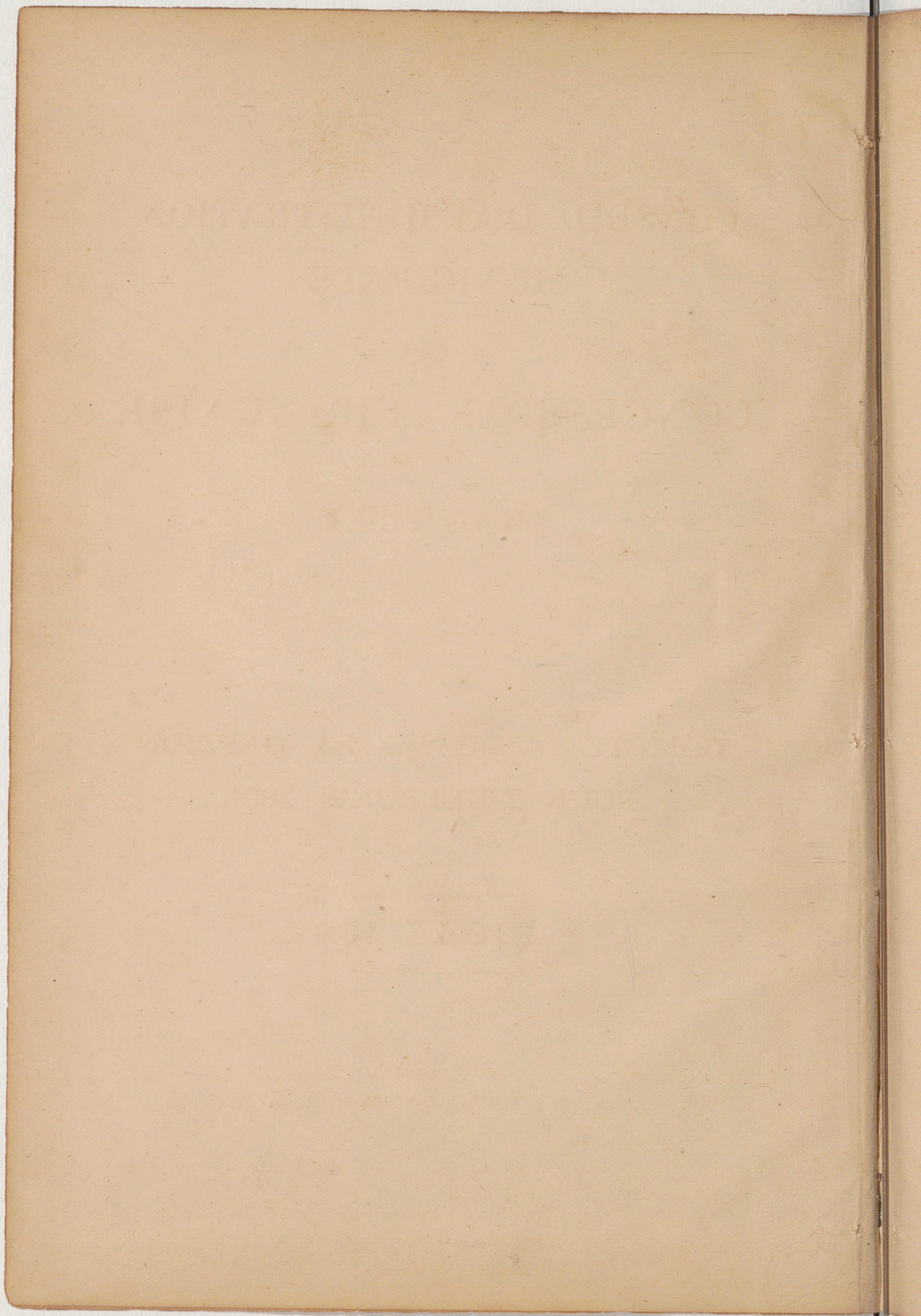
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ARCHIVES DIPLOMATIQUES

44 - NANTES

LIBRARY OF THE
MUSEUM OF NATURAL HISTORY
LONDON





CONSEIL D'ADMINISTRATION
MUNICIPALE
DE LA
CONCESSION FRANÇAISE
À
SHANGHAI.

COMPTE-RENDU DE LA GESTION
POUR L'EXERCICE 1891.

BUDGET 1892.

SHANGHAI:

PRINTED BY NORONHA & SONS, 12, CANTON ROAD.

1892.



CONSEIL D'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

DE LA

CONCESSION FRANÇAISE

À
SHANGHAI.

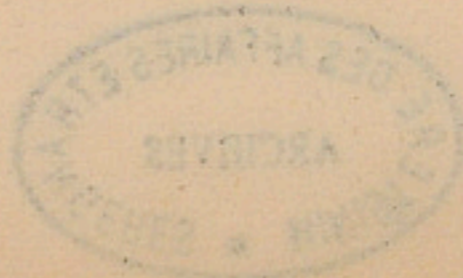
COMPTES-RENDU DE LA GESTION
POUR L'EXERCICE 1892.

BUDGET 1892.

SHANGHAI :

Printed at NORONHA & SONS, 12, Canton Road.

1892.



Conseil d'Administration Municipale.

COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE 1891.

RECETTES.

Les recettes effectuées pendant l'exercice 1891, ci ...	Taëls	160,629.21
Comparées avec celles présumées au Budget ...	,,	190,862.56
Montrent un déficit de ...	Taëls	<u>30,233.35</u>

Qui se décompose ainsi qu'il suit :

Partie de l'emprunt non couverte ...	Taëls	29,344.25
Somme pour travaux à faire en commun avec la Municipalité du "Foreign Settlement" et non exécutés ...	,,	3,700.00
Déficit sur certaines recettes du Budget présumé ...	,,	751.16
Total ...	Taëls	<u>33,795.41</u>
Surplus sur certaines recettes du Budget présumé ...	,,	3,562.06
		<u>30,233.35</u>
En résumé les recettes ont donné un surplus de	Taëls	3,562.06
Moins ...	,,	751.16
Soit ...	Taëls	<u>2,810.90</u>
Provenant de l'encaissement des 13 actions du Gaz Français liquidées à ...	Taëls	1,560.00
et de la recette des loueurs de Jin-rick-shaws et autres ...	,,	1,250.90
		<u>2,810.90</u>

L'encaisse au 1er Janvier 1891 était de, Taëls 476.50

En y ajoutant les recettes réalisées pendant l'exercice

1891 ,, 160,629.21

Le total des ressources a été de Taëls 161,105.71

Tandis que les dépenses ont été de ,, 141,769.60

De là par conséquent une encaisse au 1er Janvier

1892 de Taëls 19,336.11

MM. J. CHAPSAL, *Président.*

J. MORRIS, *Vice-Président.*

J. COOPER,

P. BRUNAT,

PH. MEUGNIOT, } *Conseillers.*

GEO. McBAIN,

J. C. BOIS,

R É S U M É .

Encaisse au 31 Décembre 1890 Taëls	476.50
Revenu présumé inscrit au Budget „	190,862.56
				191,339.06
Recettes effectuées Taëls	160,629.21
Encaisse au 31 Décembre 1890 „	476.50
				161,105.71
Dépenses effectuées „	141,769.60
Encaisse au 31 Décembre 1891 Taëls	19,336.11

:0:

B U D G E T 1 8 9 2 .

Encaisse au 31 Décembre 1891 Taëls	19,336.11
Revenu prévu au Budget „	139,552.56
				158,888.67
Estimation des Dépenses Taëls	158,888.67

EXERCICE 1891.—RELEVÉ GÉNÉRAL

RECETTES.

Nature des Recettes.	Recouvrements effectués.	Recettes d'après les prévisions du Budget.	Différences.	
			en plus.	en moins.
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
CHAPITRE 1.—IMPÔTS.				
Art. 1. Impôt Foncier	12,785.40	12,500.00	285.40	...
2. Impôt Locatif Européen	2,612.78	2,700.00	...	87.22
3. Impôt Locatif Chinois	29,386.70	29,500.00	...	113.30
CHAPITRE 2.—LICENCES.				
Art. 1. Débits de Boissons Européens	1,417.56	1,200.00	217.50	...
2. Débits de Boissons Chinois	2,629.41	2,700.00	...	70.59
3. Fumeries et Débits d'Opium	8,450.03	8,300.00	150.03	...
4. Maisons de Tolérance	5,140.66	5,200.00	...	59.34
5. Loueurs de Bronettes	4,485.43	4,500.00	...	14.57
6. Loueurs de Jin-rick-shas	25,040.00	24,000.00	1,040.00	...
7. Charrettes à bras	573.49	550.00	23.49	...
8. Loueurs de Chevaux et Voitures	1,891.23	2,000.00	...	108.77
CHAPITRE 3.—TAXES.				
Art. 1. Propreté et Eclairage :				
Sect. 1. Taxe Européenne	440.44	500.00	...	59.56
2. Taxe Chinoise	13,401.61	13,300.00	101.61	...
3. Vidanges	1,844.90	1,900.00	...	55.10
2. Sampans et Cargo-boats	4,219.89	4,200.00	19.89	...
3. Monts de Piété et Marchands Fripiers	3,087.89	3,100.00	...	12.11
4. Marchands Forains	602.73	600.00	2.73	...
5. Logeurs et Changeurs	1,260.84	1,350.00	...	89.16
CHAPITRE 4.—RECETTES DIVERSES.				
Art. 1. Indemnité payée par le Taotaï	10,000.00	10,000.00
2. Droits sur les Pontons et Jetées... ..	6,532.56	6,532.56
CHAPITRE 5.—RECETTES ACCIDENTELLES.				
Art. 1. Amendes	814.09	800.00	14.09	...
Remboursements d'avances :				
2. Plaques de Bronettes, de Jin-rick-shas et de Voitures	83.19	80.00	3.19	...
3. Concessions dans le Cimetière	68.56	150.00	...	81.44
4. Excédants de Gaz	805.40	750.00	55.40	...
5. Intérêts des dépôts	50.00	50.00
6. Produits divers	2,348.73	700.00	1,648.73	...
CHAPITRE 6.—EMPRUNT.				
Art. 1. Capital Amortissable	20,655.75	50,000.00	...	29,344.25
2. Travaux faits en commun (Sommes remboursables par le Municipal Council)	3,700.00	...	3,700.00
Totaux Taëls	160,629.21	190,862.56	3,562.06	33,795.41
Différence en moins	30,233.35	...

DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

DÉPENSES.

Nature des Dépenses.	Dépenses effectuées.	Montant des Crédits.		Sommes restant sur les crédits ouverts.
		ordinaires.	spéciaux.	
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
CHAPITRE 1.—PERSONNEL.				
Art. 1. Personnel Européen... ..	12,000.00	12,000.00
2. Personnel Chinois	2,073.20	2,084.00	...	10.80
CHAPITRE 2.—FRAIS GÉNÉRAUX.				
Art. 1. Frais de Bureaux :				
Sect. 1. Livres à souches, cartes et plaques de Véhicules	822.34	950.00	...	127.66
Sect. 2. Imprimés, Fournitures de Bureaux	473.35	500.00	...	26.65
2. Publication du Compte-rendu, Insertions, Abonnements	870.62	800.00	70.62	...
3. Dépenses imprévues et Indemnités diverses	552.16	2,688.06	...	2,135.90
4. Rapatriements	297.00	1,000.00	...	703.00
5. Assurance des immeubles	290.00	290.00
6. Achat et entretien du mobilier	706.48	500.00	206.48	...
7. Chauffage pour les 3 services	1,754.63	1,800.00	...	45.37
8. Gratification de fin d'année au personnel Chinois	324.70	400.00	...	75.30
9. Abonnement au service des Eaux	11,019.50	11,100.00	...	80.50
10. Abonnement aux services téléphonique et électrique	1,044.00	1,044.00
11. Abonnement au Service du Sémaphore	300.00	300.00
12. Abonnements pour l'entretien de l'horloge, des pendules et des sonnettes électriques	185.00	185.00
CHAPITRE 3.—DÉPENSES DIVERSES.				
Art. 1. Service Médical :				
Sect. 1. Honoraires du Médecin	1,125.00	1,125.00
2. Service du Dispensaire	600.00	600.00
3. Service de la Vaccine (Médecin Chinois)... ..	200.00	200.00
4. Hôpital et Inhumations	150.00	...	150.00
à reporter Taëls	34,637.98	37,716.06	277.10	3,355.18

Titre I.—Secretariat.

DES BUDGETS ET DES DEPENSES

DEPENSES

Nature des Dépenses	Dépenses effectuées	Montant des Crédits		Total c.
		ordinaires	spéciaux	
CHAPITRE 1 - PERSONNEL				
Art. 1. Personnel Européen	12,000 00	12,000 00
2. Personnel Chinois	2,072 20	2,084 00	...	10 80
CHAPITRE 2 - BÂTIMENTS GÉNÉRAUX				
Art. 1. Frais de Bureau				
1. Loyer à payer en espèces	822 24	820 00	...	2 24
2. Loyer à payer de Vêtements	478 88	500 00	...	21 12
3. Loyer à payer de Vêtements	870 62	800 00	70 62	...
4. Dépenses imprévues et dépenses diverses	502 10	2,588 00	...	2,085 90
5. Rénovations	287 00	1,000 00	...	713 00
6. Achat de matériaux	200 00	800 00	...	600 00
7. Achat et entretien du mobilier	706 48	800 00	93 52	...
8. Chauffage pour les 2 années	1,724 60	1,800 00	...	75 40
9. Distribution de la 2 ^e année	324 70	700 00	...	375 30
10. Abonnement au service des eaux	11,019 60	11,100 00	...	80 40
11. Abonnement aux services de téléphonie et de télégraphie	1,044 00	1,044 00
12. Abonnement au service de chauffage	500 00	500 00
13. Abonnement pour l'électricité et les dépenses diverses	182 00	182 00
CHAPITRE 3 - DÉPENSES DIVERSES				
Art. 1. Service Médical				
1. Honoraires de Médecins	1,125 00	1,125 00
2. Service de Pharmacie	600 00	600 00
3. Service de la Cuisine	800 00	800 00
4. Service de la Blanchisserie	140 00	140 00	...	140 00
Total	24,927 88	27,110 00	2,182 12	2,182 12

DEPENSES.

Nature des Dépenses.	Dépenses effectuées.	Montant des Crédits.		Sommes restant sur les crédits ouverts.
		ordinaires.	spéciaux.	
Report...	Taëls c. 34,637.98	Taëls c. 37,716.06	Taëls c. 277.10	Taëls c. 3,355.18
Art. 2. Secours:				
Sect. 1. Caisse de Secours ...	331.62	500.00	...	168.38
2. Orphelinat de Shanghai ...	1,000.00	1,000.00
3. Allocation à l'Hôpital Général ...	1,000.00	1,000.00
4. Allocation aux hôpitaux Chinois ...	300.00	300.00
5. Allocation à la Musique ...	1,500.00	1,500.00
6. Contribution à la dépense de la Brigade des Pompiers ...	300.00	200.00	100.00	...
7. Allocation au Shanghai Museum ..	100.00	100.00
Art. 3. Contribution à la dépense du Shanghai Fire Department	1,250.00	1,250.00
4. Menus frais et imprévus ...	255.82	300.00	...	44.18
5. Ecole pour l'enseignement de la langue française ..	2,083.16	2,400.00	...	316.84
6. Amortissement de l'emprunt 1891... ..	916.50	6,000.00	...	5,083.50
	43,675.08	52,266.06	377.10	8,968.08
CHAPITRE 1.—PERSONNEL.				
Art. 1. Personnel Européen... ..	5,700.00	5,700.00
2. Personnel Chinois	5,164.70	5,600.00	...	435.30
CHAPITRE 2.—MATÉRIEL ET BÂTIMENTS MUNICIPAUX.				
Art. 1. Entretien et Remplacement du Matériel	1,426.13	1,550.00	...	123.87
2. Entretien des bâtiments Municipaux et de dépendances	1,233.87	1,800.00	...	566.13
CHAPITRE 3.—ENTRETIEN DES OUVRAGES DE LA VOIE PUBLIQUE.				
Art 1. Entretien du Pavage.. ..	1,038.37	1,500.00	...	461.63
2. Macadamisage	4,245.27	4,000.00	245.27	...
3. Journées d'ouvriers	1,567.48	2,500.00	...	932.52
4. Entretien des trottoirs	646.11	1,200.00	...	553.89
5. Murs de Quais	729.05	500.00	229.05	...
6. Ponts et Pontons	995.00	500.00	495.00	...
7. Egouts, Puisards et Urinoirs	272.57	650.00	...	377.43
à reporter ... Taëls	23,018.55	25,500.00	969.32	3,450.77

Titre I.—Suite.

Titre II.—Travaux Publics.

DEPENSES

Noms des Dépenses	Montant des Crédits		Dépenses effectuées	Noms des Dépenses
	ordinaire	spéciaux		
Report	54,571.95	57,716.05	54,571.95	Report
Art. 1. Caisse de Secours	...	500.00	501.83	Art. 1. Caisse de Secours
2. Orphelinat de Stang	...	1,000.00	1,000.00	2. Orphelinat de Stang
3. Allocation à l'École	...	1,000.00	1,000.00	3. Allocation à l'École
4. Allocation aux Indigènes	...	500.00	500.00	4. Allocation aux Indigènes
5. Allocation à la Mission	...	1,500.00	1,500.00	5. Allocation à la Mission
6. Contribution à la défrichage de la tribu des Fongiers	100.00	500.00	500.00	6. Contribution à la défrichage de la tribu des Fongiers
7. Allocation au Siam	...	100.00	100.00	7. Allocation au Siam
Art. 2. Contribution à la défrichage de la tribu des Fongiers	...	1,500.00	1,500.00	Art. 2. Contribution à la défrichage de la tribu des Fongiers
4. Mandats remis et payés	...	300.00	300.00	4. Mandats remis et payés
5. Reçu pour l'engagement de la langue française	...	2,400.00	2,000.18	5. Reçu pour l'engagement de la langue française
6. Amortissement de l'impression	...	8,000.00	718.50	6. Amortissement de l'impression
...	...	54,571.95	54,571.95	...
CHAPITRE I. - PERSONNEL				CHAPITRE I. - PERSONNEL
Art. 1. Personnel Européen	...	2,700.00	2,700.00	Art. 1. Personnel Européen
2. Personnel Chinois	...	2,600.00	2,600.00	2. Personnel Chinois
CHAPITRE II. - MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES				CHAPITRE II. - MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES
Art. 1. Matériel et Remplacement du Matériel	...	1,500.00	1,428.13	Art. 1. Matériel et Remplacement du Matériel
2. Remplacement des bâtiments	...	1,500.00	1,500.00	2. Remplacement des bâtiments
CHAPITRE III. - DÉPENSES DIVERSES				CHAPITRE III. - DÉPENSES DIVERSES
Art. 1. Frais de Voyage	...	1,000.00	1,000.00	Art. 1. Frais de Voyage
2. Indemnités	...	2,000.00	2,000.00	2. Indemnités
3. Frais de transport	...	1,000.00	1,000.00	3. Frais de transport
4. Frais de Quai	...	500.00	500.00	4. Frais de Quai
5. Frais de Port	...	500.00	500.00	5. Frais de Port
6. Frais de Divers	...	500.00	500.00	6. Frais de Divers
Report	54,571.95	57,716.05	54,571.95	Report

TABLE I - CHIFFRE

TABLE II - CHIFFRE



DEPENSES.

Nature des Dépenses.	Dépenses effectuées.	Montant des Crédits.		Sommes restant sur les crédits ouverts.
		ordinaires.	spéciaux.	
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
Report... ..	23,018.55	25,500.00	969.32	3,450.77
CHAPITRE 4.—EAUX ET ÉCLAIRAGE.				
Art. 1. <i>Service des Eaux :</i>				
Sect. 1. Entretien et Réparations	300.00	300.00
2. Installation d'appareils	440.39	700.00	...	259.61
Art. 2. <i>Service de l'Eclairage:</i>				
Sect. 1. Éclairage des Rues et Edifices Publics ...	8,657.97	8,800.00	...	142.03
2. Entretien et Réparations	1,471.95	1,000.00	471.95	...
CHAPITRE 5.—DÉPENSES DIVERSES.				
Art. 1. Service des Écuries				
2. Entretien des Jardins Publics, du Cimetière, achat et transport de plantes ...	1,122.34	1,400.00	...	277.66
3. Route Française de Zi-ka-wei	63.45	3,500.00	...	3,436.55
4. Fête Nationale	82.72	500.00	...	417.28
5. Frais imprévus	696.60	500.00	196.60	...
CHAPITRE 6.—TRAVAUX NEUFS ET EXPROPRIATIONS.				
Art. 1. Travaux neufs				
2. Expropriations	5,547.19	8,000.00	...	2,452.81
	57,453.46	98,700.00	1,997.73	43,244.27
CHAPITRE 1.—PERSONNEL.				
Art. 1. <i>Personnel:</i>				
Sect. 1. Personnel Européen...	25,148.55	26,130.00	...	981.45
2. Personnel Chinois ...	7,984.13	8,073.00	...	88.87
CHAPITRE 2.—FRAIS GÉNÉRAUX.				
Art. 1. Hôpital et Inhumations ...				
2. <i>Infirmerie :</i>				
Sect. 1. Médicaments ...	888.00	700.00	188.00	...
2. Menues dépenses de l'Infirmerie	51.07	50.00	1.07	...
à reporter ... Taëls	34,238.94	35,353.00	189.07	1,303.13

Titre II.—Suite.

Titre III.—Garde Municipale.

DEPENSES

N° de l'Article	Montant des Crédits		Dépenses effectuées	Restes des Dépenses
	Prévisibles	Reçus		
CHAPITRE 4 - BUREAU DE BOURGOGNE				
Art. 1 - Bureau de Bourgogne				
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Titre III - Suite

DEPENSES.

Nature des Dépenses.	Dépenses effectuées	Montant des Crédits.		Sommes restant sur les crédits ouverts.
		ordinaires.	spéciaux.	
	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.	Taëls c.
Report	34,238.94	35,353.00	189.07	1,303.13
Art. 3. <i>Habillement:</i>				
Sect. 1. Entretien ordinaire (Européen)	65.75	50.00	15.75	...
2. Entretien ordinaire (Chinois)	28.52	50.00	...	21.48
3. Achat de matières premières (Européens)	3,242.12	1,600.00	1,642.12	...
4. Achat de matières premières (Chinois)...	220.84	400.00	...	179.16
Art. 4. Suppléments de soldes ...	1,362.50	1,320.00	42.50	...
5. Récompenses à la Garde ...	573.00	600.00	...	27.00
6. Entretien de l'armement ...	20.13	30.00	...	9.87
7. Jin-rick-shas pour le Service	120.00	120.00
8. Nourriture des prisonniers ...	469.54	600.00	...	130.46
9. Menus frais de service et imprévus	299.72	250.00	49.72	...
	40,641.06	40,373.00	1,939.16	1,671.10
RÉCAPITULATION.				
Secrétariat	43,675.08	52,266.06	377.10	8,968.08
Travaux Publics	57,453.46	98,700.00	1,997.73	43,244.27
Garde Municipale	40,641.06	40,373.00	1,939.16	1,671.10
Totaux ... Taëls	141,769.60	191,339.06	4,313.99	53,883.45

Title III.—Suite.

	Taëls	c.
En Caisse au 31 Décembre 1890	476	50
Recettes effectuées—Exercice 1891	160,629	21
Total des Recettes au 31 Décembre 1891	161,105	71
Total des Dépenses au 31 Décembre 1891	141,769	60
Excédant des Recettes sur les Dépenses au 31 Décembre 1891	19,336	11

	Taëls	c.
Numéraire en Caisse	742	53
En dépôt à la Banque—Compte-Courant	18,593	58
Excédant des Recettes sur les Dépenses au 31 Décembre 1891	19,336	11
Somme disponible sur le Budget de l'Exercice 1891	Taëls	19,336.11

SITUATION DE LA CAISSE MUNICIPALE.
Au 31 Décembre 1891.

NUMÉRAIRE.

Espèces en Caisse... Tls. 742.53

VALEURS.

13 Actions du Gaz Français ... Tls. 1,074.00
 Le 9 Avril reçu Tls. 80 00 par action ci ... Tls. 1,040.00
 Le 11 Septembre reçu Tls. 20 00 par action complément ci ,, 260.00
 Do. do ,, 20.00 do. surplus ,, ,, 260.00
 1,560.00
 Boni ci... Tls. 486.00

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE.

Solde au 31 Décembre 1891 ... Tls. 18,593.58

Certifié conforme et sincère,

Shanghai, 31 Décembre 1891.

Le Chef du Secrétariat,

R. DE MALHERBE.

SÉANCES DU CONSEIL.

*Séance Générale d'Installation du Conseil Municipal
du 15 Janvier 1891.*

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze et le 15 Janvier à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, sur la convocation de M. le Consul Général de France, sous la présidence de

M. J. CHAPSAL, doyen d'âge.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
G. MCBAIN,
PH. MEUGNIOT,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
J. COOPER,
J. FOURNEL,
J. MORRIS.

M. J. CHAPSAL prend place au fauteuil présidentiel et donne lecture d'une lettre en date du 14 courant par laquelle M. le Consul Général de France transmet le procès-verbal des opérations électorales qui ont eu lieu le 12 Janvier et exprime le désir de connaître le résultat de l'examen dont ce document doit être l'objet de la part du Conseil.

Lecture est donnée du dit procès-verbal, et le Conseil n'ayant aucune objection à soulever contre les opérations électorales, admet, à l'unanimité des membres présents, la validité des élections du 12 Janvier.

Le Conseil est ensuite invité à élire son Président et son Vice-Président.

Sur la proposition de M. Bois, M. J. CHAPSAL est élu Président à l'unanimité et M. J. MORRIS est élu Vice-Président à l'unanimité.

M. J. CHAPSAL, après avoir remercié ses collègues de l'avoir appelé à la Présidence, invite le Conseil à procéder à l'élection des Comités.

Ceux-ci sont composés ainsi qu'il suit :

Travaux et Police:

MM. J. CHAPSAL, Président.

J. C. BOIS,

J. COOPER,

J. FOURNEL.

Finances:

MM. J. MORRIS, Président.

P. BRUNAT,

G. MCBAIN,

PH. MEUGNIOT.

La séance est levée à 4 h. 30 m.

Séance Générale du Conseil Municipal du 22 Janvier 1894.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 22 Janvier à 4 heures de l'après-midi les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
 J. COOPER,
 G. MCBAIN,
 PH. MEUGNIOT,
 R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
 J. FOURNEL,
 J. MORRIS.

Pouvoirs Présidentiels.—Le Président donne lecture au Conseil d'une lettre, en date du 19 courant, par laquelle M. le Consul Général de France approuve la nomination de M. CHAPSAL comme Président et celle de M. J. MORRIS comme Vice-Président, et délègue, suivant l'usage, à M. J. CHAPSAL les pouvoirs nécessaires pour exercer les fonctions auxquelles il est appelé.

Revue de la Garde Municipale.—Le Conseil, désirant passer la revue de la Garde Municipale, charge son Président d'écrire à M. le Consul Général de France en le priant de vouloir bien donner des ordres au Chef de la Garde pour rassembler le personnel de ce corps, le Mercredi 4 Février à 4 heures de l'après-midi à l'Hôtel Municipal.

Comptes-rendus.—Les comptes-rendus des séances des 29 Décembre 1890 et 15 Janvier 1891 sont lus et approuvés.

Inventaires.—Les inventaires du Secrétariat, des Travaux et de la Garde Municipale sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les Rapports des Chefs de service, du Médecin et de l'Inspecteur des Marchés sont lus et approuvés.

Situation Financière.—La situation financière au 22 courant,

Le compte avec la banque,

L'état des recettes et des dépenses sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Gratifications au Personnel Chinois.—Le Conseil autorise le paiement au personnel chinois des états de gratifications de fin d'année qui lui sont soumis :

Ecole Municipale	{	\$ 45 00
				{	Tls. 2.50
Secrétariat	„	85.75
Travaux Publics	„	204.00
Garde Municipale	„	158.00

Gratifications au Personnel Européen de la Garde Municipale.—Le Conseil autorise également le paiement au personnel européen de la Garde Municipale des gratifications de fin d'année s'élevant à la somme de Tls. 415.

Hôpital Général.—Le Conseil prie MM. CHAPSAL et MEUGNIOT de vouloir bien accepter le mandat d'administrateurs de l'Hôpital Général pour l'exercice 1891.

Ces Messieurs acceptent.

Compagnie du Gaz.—Sur la prière du Conseil, M. COOPER accepte de le représenter auprès de la Compagnie française du Gaz jusqu'à l'expiration du contrat avec la dite Compagnie, qui a lieu le 31 Mars prochain.

Musique publique.—MM. P. BRUNAT et G. MCBAIN sont chargés de représenter le Conseil auprès du Comité de la “ Public Town Band ” pour l'exercice 1891.

Travaux Publics.—[Demandes de Crédit.]—Sur la demande de l'Ingénieur de la Municipalité, le Conseil autorise les paiements suivants prévus au Budget de 1891 :

1°.—Pour 2 tombereaux à Tls. 75 chaque	Tls.	150
2°.—Pour Construction du Mur du “Quai de l'Ouest” sur une longueur de 74 changs à Tls. 45 per chang (travail terminé).....	„	3,330
Total	Tls	3,480

Sur la demande de l'Ingénieur, le Conseil autorise l'ouverture des Crédits suivants prévus au Budget de 1891 :

1°.—Pour réfection du macadamisage de la rue du Consulat entre le Quai de France et la Muni- cipalité	Tls.	1,100
2°.—Pour achèvement des travaux de transformation du Quai des Remparts entre la Rue Chinchew et la Rue de l'Est	„	300
3°.—Pour remaniement de la chaussée et des trot- toirs dans la Rue du Whampou	„	700
Total	Tls.	2,100

Le Conseil autorise les paiements et l'ouverture des Crédits ci-dessus.

Réclamation de l'entrepreneur pour l'enlèvement des vidanges.—Lecture est donnée d'une réclamation de l'adjudicataire de l'enlèvement des vidanges pour l'exercice 1891, qui demande au Conseil de lui accorder une bonification de Tls. 20 sur le prix de sa soumission acceptée qui est de Tls. 158 par mois, en raison des pertes qu'il éprouve par le fait que l'enlèvement des vidanges sur les propriétés de la Mission du Kiangnan et des Dames Auxiliatrices des Ames du

Purgatoire se fait, à partir du 1er courant, par l'entremise d'un entrepreneur privé, tandis que, les années précédentes, l'entrepreneur Municipal avait le monopole de l'enlèvement en question sur toute la Concession.

Cette réclamation est renvoyée à l'examen du Comité des Travaux.

Lettres de Messieurs Morrison & Gratton.—[Lots 184 et 185.]—Lecture est donnée d'une lettre de Messrs. MORRISON & GRATTON, en date du 29 Décembre, informant le Secrétaire qu'ils ont reçu de M. BUISSONNET un télégramme par lequel il annonce son intention d'accepter le prix de Tls. 3,500, pour le lot 184 loué à la Municipalité jusqu'au 1er Mars 1898.

Le Conseil n'est pas disposé à un achat pour le moment, mais il désirerait savoir si M. BUISSONNET consentirait à lui accorder, à l'expiration du bail actuel, l'option soit de l'achat à Tls. 3,500, soit d'un renouvellement de bail aux conditions actuelles. Le Secrétaire est chargé d'écrire dans ce sens à Messrs. MORRISON & GRATTON.

Lecture est donnée d'une lettre de Messrs. MORRISON & GRATTON, en date du 9 courant, répondant à la lettre qui leur a été adressée par le Secrétaire, à la date du 6 courant, qu'ils sont autorisés à céder à la Municipalité, au nom de la Société Immobilière, la portion du lot 185 nécessaire à l'ouverture de la rue Pas-sie-jo et qui mesure environ 78 mètres carrés, la dite cession devant être gratuite mais subordonnée à un bail qui expire en Septembre 1897 et faite à la condition que la Municipalité ouvrira une rue large de 30 pieds anglais depuis le Quai de l'Ouest jusqu'à la Rue Pa-li-kaou.

Le Conseil accepte ces conditions et le Secrétaire est chargé d'en informer MM. MORRISON & GRATTON.

Budget de 1891.—Le Conseil passe alors à la discussion du budget de 1891 et adopte les chiffres proposés par le précédent Conseil, soit :

<i>Recettes</i>	=Tls. 137,162.56
plus l'encaisse au 31 Décembre	
1890	„ 476.50
Total.....	Tls. 137,639.06

<i>Dépenses</i> : Secrétariat	Tls. 52,266.06
Travaux	„ 45,000.00
Garde Municipale...	„ 40,373.00
	<hr/>
Total.....	Tls. 137,639.06
	<hr/> <hr/>

En ce qui concerne le Chapitre 6 du budget des Travaux, Chapitre mis à part et dont il est traité dans le Compte-rendu de la séance du 29 Décembre dernier, le présent Conseil adopte la proposition du Conseil précédent d'avoir recours à un emprunt pour en couvrir le montant qui est de Tls. 50,000, et le Comité des Finances est chargé de l'étude des voies et moyens.

Distribution des prix de l'Ecole Municipale.—
Le Président annonce au Conseil que la distribution des prix aux élèves de l'Ecole Municipale a été fixée au Samedi 31 courant, à 5 heures de l'après-midi, dans la Salle des Fêtes de la Municipalité.

La séance est levée à 6 h.

Séance Générale du Conseil Municipal du 4 Février 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 4 Février à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
 J. COOPER,
 J. FOURNEL,
 G. MCBAIN,
 J. MORRIS,
 R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
 PH. MEUGNIOT.

Revue de la Garde Municipale.—Avant la séance M. R. WAGNER, Consul Général, M. C. JORDAN, Consul Suppléant, et le Conseil passent la revue de la Garde Municipale, mise à cet effet sous les armes dans le jardin de l'Hôtel. M. le Consul Général exprime à M. BERTHELOT, Chef de la Garde, sa satisfaction de la bonne tenue des hommes.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 22 Janvier est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 4 courant, Le compte avec la Banque, L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service, du Médecin et de l'Inspecteur des Marchés sont lus et approuvés.

Comité des Finances.—Lecture est donnée du compte-rendu de la séance du Comité des finances du 30 Janvier dernier.

Le Conseil adopte la proposition du Comité des finances d'avoir recours, pour l'emprunt de Tls. 50,000, décidé dans la séance générale du 22 Janvier dernier, à l'émission d'obligations remboursables en pas moins de cinq et pas plus de vingt années. Ces obligations, de cent Taels chacune, rapporteront six Taels d'intérêt par an et l'intérêt sera payable le 30 Juin et le 31 Décembre de chaque année. Un fonds d'amortissement sera constitué avec les ressources que le Conseil jugera opportun d'y consacrer chaque année et le remboursement des obligations se fera par voie de tirage au sort dans les proportions fixées par le Conseil et dans les limites de temps stipulées plus haut. Des annonces seront mises dans les journaux de Shanghai à partir du 15 courant pour informer le public des conditions de l'emprunt et les soumissions seront reçues jusqu'au 31 Mars prochain.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du compte-rendu de la séance du Comité des travaux du 2 courant.

Le Conseil adopte les conclusions du Comité qui pense qu'il est du plus grand intérêt pour la santé publique que le Conseil conserve le droit, qui jusqu'à ces derniers temps lui avait été implicitement reconnu par les résidents de la Concession, de concéder l'entreprise de l'enlèvement des vidanges, à titre de monopole, à un entrepreneur agréé par lui. Le Président est chargé d'écrire à M. le Consul Général de France pour le prier de rendre une ordonnance à l'effet de confirmer ce droit au Conseil.

Loteries.—Le Conseil charge son Président d'écrire à M. le Consul Général de France pour le prier de rendre une ordonnance à l'effet d'interdire sur la Concession l'établissement de loteries par des particuliers soit indigènes soit étrangers.

La séance est levée à 5 h.

Séance Générale du Conseil du 25 Février 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 25 Février à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,

G. MCBAIN,

PH. MEUGNIOT,

J. MORRIS,

R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,

J. COOPER,

J. FOURNEL.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 4 Février est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 25 courant,

Le compte avec la Banque,

L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.

Lettres de M. le Consul Général de France.—
[Ordonnances concernant les loteries et l'enlèvement des vidanges.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France en date du 11 courant, transmettant au Président du Conseil Municipal deux ordonnances en date du 7 courant : l'une à l'effet d'interdire sur la Concession Française l'établissement par des particuliers de toute loterie qui n'aurait pas été préalablement autorisée ; l'autre à l'effet d'autoriser le Conseil Municipal à concéder à un ou plusieurs entrepreneurs de son choix, à l'exclusion de tous autres, l'entreprise de l'enlèvement des vidanges et des ordures ménagères de la Concession.

[Visite de LL. AA. II. le Czarewitch et le Grand Duc George de Russie.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 23 courant, transmettant au Président une lettre de M. C. Bock, Consul intérimaire de Russie, au sujet de la prochaine arrivée à Shanghai de LL. AA. II. le Czarewitch et le Grand Duc George de Russie, et appelant l'attention du Conseil Municipal sur l'opportunité qu'il pourrait y avoir, dans le cas où les augustes voyageurs daigneraient honorer la Concession Française de leur visite, à les recevoir d'une manière digne d'elle et de leur rang.

Le Conseil est d'avis que la Municipalité Française doit coopérer avec M. le Consul Général de France pour faire à LL. AA. II. une réception qui ne soit pas trop indigne d'Elles et qu'il faut attendre que M. le Consul soit plus exactement renseigné sur les intentions de LL. AA. II. avant de décider la forme que prendra cette réception.

Lettres de M. Goebel, Consul Général, et de M. Sierich, Consul Intérimaire de Belgique.—Lecture est donnée d'une lettre en date du 16 courant de M. Goebel, Consul général de Belgique, informant le Président du Conseil Municipal que, pendant son absence de Shanghai, M. G. Sierich sera chargé de la gérance du Consulat Général de Belgique, et d'une lettre de M. Sierich, de la même date, confirmant la communication de M. Goebel.

Travaux Publics.—[Demandes de Crédit.]—Sur les rapports de l'Ingénieur de la Municipalité, en date du 24 courant, les crédits suivants, prévus au budget de 1891, sont accordés :—

Quai du Yang King Pang [Chapit. 6]

1°—Pour reconstruction du mur de quai, en bois d'êr de 10''/10'' et planches du 3'', dans la partie comprise entre les ponts No. 1 et No. 2 ... Tls.	3,900
2°—Pour réfection de la viabilité, chaussée et trottoirs „	600
	<hr/>
	Tls. 4,500
	<hr/>

Quai "Kin Lee Yuen"

Pour construction de garde-fous [Chapit. 6] et réfection du mur de quai [Chapit. 3, Art. 5] Tls.	700
	<hr/>

[Réparations au pont No. 7 sur le Yang King Pang.]

—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité, en date du 24 courant, relatif aux travaux commencés par la "Shanghai Gas Company" en vue de la jonction des deux canalisations de gaz qui existent sur la Concession Française et sur le "Foreign Settlement." Pour la traversée du canal du Yang King Pang, la conduite doit passer sur le pont No. 7 pour faire jonction avec celle de "Chekiang Road" et il n'est pas possible de la poser entre le tablier du pont et le pavage de la superstructure; il faut la placer ou sous la poutre en treillis, ou au-dessus. Cette dernière installation, indiquée par un plan joint au rapport, a paru la meilleure à l'Ingénieur de la Municipalité comme étant celle qui doit le moins compromettre la solidité du pont, et c'est aussi celle qu'adopte le Conseil, après une discussion à laquelle prend part l'Ingénieur de la Municipalité.

Cette installation nécessitera le remplacement des pilastres en pierre qui existent actuellement par des pilastres en fonte dans lesquels passera la conduite. En outre il est nécessaire de refaire les fondations qui sont devenues insuffisantes, ainsi que l'atteste l'inclinaison que les quatre pilliers ont prise.

[Achat de matériel appartenant à la Compagnie du Gaz de la Concession Française.]—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité, en date de ce jour,

faisant ressortir l'utilité qu'il y aurait à profiter de la liquidation de la Compagnie du Gaz de la Concession Française pour acquérir certains de ses appareils à des conditions que l'Ingénieur regarde comme avantageuses. Ces appareils sont les suivants :—

Un indicateur de pression Tls.	100
Un photomètre pour mesurer le pouvoir éclairant „		35
Des lyres, réflecteurs, brûleurs, globes, un lot de lanternes et 2 colonnettes du modèle de celles installées dans le jardin „	235
	<u>Tls.</u>	<u>370</u>

Cette dépense, que l'Ingénieur propose d'imputer sur l'article 2 du Chapitre de l'éclairage, est autorisée par le Conseil.

Secours à la famille d'un agent indigène de la Garde, décédé.—Sur la demande du Chef de la Garde, le Conseil accorde un secours de \$40 à la famille de l'agent indigène Ah Seng (Detective No. 2) décédé le 11 Janvier 1891.

La séance est levée à 5h. 30m.

Séance Générale du Conseil Municipal du 25 Mars 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 25 Mars à 4 heures de l'après-midi les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
 J. COOPER,
 J. FOURNEL,
 G. MCBAIN,
 J. MORRIS,
 R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
 PH. MEUGNIOT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 25 Février est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 25 courant, Le compte avec la Banque, L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.

Lettres de M. le Consul Général de France.—[Nominations dans la Garde.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France en date du 3 courant portant à la connaissance du Président les nominations suivantes dans la Garde Municipale :

L'agent indigène No. 25, Sen Kin Yong, incorporé dans la Garde le 15 Janvier 1878 est nommé à l'emploi vacant de 3e. detective;

Le nommé Tsen Men Ta a été admis comme agent en remplacement du précédent;

Le nommé Tu Ké Kwé a été admis comme agent en remplacement de l'agent No. 44 renvoyé pour cause de maladie contractée hors du service.

Ces diverses nominations auront leur effet à dater du 1er courant.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 23 courant, portant à la connaissance du Président la nomination dans la Garde Municipale, à titre d'agent stagiaire, du Sieur Paoli, Pascal.

[Visite du Czarewitch.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 9 courant, transmettant au Président deux lettres de M. le Consul intérimaire de Russie où il est dit que S. A. I. le Czarewitch a dû renoncer à la visite qu'il avait eu l'intention de faire à Shanghai.

Ces lettres ont déjà été communiquées aux Membres du Conseil à la date de leur réception et le Président a exprimé à M. le Consul Général de France le regret du Conseil que la modification apportée à l'itinéraire de S. A. I. le prive de la satisfaction de lui faire les honneurs de la Concession Française.

[Demande de Congé.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 24 courant, communiquant au Président une demande de congé adressée au Chef de la Garde par l'agent de 1ère classe, Mascarello.

L'agent Mascarello étant entré dans la garde de 16 Mai 1884, le Conseil décide de lui accorder un congé de neuf mois aux conditions prévues par les règlements, c'est-à-dire avec demi-solde et voyage d'aller et retour payé en 3e classe.

Lettre de M. Jantzen, Consul de Hollande.—Lecture est donnée d'une lettre de M. CARL JANTZEN, Consul de Hollande, informant le Président du Conseil Municipal que, pendant son absence de Shanghai, le Consulat sera géré par M. J. B. HEEMSKERK.

Lettre de M. C. Bock, Consul intérimaire de Russie.—Lecture est donnée d'une lettre de M. CARL BOCK, Consul intérimaire de Russie, informant le Président du Conseil Municipal qu'à la date de ce jour, 25 Mars, il a remis la gérance du Consulat de Russie entre les mains de M. J. REDING, titulaire du poste.

Lettre de M. J. Reding, Consul de Russie.—Lecture est donnée d'une lettre de M. J. REDING, Consul de Russie, en date de ce jour, confirmant la communication ci-dessus de M. CARL BOCK.

Lettre de la "Shanghai Gas Company."—Lecture est donnée d'une lettre de M. SCHEPPELMANN, Secrétaire de la "Shanghai Gas Company" informant le Secrétaire de la Municipalité que la Compagnie est disposée à payer tous les travaux faits au pont No. 7 sur le Yang King Pang à l'occasion de la pose de la conduite qui doit relier les canalisations de gaz sur les deux Concessions.

Lettre du Secrétaire du "Municipal Council."—**[Dépôt d'ordures dans la Cité Chinoise sur les bords du Whampou.]**—Lecture est donnée d'une lettre du Secrétaire du "Municipal Council," en date du 23 courant, transmettant au Secrétaire de la Municipalité Française l'extrait d'une lettre du Dr. BURGE qui signale l'existence dans la Cité chinoise, sur les bords du Whampou, et à peu de distance du "Poste de l'Est," d'un amas d'ordures de nature à compromettre l'état sanitaire des Concessions, notamment par la contamination des eaux du Whampou. La Concession Française paraissant la plus directement intéressée à la cessation de cet état de choses, en raison de la proximité de la Cité chinoise, le "Municipal Council" désirerait savoir si le Conseil Municipal Français serait disposé à intervenir auprès du Doyen du Corps Consulaire pour obtenir, par son entremise, que les autorités chinoises fissent disparaître cette cause d'insalubrité.

Le Conseil charge son Président d'écrire à M le Doyen du Corps Consulaire pour le prier de soumettre la question au dit Corps Consulaire et d'obtenir son intervention auprès des autorités chinoises.

Lettre de M. Blondin.—**[Demandes de Crédits.]**—Lecture est donnée d'une lettre de l'Ingénieur de la Municipalité, en

date de ce jour, priant le Président de vouloir bien autoriser l'ouverture des crédits suivants, prévus au budget de 1891 :

Réparation du macadamisage de la chaussée et des trottoirs du Quai de France (Côté Nord) :

Fourniture de Matériaux.....Tls. 600.00

Journées d'ouvriersTls. 200.00

Quais de la Pagode, et des Remparts :

Travaux de viabilité en bordure du lot 50 :

Bordures en granitTls. 60.00

Pavage chinois (trottoirs et caniveaux) ,, 100.00

Journées d'ouvriers, puisard, trappe en fonte ,, 40.00

Installation d'une fontaine à incendie et d'un urinoir avec effet d'eau et écran ,, 100.00

Tls. 300.00

Ces divers crédits sont accordés par le Conseil.

La séance est levée à 5 heures.

Séance Générale du Conseil Municipal du 1er Avril 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 1er Avril, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,

J. COOPER,

J. FOURNEL,

G. MCBAIN,

PH. MEUGNIOT,

J. MORRIS,

R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. P. BRUNAT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 25 Mars est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 1er courant,

Le compte avec la Banque,

L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.

Emprunt Municipal de 1891.—Le Conseil Municipal procède à l'ouverture des soumissions pour l'Emprunt Municipal de 1891, emprunt décidé dans la séance générale du 14 Février dernier.

Le dépouillement donne les résultats suivants :—

5 obligations à Tls. 103.00	Tls.	515.00
4 „ „ 103.00	„	412.00
10 „ „ 102.50	„	1,025.00
50 „ „ 102.00	„	5,100.00
50 „ „ 102.00	„	5,100.00
15 „ „ 100.25	„	1,503.75
25 „ „ 100.00	„	2,500.00
20 „ „ 100.00	„	2,000.00
10 „ „ 100.00	„	1,000.00
10 „ „ 100.00	„	1,000.00
5 „ „ 100.00	„	500.00

Soit: 11 souscripteurs, 204 obligations à Tls. 101.25 Tls. 20,655.75
(en moyenne)

Le résultat de l'emprunt ne permettant pas d'exécuter tous les travaux portés au Chapitre VI du Budget des travaux publics (Budget Supplémentaire), le Conseil décide de n'entreprendre que les suivants, qui lui paraissent les plus urgents :—

Quai des Fossés, entre les rues de la Mission et Protet...	Tls.	2,400
Quai de l'Ouest et Quai Confucius prolongés ...	„	8,400
Construction de garde-fous au Quai Kin Lee Yuen ...	„	500
Quai du Yang King Pang, entre les ponts No. 1 et No. 2 ..	„	4,500
Expropriations pour l'élargissement des rues ...	„	8,000
Total.....	Tls.	23,800

Travaux Publics.—[Demande de Crédit.]—Lecture est donnée d'une lettre de l'Ingénieur de la Municipalité, en date de ce jour, demandant l'autorisation de faire les dépenses suivantes prévues au Budget de 1891 (Chapit. 3, Art. 5) :—

Réparations au mur du Quai "Kin Lee Yuen"

24 changs, chapeau	Tls.	144.60
10 „ ceinture	„	86.40
24 pieux à remplacer	„	144.00

Total.....Tls. 375.00

Ces dépenses sont autorisées.

Mort du R. P. Capitaine.—Le Conseil décide d'insérer dans le compte-rendu de sa séance, comme un hommage à la mémoire du R. P. CAPITAINE, décédé à Shanghai le 28 Mars 1891, l'expression du profond regret que lui cause la perte d'un homme qui, en dehors des titres qu'il avait au respect et à la sympathie de tous, en avait acquis de si importants à la gratitude du Conseil Municipal par le dévouement avec lequel il dirigeait l'Ecole Municipale.

La séance est levée à 5 h.

Séance Générale du Conseil Municipal du 4 Mai 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 4 Mai, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
 P. BRUNAT,
 G. MCBAIN,
 PH. MEUGNIOT,
 J. MORRIS,
 R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. J. COOPER,
 J. FOURNEL.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 1er Avril est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 4 courant,

Le compte avec la banque,

L'état des recettes et des dépenses sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les Rapports des Chefs de service, du Médecin et de l'Inspecteur des Marchés sont lus et approuvés.

Lettres de M. le Consul Général de France.—[**Immondices dans la Cité chinoise.**]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France en date du 17 Avril, informant le Président qu'il a, conformément au désir exprimé par le Conseil, signalé à S. E. le Taotaï la présence sur les bords du Whampou, dans la Cité chinoise, de nombreuses accumulations d'immondices en la priant de prendre les mesures nécessaires pour remédier à un état de choses aussi contraire à la salubrité publique.

[**Nominations dans la Garde.**]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 30 Avril, informant le Président que, par ordonnance en date du 27 Avril, il a nommé le Sieur MILON, FRANÇOIS MARIE, agent de 3e classe dans la Garde Municipale, et le Sieur LE MOULLEC, JEAN MARIE, agent stagiaire.

Lettre de M. J. Chapsal, Agent de Messageries Maritimes.—[**Mât de Pavillon.**]—Lecture est donnée d'une lettre le M. J. CHAPSAL, Agent des Messageries Maritimes, en date du 20 Avril, par laquelle il demande au Conseil l'autorisation d'élever un mât de pavillon, pour le service de la Compagnie, près de la passerelle qui conduit du quai au ponton dit des Messageries, conformément au plan joint à la lettre.

Le Conseil accorde l'autorisation demandée sujette aux modifications que l'Ingénieur de la Municipalité pourra juger utile d'apporter au plan proposé.

Lettre du Chef de la Garde.—[**Demande de fournitures en Europe.**]—Par une lettre en date du 2 courant le Chef de la Garde Municipale demande au Conseil l'autorisation d'expédier en France une commande de divers articles nécessaires à la Garde Municipale, dont la liste est jointe à la lettre et dont le coût doit être d'environ fcs. 6,506.

Le Conseil autorise cette dépense, prévue au budget de 1891.

Travaux Publics.—[**Demandes de Crédits.**]—Sur la demande de l'Ingénieur de la Municipalité, en date de ce jour, le Conseil autorise l'ouverture des crédits suivants :—

Prison de l'Ouest :

Remplacement de la couverture en tuiles du toit de la prison de l'Ouest par une couverture en tôle ondulée	...Tls. 400
(Cette dépense est inscrite au Budget de 1891.)	
Construction d'une galerie couverte en tôle ondulée et conduisant de la porte située sur le Quai de l'Ouest à la prison... „ 80
Pour déblayer les dessous des lits de camp dans les deux grands violons de l'Ouest, ces lits étant actuellement trop voisins de la terre „ 60
Total.....	<u>Tls. 540</u>

(à imputer sur le Chapitre 2, Art. 2.)

Matériel :

Achat de 6 paires de roues de tombereaux avec moyeux en fer à Tls. 25 Tls. 150
Réparation à la voiture de l'Ingénieur „ 40
6 douz. de pioches „ 100
Dépense prévue au Budget, Total	<u>Tls. 290</u>

(Chap. 2, Art. 1.)

Quai des Fossés :

Réparations au mur de quai, entre les rues de la Mission et de l'Administration :

60 changs de chapeau 8''/8'' @ Tls. 3	...Tls. 180
50 „ de ceinture avec tirants en fer	... „ 175
290 pieux „ 464
128 changs de coffrage à Tls. 12 „ 1,536
Total.....	<u>Tls. 2,355</u>

(Dépense prévue au Budget Chap. 6, Art. 1.)

Enlèvement des Ordures Ménagères.—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité, en date de ce jour, rappelant au Conseil que dans sa séance du 4 Juin dernier il avait décidé de construire deux chalands et un appontement au Quai Kin Lee Yuen, et aussi de faire l'acquisition d'un terrain à Pootung, pour assurer le service de l'enlèvement des ordures ménagères. Le terrain a été acquis mais la construction des chalands et de l'appontement a été ajournée. L'embarcadère actuel étant à-peu-près hors de service, l'Ingénieur pense que, plutôt que d'y faire des réparations qui ne sauraient durer longtemps, il serait bon de profiter de l'occasion pour construire l'appontement projeté. L'Ingénieur pense également qu'il convient d'entourer le terrain destiné au dépôt des ordures d'une clôture en bambous.

La dépense à autoriser se décompose ainsi qu'il suit :

Construction d'un embarcadère et de deux chalands, suivant plans et devis présentés au Comité des travaux à sa séance du 5 Mai dernierTls. 1,600
Clôture en bambous autour du dépôt (longueur développée 60 changs) avec 2 portes de 8 pieds sur la rivière et une porte bâtarde donnant sur le village	„ 200
	<hr/>
Total.....	<u>Tls. 1,800</u>

Le Conseil autorise ces diverses constructions mais est d'avis de commencer par celle de l'appontement et de la clôture en bambous et de réserver celle des deux chalands pour la fin de l'année de façon à en faire porter la dépense sur le prochain exercice.

Fumeries d'Opium.—Le Président donne connaissance au Conseil d'une démarche que M. Ko, Magistrat de la Cour Mixte de la Concession française, a faite auprès de lui, dans le but d'obtenir que l'accès des fumeries d'opium soit interdit aux femmes. Ces fumeries d'opium sont actuellement fréquentées par des femmes de mauvaise vie qui y attirent les jeunes-gens, et les autorités chinoises désireraient voir disparaître cet élément de démoralisation.

Le Conseil est disposé à prendre les mesures nécessaires pour donner satisfaction sur ce point aux autorités chinoises, mais comme il lui paraît désirable de maintenir autant que possible l'uniformité des règlements en vigueur sur les deux Concessions, il charge son secrétaire d'écrire au Secrétaire de la Municipalité voisine pour savoir de lui si le Conseil Municipal du "Foreign Settlement" serait disposé à prendre des mesures analogues en ce qui le concerne.

La séance est levée à 6 h.



Séance Générale du Conseil Municipal du 20 Mai 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 20 Mai, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
 J. COOPER,
 G. MCBAIN,
 PH. MEUGNIOT,
 R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
 J. FOURNEL,
 J. MORRIS.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 4 Mai est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 20 courant, Le compte avec la Banque, L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.

Lettres de M. le Consul Général de France.— [Passes pour les bateaux du service de l'enlèvement des vidanges.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul

Général de France, en date du 6 courant, donnant communication au Conseil de la traduction d'une lettre du Taotaï où celui-ci annonce l'envoi de 30 passes destinées à mettre les bateaux de l'entrepreneur de l'enlèvement des vidanges et ordures à l'abri des requisitions que les autorités de l'intérieur pourraient vouloir exercer sur eux, ainsi que cela s'est produit récemment. Pour éviter que d'autres bateaux puissent se soustraire aux requisitions en empruntant leurs passes spéciales aux dits bateaux de vidanges, le Taotaï suggère que ces derniers soient obligés de porter une inscription indiquant à quel service ils appartiennent.

Le Conseil adopte la proposition du Taotaï et charge l'Ingénieur de faire placer un numéro d'ordre et une inscription sur les bateaux en question.

[Dépôts d'immondices dans la Cité chinoise.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date de 6 courant, communiquant au Président du Conseil la traduction de la réponse du Taotaï à la lettre qui lui a été adressée par le Consul relativement à l'enlèvement des amas de matières en décomposition accumulées sur la rive du Whampou, du Poste de l'Est à Tonkadou.

Il résulte de cette communication que le Taotaï a invité le magistrat du district de Shanghai à prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître ces dépôts d'immondices.

[Nomination dans la Garde Municipale.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 9 courant, informant le Président du Conseil qu'il a révoqué de ses fonctions l'agent indigène No. 54, Wang-Yen-Tsieng, et qu'il l'a remplacé par le nommé Ling-Chang-Ho, révocation et nomination qui ont eu leur effet à partir du 4 courant.

[Demande de Congé du garde Orsoni.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 12 courant, transmettant au Président du Conseil une demande d'un congé de neuf mois du garde de 1ère classe ORSONI, au service de la Municipalité depuis neuf ans.

Le Conseil accorde le congé demandé aux conditions habituelles, c'est-à-dire avec demi-solde et passage en 3e classe.

Fumeries d'Opium.—Lecture est donnée d'une lettre du Secrétaire du "Municipal Council," en date du 13 courant, d'après laquelle le Conseil de la Concession voisine est disposé à prendre, de concert avec le Conseil Municipal français, des mesures pour interdire aux femmes l'accès des fumeries d'opium sur les deux Concessions.

Le Conseil pense qu'il serait bon de mettre ces mesures en vigueur à partir du 1er Juillet prochain et charge son secrétaire de s'informer si le Conseil voisin est disposé à adopter cette date.

Taxe sur les abris en nattes.—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité, en date de ce jour, signalant au Président du Conseil les dégradations causées aux ouvrages de la voie publique par les nattes installées pendant la saison chaude devant un grand nombre de magasins de la Concession et sur lesquelles il n'est perçu aucune taxe, alors que dans le "Foreign Settlement" ces mêmes abris sont frappés d'un impôt de Tls. 2.00 par fang carré, et ceux en toile d'un impôt de Tls. 0.50.

Sur la proposition de l'Ingénieur le Conseil décide de lever sur les abris en nattes et en toile une taxe uniforme de Tls. 0.40 par mois et par chang de façade.

Achat d'un matériel de théâtre.—Sur la proposition du Président, le Conseil approuve l'achat à la vente de M. E. D. Sassoon, pour une somme de Tls. 102, du matériel nécessaire à l'installation d'une scène de théâtre dans le but de remplacer un matériel semblable qui avait été offert à la Municipalité par la Société Dramatique française et qui a été avarié au point d'être hors de service.

La séance est levée à 5 h.

Séance Générale du Conseil Municipal du 24 Juin 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 24 Juin, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

J. COOPER,
J. MORRIS,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. J. G. BOIS,
P. BRUNAT,
J. FOURNEL,
G. MCBAIN,
PH. MEUGNIOT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 20 Mai est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 24 courant,

Le compte avec la Banque,

L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service, du Médecin et de l'Inspecteur des Marchés sont lus et approuvés.

Lettre de M. le Consul Général de France.—**[Garde Municipale.]**—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 16 courant, informant le Président de la radiation des cadres de la Garde Municipale de l'agent indigène No. 36, Tchu-Tsiu-Tsai, et de son remplacement par le nommé Tseu-Tsin-Kwé.

Fumeries d'Opium.—Lecture est donnée d'une lettre du Secrétaire du "Municipal Council" d'après laquelle le Conseil Municipal de la Concession voisine accepte la proposition du Conseil Municipal français de mettre en vigueur à partir du 1er Juillet prochain la mesure interdisant aux femmes l'accès des fumeries d'opium.

Lecture est donnée de l'ordonnance consulaire en date du 11 courant interdisant aux femmes l'accès des fumeries d'opium à partir du 1er Juillet prochain.

Des affiches contenant la traduction en Chinois de l'ordonnance ci-dessus ont été placées sur les murs de la Concession française le 20 courant, et, le même jour, la Municipalité voisine a fait poser dans le "Foreign Settlement" des affiches rédigées dans le même sens.

Réunion à la Municipalité des Résidents français de Shanghai et des Résidents étrangers de la Concession.—Lecture est donnée du Compte-rendu suivant de la réunion des résidents français de Shanghai et des étrangers de la Concession française tenue à la Municipalité le 13 courant.

Le Samedi 13 Juin 1891, à 3 heures de l'après-midi, sur la convocation de M. R. WAGNER, Consul Général de France à Shanghai, a eu lieu à l'Hôtel de la Municipalité française, dans la Salle des Fêtes, une réunion des résidents français de Shanghai et des résidents étrangers de la Concession française.

M. le Consul Général de France prend place au fauteuil présidentiel et invite à s'asseoir à côté de lui, pour constituer le bureau,

M. le Capitaine de Vaisseau, J. THOUNENS, *Commandant du "Villars"*

MM. J. CHAPSAL, *Président du Conseil Municipal français,*

P. BRUNAT, *Membre du do.*

J. FOURNEL. *do. do.*

PH. MEUGNIOT, *do. do.*

C. BERTHELOT, *Chef de la Garde Municipale,*

C. BLONDIN, *Ingénieur de la Municipalité, Chef de district de la brigade des pompiers,*

R. DE MALHERBE, *Secrétaire de la Municipalité.*

M. le Consul Général rappelle aux personnes présentes le but de la réunion qui est de s'entendre sur les mesures à prendre pour la sécurité de la Concession française dans le cas où les troubles qui se sont produits récemment dans plusieurs villes de la vallée du Yangtsé viendraient à se manifester également à Shanghai. M. le Consul ne pense pas qu'il y ait dans la situation actuelle aucun symptôme de nature à causer de bien sérieuses alarmes à une colonie européenne aussi en état de se défendre que l'est celle de Shanghai; mais sans s'exagérer le danger il est bon de se préparer à lui faire face. Le Conseil Municipal de la Concession voisine a pris soin d'annoncer dans les journaux le signal d'alarme qui serait donné sur la dite Concession dans le cas où une émeute surgirait que la police pourrait être impuissante à réprimer : ce signal consistera en quatre coups de canon suivis de coups rapides de la cloche à incendie. M. le Consul de France propose qu'à ce signal les résidents français de Shanghai et les résidents étrangers qui, ne faisant pas partie du corps déjà organisé des "Volontaires de Shanghai" seraient disposés à s'offrir pour la défense de la Concession française, se rendent en armes au vieux Consulat, sur le Quai de France, en y escortant les femmes et les enfants. La situation du vieux Consulat, près de la rivière, permettra de prendre rapidement les mesures nécessaires à la sécurité des femmes et des enfants, après quoi les résidents armés seront dirigés sur les points où leur présence pourra être le plus utile dans le but de laisser une plus grande liberté d'action au dehors à la Garde Municipale. Dans le cas où ces mesures ne suffiraient pas, il serait fait appel à la Marine française dont la présence à Shanghai est bien faite pour rassurer les habitants contre les dangers qui pourraient se produire. [Applaudissements.]

La Municipalité française, en dehors des armes et des munitions nécessaires à la Garde, possède un surplus qu'elle mettra à la disposition des résidents non-armés qui se seront rendus au point de ralliement (le vieux Consulat).

Sur la proposition de M. MIGNARD, des listes sont mises en circulation parmi les membres de la réunion pour que ceux qui sont disposés à s'offrir pour la défense de la Concession y inscrivent leurs noms.

Sur une observation de M. BLONDIN, M. le Consul rappelle aux membres de la Brigade des pompiers que c'est en cette qualité que l'on compte sur leurs services, dans le cas où le signal d'alarme serait donné.

M. le Consul Général, s'adressant alors en anglais aux membres étrangers de la réunion, résume pour eux les observations qui précèdent et y joint ses remerciements et ceux du Conseil Municipal pour l'empressement avec lequel ils ont bien voulu répondre à l'appel qui leur a été fait. [Applaudissements.]

Le plan proposé par M. le Consul Général de France ayant reçu l'assentiment unanime de la réunion, la séance est levée à 3 h. 45 m.

Les membres de la réunion dont les noms suivent se sont inscrits comme volontaires pour la défense de la Concession française :—

MM. L. ALLÈNE,
 C. M. D'ALMEIDA,
 F. A. M. D'ALMEIDA,
 J. APPAY,
 BÉRINDOAGUE,
 A. J. BJENE,
 E. BLANC,
 C. BLONDIN,
 P. BRUNAT,
 P. BURE,
 P. CASSIGNEUL,
 J. CHAPSAL,
 A. COLOMB,
 W. DUFOUR,
 V. DUVAL,
 EMAMOODEEN,
 F. H. FARWELL,
 M. FOREST,
 J. FOURNEL,
 GAILLARD,
 CTE. G. DE GALEMBERT,
 GALLETI,
 P. GÉNIN,

MM. U. GIRARD,
 H. A. HANSEN,
 O. HECHT,
 C. JORDAN,
 J. JUMELIN,
 N. C. KOFOED,
 LAJEAT,
 B. MAGNAN,
 R. DE MALHERBE,
 A. MARTEL,
 E. MARTEL,
 L. MARTEL,
 J. R. MICHAEL,
 P. MIGNARD,
 F. MÖLLER,
 AUG. NEUBOURG,
 A. J. NORONHA,
 R. DE NULLY,
 J. ORIOU,
 J. PARISET,
 C. PATUREL,
 M. PETERSEN,
 G. PORTIER,
 A. M. DE PRAT,
 RACINE,
 RADAMELLE,
 RAMASSE,
 J. RANGEL,
 S. J. RANGEL,
 RAPPAPORT,
 P. RENAULT,
 P. REY,
 RICCO,
 A. L. ROBERTSON,
 T. E. ROBSON,

MM. A. E. ROGERS,
 E. ROMANET,
 L. ROUSTAN,
 SCHLUMBERGER,
 A. SEISSON,
 J. TOCHE,
 H. VAISSIÈRE,
 U. VIDEAU,
 N. VILOUDAKI,
 H. VINAY,
 R. WAGNER,
 WOODFORD.

M. SCHERZER [absent de Shanghai lors de la réunion, s'est fait inscrire depuis].

Demande de Licence.—Lecture est donnée d'une lettre du Sieur C. WALLIS, sujet allemand, demandant l'autorisation d'ouvrir au No. 23 du Quai du Yang King Pang un restaurant à l'enseigne suivante : "The Mariners Hotel."

Le nombre actuel des débits de boissons n'étant que de 7 et la limite réglementaire des licences étant de 8, les informations recueillies sur le compte du Sieur WALLIS étant d'autre part satisfaisantes, le Conseil décide d'accorder la licence demandée.

Secours à la veuve et aux enfants d'un shroff de la perception.—Sur la demande du Secrétaire de la Municipalité, un secours de Tls. 80 est accordé à la veuve et aux enfants de Tchen-U-Dan, shroff de 1ère classe de la perception, décédé le 24 Mai après seize ans de bons services rendus à la Municipalité.

Secours à la veuve et aux enfants d'un cantonnier de la Municipalité.—Sur la demande de l'Ingénieur de la Municipalité, un secours de \$100 est accordé à la veuve et aux enfants de Tchang-Woo, cantonnier de 1ère classe, au service de l'Administration pendant 14 ans et tué à l'incendie du 8 courant, en accomplissant son devoir de pompier.

Le Secrétaire est chargé de s'informer si la "Fire Commission" est disposée à ajouter une certaine contribution à ce secours.

Travaux Publics.—[**Expropriation d'une partie du lot 133.**]—Sur la demande de M. D. W. HERRING, représentant des héritiers Yates, et sur le rapport favorable de l'Ingénieur de la Municipalité, le Conseil accorde une indemnité de Tls. 100 pour l'expropriation d'une parcelle de terrain de Mow = 0.0245 faisant partie du lot 133 du plan cadastral et destinée à l'élargissement et à la rectification de la voie publique à l'angle de la Rue Touranne et du Quai de la Brèche.

Pont de Ting-Kong-Djio sur la Route de Sikawei.—Sur un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité, en date de ce jour, signalant la nécessité urgente de reconstruire le pont Ting-Kong-Djio, sur la route française de Sikawei, le Conseil accorde, pour ce travail, un crédit de Tls. 460 ainsi répartis :—

2 culées en bois d'ûr 8''/8'' 7 changs 3'	à Tls. 40	...Tls. 292
10 traverses de 10''/10''	48
Platelage en bois d'ûr, 3' d'épaisseur, 2 fangs 7	32
Garde-fous, 6 changs	20
Raccordements des berges et de la chaussée	68
Total.....		<u>Tls. 460</u>

Fête Nationale du 14 Juillet.—Le Conseil jugeant, d'accord avec M. le Consul Général de France, qu'en raison de la situation actuelle, il importe d'écarter toutes les circonstances qui pourraient donner lieu à des attroupements trop considérables, décide de supprimer pour cette année les illuminations publiques qui étaient faites les années précédentes aux frais de la Municipalité. La célébration de la Fête Nationale se bornera à la réception habituelle qui a lieu dans la Salle des Fêtes de la Municipalité et à des décorations à l'aide de pavillons. Un crédit de Tls. 100.00 est voté pour cet objet.

Taxe sur les abris en nattes et en toile.—La taxe votée le 20 Mai, à la dernière séance du Conseil Municipal, sur les abris installés dans les rues de la Concession pendant la saison chaude, visait surtout les abris en nattes ; mais l'Ingénieur fait remarquer que cette année les abris en nattes ont été remplacés, dans de nombreux cas, par des abris en toile qui occupent beaucoup moins d'espace en

largeur, causent beaucoup moins de dégâts à la voie publique parce qu'on les relève en temps de pluie, et qu'il serait, pour ces raisons, excessif d'imposer au taux de Tls. 0.40 par chang de façade, comme les abris en nattes. En conséquence le Conseil, revenant sur la mesure précédente, décide de frapper les abris en toile d'une taxe de Tls. 0.10 par mois et par chang de façade et de ne maintenir la taxe de Tls. 0.40 que pour les abris en nattes.

La séance est levée à 5 h. 30 m.

Séance Générale du Conseil Municipal du 8 Juillet 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 8 Juillet, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. P. BRUNAT,
J. COOPER,
J. FOURNEL,
PH. MEUGNIOT,
J. MORRIS,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. J. C. BOIS,
G. MCBAIN.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 24 Juin est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 8 courant,

Le compte avec la banque,

L'état des recettes et des dépenses sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.

Lettres du Consulat d'Espagne.—Lecture est donnée d'une lettre de M. DE BONILLA, en date du 28 Juin, annonçant qu'il a remis le service du Consulat d'Espagne à M. H. DE URIARTE, et

d'une lettre de M. DE URIARTE confirmant la précédente et annonçant au Président du Conseil Municipal que le Consulat d'Espagne à Shanghai est érigé en Consulat Général.

Lettre de la "Fire Commission."—Lecture est donnée d'une lettre en date du 3 courant, de M. J. A. POND, Secrétaire de la "Fire Commission" informant le Secrétaire de la Municipalité que la "Fire Commission" a voté un secours de \$100 à la veuve et aux enfants de Chang Woo, de la Compagnie de pompiers "Le Torrent," tué à l'incendie du 8 Juin.

Concession dans le Cimetière Municipal.—Sur la demande de M. BLONDIN, Capitaine de la Compagnie de pompiers, "Le Torrent," le Conseil accorde la gratuité du terrain où repose, au Cimetière Municipal, feu PIERRE BAUD, membre de la Compagnie "Le Torrent" pendant cinq années et décédé le mois dernier, laissant sa veuve et sa fille de six ans avec des ressources très-limitées.

Travaux Publics.—[Crédits.]—Sur la demande de l'Ingénieur de la Municipalité, les crédits suivants sont accordés :—

1°—Pour reconstruction du drain public de la Rue du Wei Kwé, sur une longueur de 32m. 80 entre les Rues de Saïgon et des Pères Tls. 90

2°—Pour reconstruction des deux dauphins du Ponton des Messageries (à imputer sur le Crédit d'entretien des Pontons) Tls. 150

3°—Pour remplacer le Mât de Signaux au Sémaphore Municipal, renversé par un coup de vent le 30 Juin.. Tls. 250

4°—Pour reconstruction du mur de clôture du Cimetière (façade Est); établissement d'une palissade en planches (Côté Nord); ouverture et mise en état de viabilité de la voie en bordure, partant de l'entrée du Cimetière et le longeant à l'Est (montant porté au budget) Tls. 800

5°—Pour réfection du macadamisage des Chaussées :—

Quais de la Pagode. [Nord et Sud]:

MatériauxTls.	150
Journées d'ouvriers	„	50

Quai des Fossés :

Pavage	„	150
Matériaux	„	500
Journées d'ouvriers	„	150

Tls. 1,000

Route de Sikawei, entre Ting-Kong-Djo et la Route de l'Arsenal, pour réfection du macadamisage, fourniture de matériaux, journées de coolies, remaniement de l'allée des cavaliers au delà de Siemen jusqu'au Pont de l'Arsenal ... Tls. 1,600

6°—Pour achèvement des Quais de l'Ouest et Confucius prolongés, le solde de la somme de Tls. 8,400 portée au budget, soit : ... Tls. 5,200

[Pont de Ting-Kong-Djo.]—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité informant le Président que les propriétaires riverains ont décidé de supprimer le fossé sur lequel passe le pont de Ting-Kong-Djo et de le remplacer par un drain couvert, ce qui rendrait inutile la reconstruction du dit pont, mais nécessiterait la construction d'un petit aqueduc pour conduire les eaux du fossé en question au Defence Creek.

Le coût de cet ouvrage serait de

Tls. 140 auxquels il convient d'ajouter

„ 100 pour raccordements des berges, garde-fous, macadamisage, remblai de la route, et

„ 100 comme contribution à la dépense que feront les propriétaires riverains pour transformer le fossé en drain couvert

Soit Tls. 340 qui représentent une économie de Tls. 120 sur les

Tls. 460 votés à la dernière séance pour la reconstruction du pont de
Ting-Kong-Djio.

Le Conseil vote ce crédit de Tls. 340.

Fourniture de la glace aux 3 postes de police.—

Sur la demande du Président, le Conseil décide de payer la consommation de glace de la Garde Municipale ce qui, aux prix de cette année, représente une dépense de \$21.00 pour les trois postes, pour chacun des mois d'été.

Enlèvement des vidanges.—Plusieurs plaintes sont parvenues au Conseil, notamment de la part des résidents riverains du Yang-King-Pang, sur les inconvénients qui résultent du mode actuel d'enlèvement des vidanges. Les émanations qui s'échappent des bateaux affectés à ce service font des bords du Yang-King-Pang un séjour peu désirable.

Le Conseil pense qu'il convient que les Ingénieurs des deux Municipalités élaborent un plan pour un mode plus satisfaisant d'enlèvement des vidanges et le Secrétaire est chargé d'écrire dans ce sens au Conseil de la Concession voisine.

Lettre de M. le Consul Général de France.—[Punition infligée à 2 sous-officiers de la Garde Municipale.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 7 courant, informant le Président que, par ordonnance en date du 6 courant, le Sous-Chef JARNO a été puni de quinze jours de retenue de solde et le Sergent CHAIGNEAU de sept jours de retenue de solde, tous deux ayant outrepassé leurs pouvoirs dans l'arrestation d'un Chinois pour contravention au règlement de police.

Le Conseil pense que M. le Consul Général de France a fait tout ce qu'il y avait à faire en cette occasion et que l'attitude de M. W. V. DRUMMOND, avocat du Chinois arrêté, telle qu'elle ressort de la correspondance publiée par lui dans le "N.-C. Daily News," est injustifiable.

Le Conseil pense aussi qu'il y a lieu de saisir cette occasion de prier M. le Consul Général de France de vouloir bien renouveler à la Garde Municipale l'ordre d'agir avec la discrétion voulue dans la répression des délits et sans recours inutile à la force brutale.

La séance est levée à 5 h. 15 m.

Séance Générale du Conseil Municipal du 29 Juillet 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 29 Juillet, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
 J. COOPER,
 J. MORRIS,
 R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
 J. FOURNEL,
 G. MCBAIN,
 PH. MEUGNIOT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 8 Juillet est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 29 courant, Le compte avec la Banque, L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les Rapports des Chefs de service, du Médecin et de l'Inspecteur des Marchés sont lus et approuvés.

Lettres de M. le Consul Général de France.—
[Nomination dans la Garde Municipale.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 16 courant, informant le Président de la nomination dans la Garde Municipale, à titre d'agent de 3e classe, du Sieur LUCAS, ARTHUR.

[Correspondance avec M. W. V. Drummond.]—
 Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 16 courant, communiquant au Président une lettre qui lui a été adressée par M. W. V. DRUMMOND.

Lettre de M. W. V. DRUMMOND :

“Shanghai, — July, 1891.

“Sir,

“I have received instructions from all the principal oil merchants residing
 “in the French Settlement to address you on the following subject.

“They inform me that there is a regulation of the Municipal Council North
 “of the Yang-King-Pang, which states that ten tins of Kerosine oil, and no more,
 “can be stored in one house, at one time, and that any one breaking this regulation
 “will be fined. They also say that fines are often inflicted on the French side
 “with reference to the storage of oil, but they are not aware of any regulation
 “on the subject. They therefore instruct me to ask you to be good enough to
 “inform me whether there is any regulation in force on this point, and, if so, what
 “are the terms of it? and in the event of there being no regulation at present they
 “further request that a regulation may be made, and they may be informed of it.”

“I am, Sir,

“Your obedient servant,

“W. V. DRUMMOND.”

Réponse du Président du Conseil Municipal à la lettre ci-dessus :

“Shanghai, 16 Juillet, 1891.

“Monsieur,

“M. le Consul Général de France m'a communiqué la lettre que vous lui
 “avez adressée et dans laquelle vous lui demandez, au nom des principaux mar-
 “chands d'huile de la Concession française, qui vous ont confié ce mandat, quelle
 “quantité d'huile de pétrole ils sont autorisés à avoir en magasin.

“Dans la séance générale du Conseil Municipal du 3 Novembre 1869, cette
 “quantité a été fixée à six “tins” de quatre gallons et cette décision est restée
 “en vigueur depuis cette date.

“ Permettez-moi de considérer comme invraisemblable que jusqu’à ce jour les
 “ marchands d’huile soient restés privés d’un renseignement dont il leur est si
 “ difficile de se passer sans s’exposer à une amende et qu’il leur est si facile d’obtenir
 “ dans les bureaux de la Municipalité, sans avoir recours à un intermédiaire.

“ Veuillez agréer, Monsieur, l’assurance de mes sentiments les plus distingués.

“ *Le Président,*

“ J. CHAPSAL.”

[**Pont de Ting-Kong-Djio.**]—Lecture est donnée de la correspondance suivante au sujet du pont de Ting-Kong-Djio ou Fang-Pang-Djio :

“ Shanghai, 24 Juillet 1891.

“ Monsieur le Président,

“ J’ai l’honneur de vous transmettre ci-joint copies d’une lettre qui m’a été
 “ adressée par S. E. le Taotaï et de la réponse que j’y ai faite.

“ Je vous prie de placer ces documents sous les yeux des Membres du Conseil

“ Veuillez agréer, etc.,

(Signé) “ R. WAGNER.”

“ Monsieur CHAPSAL, *Président du Conseil d’Administration Municipale de la Conces-*
 “ *sion Française.*”

Copie d’une lettre adressée par S. E. NIÉ, Taotaï de Shanghai à M. R. WAGNER, Consul Général de France :

“ Le 22 Juillet 1891.

“ M. TCHOU, délégué du bureau de Police situé en dehors de la porte de l’Ouest
 “ m’informe que des notables lui ont adressé un rapport d’où il résulte “ qu’au Sud
 “ de la Pagode de Ning-Po (au nord et en dehors de la Porte de l’Ouest), et devant
 “ la porte de la fabrique d’allumettes Yong-Tch’ang se trouve le pont F’ang-
 “ Pang-Kiao et à l’Ouest du dit pont le ruisseau appelé Tchou-King-Pang qui
 “ communique sans doute avec le ruisseau F’ang-Pang, et que ces personnes
 “ demandent qu’on empêche le Conseil d’Administration français de mettre
 “ à exécution son projet de détruire le pont et de combler le ruisseau en question
 “ pour construire une route.” M. TCHOU me prie en conséquence d’en informer
 “ le Consul Général de France pour qu’il donne l’ordre de faire cesser les travaux.

“ Or, je trouve que le Conseil Municipal ne doit pas prendre sur lui de faire
 “ faire dans un endroit situé en dehors de la Concession des travaux de démolition
 “ et des remblais. Le pont F'ang-Pang-Kiao a toujours été, dit-on, d'une grande
 “ utilité pour la circulation, et quant au ruisseau Tchou-King-Pang il offre
 “ une certaine importance à cause de l'utilité que peut avoir son eau (pour les
 “ propriétaires riverains) de sorte qu'on ne peut ni détruire le pont ni combler le
 “ ruisseau.

“ Aussi doit-on défendre au Conseil Municipal de mettre son projet à exécution
 “ afin de répondre à des vœux unanimes.

“ Outre que j'ai donné une réponse au délégué TCHOU et que j'ai ordonné au
 “ magistrat du district de Shanghai et au Juge de la Cour Mixte française d'examiner
 “ l'affaire et de m'adresser un rapport, il est de mon devoir de vous faire tenir, M.
 “ le Consul Général, la présente dépêche avec prière de vouloir bien inviter la
 “ Municipalité à faire cesser les travaux sans retard et à faire remettre le plus tôt
 “ possible (en état) la partie du pont qui a été détruite.

“ Pour traduction conforme.

“ L'interprète,

(Signé) “ GUERIN.”

Réponse de M. WAGNER à la lettre précédente :

“ 23 Juillet 1891.

“ Excellence,

“ J'ai l'honneur de vous accuser réception de la dépêche que vous m'avez
 “ écrite le 22 de ce mois au sujet d'un pont sur la route de Si-ka-vey. V. E. n'a
 “ pas été exactement informée. Le pont en question se trouvant hors d'usage, la
 “ Municipalité avait donné l'ordre à son Ingénieur de le reconstruire dans les mêmes
 “ conditions. C'est à la demande des propriétaires riverains qu'elle a consenti
 “ à le remplacer par un tunnel en maçonnerie plus durable et qui ne devait gêner
 “ en rien le mouvement des eaux dans la petite crique. Il ne s'agissait donc en
 “ aucune façon de nuire à la circulation de la route ni de combler le ruisseau en
 “ question, qui d'ailleurs n'est autre chose qu'un égout infect, dangereux pour
 “ la salubrité du voisinage.

“ Mais du moment que cette amélioration soulève des objections, le Conseil
 “ est tout prêt à en revenir à son premier plan et à reconstruire le pont tel qu'il
 “ existait.

“ Je regrette toutefois de constater une fois encore que la Municipalité ne trouve
 “ pas auprès des autorités le concours sur lequel elle devrait compter lorsqu'elle
 “ entreprend d'améliorer la route de Si-ka-vey qu'elle entretient à ses frais.

“ Veuillez, etc.,

(Signé) “ R. WAGNER.”

Le Conseil, revenant sur sa décision du 8 Juillet, décide de donner des instructions à M. BLONDIN pour qu'il mette à exécution le plan de reconstruction du pont proposé et adopté dans la séance du 24 Juin dernier.

Lettre de M. le Consul de Hollande.—Lecture est donnée d'une lettre de M. ARMIN HAUPT, en date de ce jour, informant le Président du Conseil qu'il a pris la gérance du Consulat des Pays-Bas à Shanghai.

Lettres du "Municipal Council."—[**Enlèvement des vidanges.**]—Lecture est donnée d'une lettre du Secrétaire du "Municipal Council," en date du 22 courant, où il est dit que l'Ingénieur de la Municipalité voisine a reçu des instructions pour s'entendre avec l'Ingénieur de la Municipalité française sur un plan à dresser en commun pour un meilleur mode d'enlèvement des vidanges.

[**Abattoir public.**]—Par une lettre en date du 28 courant M. THURBURN, informe le Secrétaire de la Municipalité française que le "Municipal Council" est disposé à examiner de nouveau la question de l'établissement d'un abattoir public et que l'Ingénieur de la Municipalité voisine doit s'entendre avec M. BLONDIN pour l'élaboration d'un plan à soumettre aux deux conseils.

Travaux publics.—[**Crédits.**]—Sur la demande de l'Ingénieur de la Municipalité les crédits suivants sont accordés :

Macadamisage—

1°—Rue du Consulat [devant l'Hôtel Municipal.]

Fourniture de matériauxTls. 150

Journées d'ouvriers" 50

—————Tls. 200

2°—Rue de Palikao [entre la rue du Consulat et le pont No. 8].

Fourniture de matériauxTls. 200

Journées d'ouvriers" 75

—————" 275

3°—Quai de France [entre le Quai de la Pagode et la rue Formose].

Fourniture de matériauxTls. 250

Journées d'ouvriers" 100

Réfection des trottoirs" 150

—————" 500

Total (compris dans le budget du présent exercice...Tls. 975

Logements des employés au Dépôt :

Pour réfection des enduits, peinture et couverture ... Tls.	150
Pour remplacement de la vérandah en charpente (hors de service) par une vérandah en maçon- nerie ,,	450
(à imputer sur "l'entretien des bâtiments Municipaux") Tls.	600
Achat d'un tapis pour la Salle des Fêtes Tls.	117
Achat de globes et verres de lampes à gaz, d'après la facture de MM. THIBAUD père et fils de Lyon frs. 444.60 Tls.	80.22

Demande de Congé.—Un congé d'un mois est accordé à M. PORTIER pour lui permettre d'accompagner au Japon Mme. PORTIER dont l'état de santé, d'après un certificat de M. le Dr. BLANC, réclame impérieusement ce déplacement.

La séance est levée à 5 h. 30 m.

Séance Générale du Conseil Municipal du 12 Août 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 12 Août, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
 J. COOPER,
 G. MCBAIN,
 J. MORRIS,
 R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
 J. FOURNEL,
 PH. MEUGNIOT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 29 Juillet est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 12 courant,

Le compte avec la Banque,

L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.

Lettres de M. le Consul Général de France.—
[Nomination dans la Garde.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 11 courant, informant le Président de la nomination dans la Garde Municipale, à titre d'agent stagiaire, et en remplacement de l'agent ORSONI, rayé des cadres, du Sieur LE BARON, marin de 2e classe, provenant de la canonnière "L'Aspic."

Le Secrétaire est chargé de porter à la connaissance d'ORSONI l'ordonnance de M. le Consul qui le raye des cadres de la garde et de lui faire tenir la somme qui lui reste due sur sa solde de congé.

[Route de Si-ka-wei.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France transmettant au Président la traduction de la communication suivante du Taotai au sujet du pont F'ang-Pang-Kiao sur la route de Si-ka-wei :

" 28 Juillet 1891.

" Monsieur le Consul Général,

" J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 23 Juillet dernier.

" La reconstruction du pont en ruines de F'ang-Pang-Kiao projetée par le Conseil Municipal français offre réellement des avantages pour la circulation.

" Mais puisque ce pont se trouve en dehors des Concessions il convient que l'autorité chinoise elle-même avise au moyen de le réparer, de sorte que la Municipalité pourra ainsi se dispenser de déboursier les frais qu'entraînera sa construction.

" J'ai l'honneur de vous adresser cette nouvelle lettre avec l'espoir que vous voudrez bien inviter le plus tôt possible (les personnes intéressées) à faire arrêter les travaux et que vous me favoriserez d'une réponse.

" Veuillez, etc.

" Pour traduction conforme.

" L'interprète,

(Signé) " GUERIN."

Dès la réception de la communication ci-dessus l'ordre a été donné par le Conseil à l'Ingénieur de la Municipalité de suspendre tous les travaux sur la route de Si-ka-wei, en dehors des limites de la Concession, jusqu'à la solution du conflit soulevé entre les autorités chinoises et le Conseil.



Le Conseil pense qu'il y a lieu de prier M. le Consul Général de France d'écrire au Taotaï que la Municipalité est disposée à continuer d'entretenir à ses frais la route de Sikawei à la condition qu'elle conservera la direction et le contrôle des travaux nécessaires et qu'elle pourra se croire à l'abri d'ingérences non justifiées de la part des autorités chinoises. De son côté la Municipalité s'engagera à ne rien modifier dans l'état actuel des cours d'eau sans obtenir l'assentiment préalable des autorités indigènes aux modifications projetées.

Le Président est prié de vouloir bien exprimer dans ce sens à M. le Consul Général de France les vues du Conseil.

Lot 184.—Lecture est donnée d'une lettre de Messrs. MORRISON & GRATTON, en date du 6 courant, transmettant au Conseil une proposition de M. BUISSONNET qui s'engage, au nom de la Société Immobilière de Shanghai, à laisser valable jusqu'à la fin de cette année l'offre déjà faite de céder à la Municipalité le lot 184 moyennant une somme de Tls. 3,500.

Le Secrétaire est chargé de répondre à M. BUISSONNET que bonne note est prise de sa proposition et que le Conseil l'en remercie.

Il y aura lieu d'examiner de nouveau cette proposition lors de la discussion du budget de 1892, mais le Conseil est dès maintenant favorable à son adoption.

Travaux Publics.—Lecture est donnée d'un rapport de M. BLONDIN, en date de ce jour, signalant au Conseil les inconvénients sérieux qui résultent de l'état actuel de l'égoût public dans la rue Montauban. Sur une longueur de 5 changs, en face de l'Eglise St. Joseph, cet égoût est interrompu et ses deux tronçons, communiquant avec les deux petits drains, établis sur la propriété des Pères Jesuites, laissent échapper des exhalaisons malsaines.

L'Ingénieur de la Municipalité demande pour la continuation de l'égoût, sur une longueur de 5 changs, à raison de Tls. 20 par chang [y compris fouille, remblai et macadamisage] un crédit de... Tls. 100

Plus, pour siphonner les puisards et pour réfection
des dallages du trottoir 20

Total..... Tls. 120

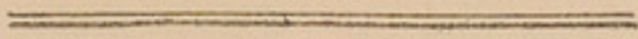


Ce crédit est accordé.

Ponton de l'Est.—[Abattoir public.]—L'Ingénieur de la Municipalité soumet également au Conseil un projet de "wharf" destiné à remplacer, en face de la place de l'Est, le ponton public récemment coulé, et un projet pour l'établissement d'un abattoir public.

Ces deux projets sont déferés à l'examen du Comité des Travaux.

La séance est levée à 5 h. 30 m.



Séance Générale du Conseil Municipal du 9 Septembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 9 Septembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. P. BRUNAT,
 J. COOPER,
 G. MCBAIN,
 J. MORRIS,
 PH. MEUGNIOT,
 R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. J. C. BOIS.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 12 Août est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 9 courant,

Le compte avec la banque,

L'état des recettes et des dépenses sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service, du Médecin et de l'Inspecteur des Marchés sont lus et approuvés.

Travaux Publics.—[Compte-rendu de la séance du Comité des Travaux du 17 Aout.—Abattoir public.—Quai du Poste l'Est.]—Lecture est donnée du Compte-rendu de la Séance du Comité des Travaux du 17 Août.

Le Conseil adopte les conclusions du Comité des Travaux en ce qui concerne l'établissement d'un abattoir public et la reconstruction du mur de Quai du Poste de l'Est.

Le Secrétaire est chargé de soumettre au Conseil Municipal de la Concession voisine les propositions du Comité des Travaux en ce qui concerne l'établissement d'un abattoir public.

[**Demands de Crédits.**]—Sur la demande de l'Ingénieur de la Municipalité les crédits suivants, prévus au budget de 1891, sont accordés :—

1°—Rue Discry, entre la rue du Consulat et le Quai des Fossés :

Remaniement du pavage de la chaussée et des trottoirsTls. 100
Remaniement des bordures „ 50
Construction de 2 puisards „ 50
Installation de 2 bouches de lavage „ 50

Total.....Tls. 250

2°—Rue Petit, entre les mêmes voies ...Tls. 250

3°—Rue de l'Administration do. ...Tls. 250

Garde Municipale.—[Lettres de M. le Consul Général de France.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 17 Août, informant le Président de la radiation des cadres de la Garde Municipale, pour cause d'insubordination, du Sieur LABRUDE.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 2 courant, informant le Président de la nomination dans la Garde Municipale du Sieur Tsa-Tsing-Ling, comme interprète de 3e

classe, en remplacement du Sieur Tcheng, décédé, et du Sieur Ze-Fang-King, comme agent dans le cadre indigène, en remplacement de l'agent No. 1, décédé.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 4 courant, informant le Président de la révocation, pour cause d'insubordination, de l'agent de 3e classe, MILON, et de la nomination, à titre d'agent stagiaire, du Sieur FABRE, LOUIS.

Lettre de M. le Chef de la Garde.—Lecture est donnée d'une lettre de M. BERTHELOT, Chef de la Garde, en date du 8 courant, demandant un supplément de solde de 5 Taels par mois en faveur du Garde de 1ère classe RAYMOND faisant l'intérim de geôlier, pendant le congé du titulaire, et un secours pour la famille de l'agent indigène No. 1, décédé le 23 Août dernier, après 22 ans de bons services.

Le Conseil accorde le supplément de solde demandé en faveur du Garde RAYMOND, plus un secours de Tls. 100 pour la famille de l'agent indigène No. 1, décédé.

“Fire Department.”—Lecture est donnée d'une lettre de M. POND, Secrétaire du “Fire Department,” informant le Conseil que la Municipalité voisine a accordé un supplément de crédit de Tls. 1,000, pour 1891, au “Fire Department,” pour achat d'échelles et de harnais, les échelles actuellement employées étant d'une longueur insuffisante et le “Fire Department” étant d'avis qu'il y a lieu de remplacer par des ponies les coolies employés jusqu'ici à la traction des pompes à incendie.

Le Secrétaire est chargé de répondre à M. POND que, bien que l'organisation spéciale de la pompe française ne donne pas lieu à l'emploi de ponies, la Municipalité française est disposée à participer pour un tiers à la dépense supplémentaire proposée par le “Fire Department.”

Démission de M. Fournel.—Lecture est donnée d'une lettre de M. J. FOURNEL, en date du 25 Août, donnant sa démission de membre du Conseil Municipal.

Sépulture Oreglia.—Le Conseil accorde la gratuité de la sépulture de feu OREGLIA, autrefois agent de la Garde Municipale et mort en état d'indigence à l'hôpital le 26 Août dernier.

Route de Si-ka-wei.—Lecture est donnée de la correspondance suivante échangée entre M. le Consul Général de France et le Taotaï au sujet de la Route de Si-ka-wei.

Copie d'une lettre adressée par M. WAGNER, Consul Général de France, à S. E. NIE, Taotaï de Shanghai:—

“ Le 19 Août 1891.

“ Excellence,

“ J'ai communiqué au Conseil Municipal de la Concession française la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 Juillet dernier, au sujet du pont de F'ang-Pang-Kiao, et des ordres ont été donnés de cesser les travaux de construction qui avaient été commencés par l'Ingénieur Municipal, bien qu'il soient de nature urgente.

“ Le Conseil serait certainement très-heureux de recevoir pour l'entretien de la route de Si-ka-wei le concours financier de l'autorité chinoise qu'il a déjà réclamé à plusieurs reprises en se fondant sur de bonnes raisons. Mais il est évident qu'il ne peut continuer à charger son budget de dépenses considérables pour cet objet, s'il ne conserve la direction et le contrôle des travaux nécessaires.

“ Je proposerai donc à V. E. de convenir que le Conseil reste chargé d'entretenir en bon état la route de Si-ka-wei, telle qu'elle est actuellement, sans intervention des autorités locales ; mais à la condition de ne rien changer aux cours d'eaux qui la croisent ou la bordent, sans s'être entendu préalablement avec vous sur les modifications qui seraient reconnues nécessaires, sur leur mode d'exécution et au besoin sur la part contributive de chacun dans la dépense.

“ Il serait entendu que l'entretien des berges du canal qui longe la route resteraient, comme par le passé, à la charge de l'administration chinoise qui donnerait avis à la Municipalité des travaux qu'elle se proposerait d'exécuter.

“ Dans le cas où cette proposition, qui me paraît très raisonnable, ne serait pas agréée par V. E., ce qui obligerait le Conseil Municipal à supprimer de son budget tout crédit pour l'entretien de la route de Si-ka-wei, celui-ci se réserverait de faire valoir ses droits à une indemnité pour les travaux qu'il a exécutés sur son parcours à la condition qu'ils devaient rester sous son contrôle et sa direction : il n'aurait certainement pas consacré les capitaux qu'elle a absorbés s'il ne s'était pas cru assuré, par la pratique d'une longue suite d'années, de faire bénéficier le public d'une voie de communication importante soigneusement entretenue.

“ Veuillez, etc.

(Signé) “ WAGNER.”

Copie de la réponse de S. E. NIÉ, Taotai de Shanghai à M. WAGNER, Consul Général de France :—

“ Le 29 Août 1891.

“ J’ai l’honneur de vous accuser réception de votre lettre (du 19 Août dernier)
 “ par laquelle vous me faisiez connaître que le Conseil Municipal français ne peut
 “ continuer à charger son budget de dépenses considérables pour l’entretien de la
 “ route de Si-ka-wei, s’il ne conserve la direction des travaux nécessaires, etc.

“ Si, en Chine, les routes nationales peuvent être fréquentées par les étrangers
 “ comme par les indigènes, les autorités locales n’en doivent pas moins les inspecter
 “ et les réparer au besoin, lorsqu’elles deviennent impraticables, et l’immixtion des
 “ étrangers n’est pas permise en pareille circonstance.

“ Le Conseil Municipal ayant eu l’excellente idée d’aviser aux moyens d’entre-
 “ tenir en bon état la route de Si-ka-wei, dans le but de faciliter la circulation des
 “ personnes, les fonctionnaires et le peuple s’associent pour lui en témoigner leurs
 “ sincères remerciements.

“ Mais on voit aussi, dans n’importe quelle partie de la Chine, les habitants
 “ se cotiser pour construire des ponts et des routes, et cependant la contribution
 “ qu’ils versent ne leur donne nullement le privilège d’accaparer le contrôle de ces
 “ ponts ou de ces routes.

“ Le chemin d’intérêt public qui nous occupe étant fréquenté par les voitures
 “ des étrangers, a pu facilement subir des dégradations et alors le Conseil Municipal
 “ l’a réparé pour en faire une route carrossable. Comme, à l’origine, on n’a point
 “ porté à notre connaissance le montant des dépenses qu’ont entraînées ces travaux
 “ de réparation, il n’y a pas possibilité pour nous (aujourd’hui) d’en faire l’estima-
 “ tion et nous ne pouvons consentir à indemniser le Conseil Municipal.

“ En résumé, alors même que la Municipalité n’aurait pas commencé à réparer
 “ à ses frais cette route, nous n’aurions point défendu aux étrangers de la fréquenter.
 “ Mais puisqu’elle a été améliorée jusqu’à ce jour et pendant plusieurs années, c’est
 “ tout profit pour le public. Si, à cause des dépenses et des travaux que le Conseil
 “ a effectués antérieurement sur cette route, cette administration a aujourd’hui
 “ l’intention de s’en assurer le contrôle futur, ou pourra la soupçonner d’avoir donné
 “ comme prétexte qu’elle avait en vue l’intérêt général tandis qu’elle avait une
 “ arrière-pensée (avoir le contrôle de la route) contrairement à son intention origi-
 “ naire qui était de faire bénéficier le public d’une voie (bien entretenue).

“ Veuillez etc.

“ Carte de S. E. NIÉ.”

Pour traduction conforme.

L’interprète p.i.,

(Signé) GUERIN.

Le Conseil pense qu'il y a lieu de prier M. le Consul Général de vouloir bien intervenir de nouveau auprès du Taotaï, dans le but d'en obtenir une réponse plus satisfaisante.

La séance est levée à 5 h. 30 m.

M. J. CHARBON.

Étaient présents :

MM. P. BUREAU,

A. O. BOIS,

C. MOULIN,

J. MONTAUDO,

P. MICHONNET,

H. de MANNING, Secrétaire.

Étaient absents :

M. J. COOPER.

Comptes-rendus.—Le compte-rendu de la séance du 8 septembre

est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 31 août

1901.

Le compte avec la Banque

est lu et approuvé et des dépenses sont soulevées au Conseil par

le rapport de M. le Secrétaire.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service, du Médecin et

de l'Inspecteur des Marchés sont lus et approuvés.

Séance Générale du Conseil Municipal du 21 Octobre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 21 Octobre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. P. BRUNAT,
J. C. BOIS,
G. McBAIN,
J. MORRIS,
PH. MEUGNIOT,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Était absent :

M. J. COOPER.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 9 Septembre est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 21 courant,

Le compte avec la Banque,

L'état des recettes et des dépenses sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service, du Médecin et de l'Inspecteur des Marchés sont lus et approuvés.

Lettres de M. le Consul Général de France.—

[Garde Municipale.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 21 Septembre dernier, informant le Président de la révocation de l'agent indigène Ly-Dong-Seng, pour cause de cécité, et de son remplacement dans la Garde Municipale par le nommé Yang-Sé-Tsu.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général, en date du 3 Octobre, informant le Président de la nomination dans la Garde Municipale, à titre d'agent stagiaire, du Sieur BASTIANI, DOMINIQUE, pour prendre effet à partir du 1er courant.

[Liste des Sémaphores.]—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 12 courant, transmettant au Président la liste des Sémaphores qui lui a été envoyée par M. le Consul Général d'Allemagne.

Abattoir public.—Lecture est donnée d'une lettre du Secrétaire du "Municipal Council," en date du 15 courant, en réponse à celle qui lui a été adressée, le 14 Septembre dernier, par le Secrétaire de la Municipalité française, au sujet de l'établissement d'un abattoir public.

Le Conseil Municipal de la Concession voisine pense que le terrain de la Mission des Lazaristes, proposé par le Conseil Municipal français pour y établir un abattoir public, aux frais des deux Municipalités, ne remplit pas toutes les conditions voulues, par le fait qu'il est situé en dehors des limites des deux Concessions. Le "Municipal Council" a fait choix, dans le quartier de Hong'kew, d'un terrain qui lui paraît plus approprié aux besoins de l'établissement projeté et où il a décidé de construire, à ses frais, un abattoir public. Dans le cas où le Conseil Municipal français déciderait de construire un établissement semblable pour son compte, le "Municipal Council" serait heureux de s'entendre avec lui pour l'adoption d'un règlement commun aux deux Concessions.

Le Conseil pense qu'il n'y a pas lieu de donner suite pour le moment au projet de l'établissement d'un abattoir sur le terrain de la Mission des Lazaristes, mais il tient à remercier M. MEUGNIOT d'avoir bien voulu offrir ce terrain à la Municipalité.

Fourniture des chevaux pour les services municipaux.—Lecture est donnée d'une lettre du 10 courant où Say-Zoong, adjudicataire de la fourniture des chevaux pour l'exercice 1891, prie le Conseil de lui accorder un contrat d'une durée de trois ans qui lui paraît nécessaire pour diminuer les risques encourus.

Décidé de répondre à Say-Zoong que le Conseil ne peut pas se départir de la règle de n'accorder que des contrats d'un an aux divers adjudicataires des services municipaux, mais que, s'il lui convient de soumissionner de nouveau à l'époque habituelle, il sera tenu compte non-seulement du chiffre de sa soumission mais aussi de la façon dont il aura exécuté son contrat pour l'exercice 1891.

Logeurs.—Lecture est donnée d'un rapport du Contrôleur-Comptable signalant l'existence sur la Concession d'une classe d'industriels qui hébergent pour un prix moyen de Tls. 6.00 par mois environ, les commerçants de passage à Shanghai pour leurs affaires auxquels ils servent en même temps de courtiers. Ces courtiers-logeurs refusent de payer la taxe appliquée aux logeurs habituels, sous prétexte qu'ils n'appartiennent pas à la même catégorie et portent un nom différent en chinois. Ces raisons ne paraissant pas au Conseil des motifs valables d'exemption, il est décidé d'appliquer aux industriels en question la même taxe que celle prélevée sur les logeurs.

Lettres de M. Servant.—Lecture est donnée de deux lettres de M. A. SERVANT, en date des 5 et 27 Août, relatives à des expéditions pour le compte de la Garde Municipale.

La séance est levée à 5 heures.

Séance Générale du Conseil Municipal du 18 Novembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 18 Novembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. P. BRUNAT,
 J. C. BOIS,
 J. COOPER,
 G. MCBAIN,
 J. MORRIS,
 PH. MEUGNIOT.
 R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 21 Octobre est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 18 courant, Le compte avec la Banque, L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les Rapports des Chefs de service, du Médecin et de l'Inspecteur des Marchés sont lus et approuvés.

Lettre de M. le Consul Général de France.—**[Garde Municipale.]**—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général de France, en date du 5 courant, informant le Président

du Conseil de la nomination dans la Garde Municipale et dans le cadre indigène, du Sieur Tseu-Tsa-Ling, en remplacement de l'agent décédé, Lo-Ha-Do.

Lettre de M. le Consul de Russie.—Lecture est donnée d'une lettre de M. REDING, Consul de Russie, en date du 17 courant, priant le Président de vouloir bien accorder l'usage de la Salle des Fêtes de la Municipalité pour un bal qui doit être donné le 15 Décembre prochain au profit des victimes de la famine en Russie.

Le Conseil accorde avec empressement l'autorisation demandée, et le Secrétaire est chargé d'en informer M. REDING.

Lettres de M. A. Servant.—Communication est donnée de trois lettres de M. A. SERVANT, en date des 30 Septembre, 7 et 9 Octobre. Par cette dernière M. SERVANT remet son compte-courant, soldant en sa faveur par fcs. 9,798.20 valeur 10 Octobre 1891. La dernière expédition de M. SERVANT complétant les commandes qui lui avaient été données pour le compte de la Municipalité, le Secrétaire est autorisé à lui faire tenir le solde de son compte, après vérification.

Travaux publics.—[Demande de Crédits.]—Sur la demande de l'Ingénieur de la Municipalité, le Conseil accorde le Crédit suivant pour travaux de viabilité à exécuter aux abords de la Procure des Missions Etrangères, récemment construite, sur le Quai de France et la Rue du Consulat :

Pavage des caniveaux Tls.	20
Macadamisage (chaussée et contre-allée) „	50
Journées d'ouvriers „	30
Fourniture et pose de bordures... „	70
Dallage en ciment „	180
Drains et gargouilles „	60
Déplacement d'une borne-fontaine „	20
	<hr/>	
	Tls.	430
	<hr/>	

Lot 152.—Lecture est donnée d'une lettre de M. J. COOPER, en date du 14 courant, demandant, comme représentant du nouveau propriétaire du lot 152, [ancienne propriété de la Compagnie du Gaz fran-

çais] d'être indemnisé à raison de Tls. 2,400 par mow pour la portion du dit lot expropriée pour l'élargissement de la Rue des Pères et de la Rue de Saïgon. La surface totale expropriée est de mow 0.1203 mais une petite portion de mow 0.0298 ne sera livrée à la Municipalité que lors de la reconstruction des bâtiments en bordure sur ce point. Le Conseil décide d'acheter dès à présent la surface totale de mow 0.1203 sur la base du prix demandé soit pour Tls. 288.72.

Construction de 2 passerelles.—Dans la même lettre M. COOPER informe le Conseil que le propriétaire du lot ci-dessus (lot 152) et plusieurs propriétaires du voisinage désireraient voir construire sur le Yang-King-Pang deux passerelles, l'une dans le prolongement de la Rue de Saïgon et de "Kwangsi Road," l'autre, au coin de "Defence Creek," dans le prolongement du Quai de l'Ouest en cours de construction. Les propriétaires en question seraient disposés à contribuer à la dépense que feraient les deux Municipalités pour la construction de ces ponts.

Lecture est donnée d'une lettre de M. MEUGNIOT, en date du 17 courant, présentant une requête dans le même sens au nom des locataires du lot 155 appartenant aux Lazaristes du Kiangsi.

Lecture est donnée également d'un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité, en date du 16 courant, qui fait ressortir les avantages qui résulteraient, pour le développement de la Concession française, de la construction des ponts proposés, et qui recommande l'adoption des ponts en fer de 3 à 4 mètres de large connus en France sous le nom de "ponts militaires," lesquels seraient suffisants pour les besoins de la circulation sur ce point et dont le prix est très-moderé (fcs. 2,000 environ par pont, dans le cas présent).

Le Conseil adopte en principe les propositions ci-dessus et charge son Secrétaire d'écrire au Conseil Municipal de la Concession voisine pour savoir ce qu'il en pense.

La séance est levée à 5 h.

Séance Générale du Conseil Municipal du 25 Novembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 25 Novembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
 P. BRUNAT,
 J. COOPER,
 G. MCBAIN,
 PH. MEUGNIOT,
 J. MORRIS,
 R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 18 Novembre est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 25 courant,

Le compte avec la banque,

L'état des recettes et des dépenses sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.

Achat du Lot 184.—Le Président du Conseil Municipal, par une circulaire en date du 23 courant adressée aux Membres du Conseil, a exprimé l'opinion qu'il y aurait lieu de profiter de la présence à Shanghai de M. BUISSONNET pour terminer avec lui l'achat du lot 184 et d'écrire à MM. JARDINE, MATHESON & Co., représentants de la Société Immobilière de Shanghai, pour savoir d'eux s'il est possible d'obtenir une réduction sur le prix de demande de Tls. 3,500. Le prix d'abord demandé était de Tls. 4,000 et les propriétaires ont ensuite accordé au Conseil Municipal le refus au prix de Tls. 3,500 jusqu'à la fin de l'année courante. Le lot 184, loué pour une période de dix ans à partir du 1er Mars 1888, à raison de Tls. 120 par an payables par trimestre, sert de dépôt de matériaux au Service des Travaux de la Municipalité, et le Conseil a déjà exprimé l'opinion qu'il y avait lieu de s'en assurer la possession, même au prix de Tls. 3,500. La superficie est de Mow 3.3566 et la dernière valeur estimative portée sur le rôle de l'Impôt foncier Tls. 880 par mow ou Tls. 2,953.80 pour la totalité du lot.

Messieurs les Membres du Conseil, en réponse à cette circulaire du Président, ayant exprimé l'opinion qu'il y avait lieu de demander à M.M. JARDINE, MATHESON & Co. quel était le dernier prix auquel les propriétaires étaient disposés à vendre le terrain en question, le Secrétaire a écrit dans ce sens aux représentants de la Société Immobilière et ceux-ci ont répondu, à la date de ce jour (25 courant), que M. BUISSONNET n'était pas autorisé à accepter moins de Tls. 3,500.

Le Conseil, en conséquence, décide de conclure l'achat du lot 184 à Tls. 3,500 et charge son Secrétaire d'en informer M.M. JARDINE, MATHESON & Co.

Consulat Général de Portugal.—Lecture est donnée d'une lettre de M. BOTTU, Vice-Consul gérant le Consulat Général de Portugal, informant le Président du Conseil Municipal qu'à la date du 19 courant il a remis le service à M. VALDEZ titulaire du poste, et d'une lettre de M. VALDEZ confirmant la lettre de M. BOTTU.

Liquidation de la Compagnie du Gaz de la Concession française.—M. J. COOPER, représentant du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration de la Compagnie du Gaz de

la Concession française, rend compte des mesures qui ont été prises à la réunion des actionnaires tenue le 9 courant et en faveur desquelles il a voté. Le Conseil approuve la manière d'agir de son représentant.

Logeurs.—Lecture est donnée d'une pétition de plusieurs contribuables indigènes de la Concession protestant contre l'application qui leur a été faite de la taxe sur les "logeurs" en vertu de la décision prise à la séance du 21 octobre dernier.

Le Secrétaire est chargé de faire une enquête pour s'assurer si les contribuables en question doivent bien être rangés dans la classe des *logeurs*.

Travaux publics.—[**Ponton de l'Est.—Enlèvement des vidanges.**]—Lecture est donnée d'une pétition des marchands de poissons attirant l'attention du Conseil sur les inconvénients qui résultent pour eux de l'absence d'un ponton de débarquement au Poste de l'Est, depuis que l'ancien ponton endommagé a été supprimé, et demandant la construction d'un ponton nouveau.

Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité, en date de ce jour, proposant un nouveau mode d'enlèvement des vidanges, au moyen de tinettes hermétiquement fermées, destiné à remédier aux nombreux inconvénients du système actuel.

Ces deux questions sont renvoyées à l'examen du Comité des Travaux.

La séance est levée à 5 h. 15 m.

Séance Générale du Conseil Municipal du 10 Décembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 10 Décembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
J. COOPER,
G. MCBAIN,
PH. MEUGNIOT,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
J. CHAPSAL,
J. MORRIS.

En l'absence du Président et du Vice-Président, M. COOPER prend place au fauteuil présidentiel.

Compte-rendu—Le compte-rendu de la séance du 25 Novembre est lu et approuvé.

Situation Financière—La situation financière au 10 courant,

Le compte avec la Banque,

L'état des recettes et des dépenses sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service, du Médecin et de l'Inspecteur des Marchés sont lus et approuvés.

Rapport du Comité des Travaux.—Lecture est donnée du compte-rendu de la séance du Comité des Travaux du 30 Novembre et le Conseil approuve les conclusions du Comité en ce qui concerne le nouveau mode d'enlèvement des vidanges proposé par l'Ingénieur de la Municipalité et la reconstruction du ponton du Poste de l'Est.

Dans l'annonce contenant la demande du Conseil pour les soumissions annuelles, le Secrétaire donnera les explications nécessaires au sujet du mode d'enlèvement des vidanges que la Municipalité doit inaugurer à partir du 1er Janvier 1892 et qui est de nature à influencer sensiblement sur les offres des soumissionnaires.

Logeurs.—Lecture est donnée d'une pétition des contribuables auxquels avait été appliquée la taxe sur les logeurs, en vertu d'une décision du Conseil du 21 Octobre dernier, et d'un rapport du Secrétaire de la Municipalité sur la situation particulière des contribuables en question.

Le Conseil après discussion, revenant sur sa décision du 21 Octobre dernier, décide qu'il n'y a pas lieu d'appliquer aux contribuables, auteurs de la réclamation, la taxe sur les logeurs.

Réponse du "Municipal Council" au sujet de deux passerelles à construire sur le Yang-King-Pang.—Lecture est donnée d'une lettre du Secrétaire du "Municipal Council," en date du 2 courant, annonçant l'intention de la Municipalité voisine de participer à la dépense nécessaire pour la construction de deux passerelles sur le Yang-King-Pang, dans les conditions que mentionne le compte-rendu de la séance du 18 Novembre et qui ont été communiquées au "Municipal Council" par le Secrétaire de la Municipalité française à la date du 23 Novembre.

Demande d'augmentation de solde pour l'infirmier.—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Dr. BLANC, Médecin de la Municipalité, en date du 25 Novembre, demandant en faveur de l'infirmier BOURLIER, dont il loue beaucoup le zèle, une augmentation de solde de Tls. 15 par mois devant porter sa solde totale au même chiffre que recevait son prédécesseur.

Le Conseil, considérant que BOURLIER n'a que deux ans de services comme infirmier et qu'il a fallu un plus long temps d'exercice de

ces fonctions à son prédécesseur pour obtenir le supplément de solde de Tls. 25 par mois qu'il touchait au moment où il a quitté la Municipalité, tenant compte, d'autre part, de l'ancienneté de BOURLIER dans la Garde Municipale, où il est agent depuis quinze ans, et de ses excellents services comme agent et comme infirmier, accorde une augmentation de Tls. 10 portant à Tls. 20 par mois le supplément de solde attribué à BOURLIER.

Consulat Général de Belgique.—Lecture est donnée d'une lettre de M. GOEBEL, informant le Président du Conseil qu'à la date du 1er courant il est rentré dans l'exercice de ses fonctions de Consul Général de Belgique à Shanghai, que M. R. TELGE remplira jusqu'à nouvel ordre les fonctions d'officier de l'Etat-Civil au même Consulat, et que M. P. BURE, Chancelier du Consulat Général de Belgique, est délégué auprès de la Cour Mixte en qualité d'assesseur.

Demande de licence.—Lecture est donnée d'une lettre de Mme. CATERINA BASSI, en date du 6 courant, demandant l'autorisation d'ouvrir un restaurant sur le Quai du Yang-King-Pang à partir du 1er Janvier prochain.

Le nombre des restaurants et débits de boissons ayant été limité à 8 par le Conseil et cette limite étant actuellement atteinte, le Conseil décide d'attendre qu'il se produise une vacance pour examiner de nouveau la demande de Mme. BASSI.

Elections de 1892.—Le Conseil charge son Président d'écrire à M. le Consul Général de France pour le prier de rendre une ordonnance fixant la date des élections municipales de 1892.

La séance est levée à 5 h. 20 m.

Séance Générale du Conseil Municipal du 16 Décembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 16 Décembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. MORRIS, (*Vice-Président*).

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
P. BRUNAT,
G. MCBAIN,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire*.

Etaient absents :

MM. J. CHAPSAL,
J. COOPER,
PH. MEUGNIOT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 10 Décembre est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 16 courant,

Le compte avec la banque,

L'état des recettes et des dépenses sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.

Lettres de M. le Consul Général de France.—
[Garde Municipale.]—Lecture est donnée de deux lettres de M. le Consul Général de France, en date des 15 et 16 courant, proposant certaines modifications destinées à mettre le service des interprètes et des détectives de la police municipale sur un pied plus satisfaisant.

Le Conseil adopte ces diverses propositions de M. le Consul Général de France et décide d'en tenir compte dans le projet de budget pour 1892.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général, en date du 16 courant, informant le Président des promotions suivantes qui auront lieu dans le personnel de la Garde à la fin de l'exercice courant :

Le sergent de 2e classe GALL, JACQUES, promu à la 1ère classe,
 Le garde de 2e classe SURAND, AUGUSTE, promu à la 1ère classe,
 Le garde de 3e classe MARIN, HENRI, promu à la 2e classe,
 Le garde de 3e classe SAULTIER, AUGUSTIN, promu à la 2e classe,
 Les stagiaires PAOLI et LE MOULLEC promus à la 3e classe.

Budget de 1892.—Le Conseil commence la discussion du Budget de 1892.

La séance est levée à 6 h.

Séance Générale du Conseil Municipal du 23 Décembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 23 Décembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. MORRIS, (*Vice-Président*).

Étaient présents :

MM. J. C. BOIS,
P. BRUNAT,
G. MCBAIN,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire*.

Étaient absents :

MM. J. CHAPSAL,
J. COOPER,
PH. MEUGNIOT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 16 Décembre est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 23 courant,

Le compte avec la Banque,

L'état des recettes et des dépenses sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.

Lettre du Chef de la Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une lettre du Chef de la Garde Municipale, en date de ce jour, demandant un secours pour la veuve et les deux enfants de l'agent indigène No. 43, décédé le 10 Octobre dernier; cet agent avait été incorporé le 2 Février 1887 et avait rendu de très-bons services depuis cette date.

Le Conseil accorde un secours de Tls. 50 à la famille de l'agent No. 43.

Adjudications pour 1892.—Le Conseil, après examen des différentes soumissions qu'il a reçues, procède aux adjudications annuelles comme suit :

CHARBONS.

	<i>Anthracite.</i>	<i>Japon, 1ère qualité.</i>	<i>Charbon de forge.</i>
NEE-CHING ... par tonne	Tls. 12.00	Tls. 5.50	Tls. 9.50
SIN-KEE „	12.25	6.00	10.50

La fourniture des Charbons est adjudgée au Sieur NEE-CHING, adjudicataire actuel.

CHEVAUX.

SAY-ZOONG \$14.00 par mois et par cheval.
HSING-DAH 14.00 „ „
SING-DAH 14.25 „ „

La fourniture des chevaux est adjudgée au Sieur SAY-ZOONG, adjudicataire actuel.

PAVAGE.

	<i>Neuf.</i>	<i>Remanié.</i>
CHANG-YUEN-KEE Tls. 1.75	Tls. 0.75 par fang carré.

Adjugé au Sieur CHANG-YUEN-KEE, entrepreneur actuel et soumissionnaire unique.

MACADAMISAGE.

	<i>Granit.</i>	<i>Gravillon.</i>	<i>Ecales.</i>	<i>Sable.</i>
CHANG-YUEN-KEETls. 1.34	Tls. 1.34	Tls. 1.25	Tls. 0.90
JOE & MINGKEE 1.35	1.55	1.10	1.15

par mètre cube.

Adjugé au Sieur CHANG-YUEN-KEE, fournisseur actuel.

DALLAGE ET BORDURES.

		<i>Bordures circulaires.</i>	<i>Bordures droites.</i>
CHANG-YUEN-KEEpar chang	Tls. 1.80	Tls. 1.60
JOE & MINGKEE „	1.70	1.70

Adjugé au Sieur CHANG-YUEN-KEE.

ENLEVEMENT DES VIDANGES.

ZI-YUNG-K'Y	...Tls. 300.00	par mois à la condition que les vidanges seront embarquées à la creek en face de la rue Weikwé.		
ZI-ZOO-QUANTls. 190.00	par mois.	
TSANG-ZE-TE	185.00	„	
YOU-TSE-DING	150.00	„	

Adjugé au Sieur ZI-YUNG-K'Y, quitte à s'entendre avec lui sur l'emplacement où les vidanges seront transportées par la Municipalité.

ACHAT DES ORDURES MENAGERES.

Pas d'offres.

NOURRITURE DES PRISONNIERS CHINOIS.

PI-SONG-PE 50 sapèques par jour et par prisonnier.

Adjugé au Sieur PI-SONG-PE, entrepreneur actuel et soumissionnaire unique.

Budget de 1892.—Le Conseil continue l'étude du budget de 1892.

La séance est levée à 6 h. 15 m.



Séance Générale du Conseil Municipal du 30 Décembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 30 Décembre, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de leurs séances sous la présidence de

M. J. MORRIS, (*Vice-Président*).

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
G. MCBAIN,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire*.

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
J. COOPER,
J. CHAPSAL,
PH. MEUGNIOT.

Compte-rendu.—Le compte-rendu de la séance du 23 Décembre est lu et approuvé.

Situation Financière.—La situation financière au 30 courant, Le compte avec la Banque, L'état des recettes et des dépenses, sont soumis au Conseil qui en prend connaissance et les approuve.

Rapports.—Les Rapports des Chefs de service sont lus et approuvés.



Lettre de M. le Consul de Russie.—Lecture est donnée d'une lettre de M. REDING, Consul de Russie, en date du 24 Décembre, remerciant le Président du Conseil Municipal d'avoir bien voulu mettre la Salle des Fêtes de la Municipalité et la Musique Municipale à la disposition du Comité d'organisation du Bal qui a eu lieu le 15 courant au profit des victimes de la famine en Russie.

Récompenses annuelles à la Garde Municipale.—Le Conseil examine et approuve l'état des récompenses de fin d'année accordées au personnel européen et indigène de la Garde Municipale se montant à Tls. 604.

Lettre de la "Shanghai Gas Company."—[Réduction dans le prix du gaz.]—Lecture est donnée d'une lettre de la "Shanghai Gas Company" informant le Secrétaire de la Municipalité qu'à partir du 1er Janvier 1892 la Compagnie a l'intention d'accorder une réduction de 5 % sur le prix du gaz consommé dans les bâtiments municipaux pourvu que la consommation moyenne par mois dépasse ou atteigne 50,000 pieds cubes.

Demande de platanes pour le jardin public.—Le Conseil accorde à M. GEO. CORNER, sur sa demande, six platanes pour le Jardin Public.

Enlèvement des vidanges.—Le Secrétaire informe le Conseil que Zi-Yung-K'y dont la soumission de Tls. 300 par mois pour l'achat des vidanges a été acceptée, s'en tient strictement aux termes de sa soumission où il est stipulé que les vidanges seront transportées par la Municipalité jusqu'au "Defence Creek" et dans le voisinage de sa jonction avec le "Yang-King-Pang," non pas jusqu'à un point situé sur la "Creek" de Si-ka-wei ainsi que cela était l'intention du Conseil : l'adjudicataire prétend que dans cette dernière localité le débit des matières en question est trop difficile pour lui permettre d'offrir Tls. 300.

Décidé de donner satisfaction à Zi-Yung-K'y en lui rappelant que les vidanges embarquées au "Defence Creek" ne devront jamais être acheminées en dehors de Shanghai par le Yang-King-Pang.

Demande de M. Blondin en faveur de la Compagnie de pompiers "Le Torrent."—Dans une lettre en date de ce jour, adressée au Président du Conseil Municipal, M. BLONDIN,

Capitaine de la Compagnie des pompiers, "Le Torrent," expose la situation financière peu satisfaisante dans laquelle se trouve la dite Compagnie, par suite de ses ressources insuffisantes et des malversations de son ancien Secrétaire, MASSARD.

La somme de Tls. 200 allouée par le Conseil Municipal pour le banquet annuel de la Compagnie "Le Torrent" n'ayant pas été dépensée en 1890, M. BLONDIN prie le Conseil de vouloir bien l'autoriser à en toucher une partie suffisante pour éteindre les dettes de la Compagnie.

Le Conseil accorde Tls. 100 pour cet objet.

Quant au crédit annuel de Tls. 200 pour 1891 et pour 1892, M. BLONDIN compte l'employer pour le banquet traditionnel.

Budget de 1892.—Le Conseil arrête ainsi qu'il suit le projet de budget pour 1892 :

Le budget des Recettes est arrêté à la somme de...	Tls. 139,552.56
Plus l'encaisse au 31 Décembre 1891.....	19,336.11
	<hr/>
	Tls. 158,888.67
	<hr/>

Les dépenses sont arrêtées :

1° pour le Secrétariat à.....	Tls. 45,888.67
2° pour les Travaux Publics.....	73,000.00
3° pour la Garde Municipale	40,000.00
	<hr/>
	Tls. 158,888.67
	<hr/>

Recettes.—CHAP. I.—Les chiffres restent les mêmes que dans le projet de budget pour 1891.

CHAP. II.—Une légère amélioration dans la recette provenant de la taxe sur les jinrikshaws (Art. 6) a permis de porter à Tls. 24,500 pour 1892 les prévisions budgétaires qui, pour 1891, étaient de Tls. 24,000.

CHAP. III.—Le changement apportée par le Conseil dans le mode d'enlèvement des vidanges qui, à partir de 1892, sera fait par les soins et aux frais de l'Administration Municipale, a permis aux soumissionnaires pour l'achat de ces matières de faire des offres plus élevées, et il

en résultera pour l'Art. 1, Section 3, une augmentation de recettes d'environ Tls. 1,700 compensant les charges additionnelles qui incombent au Service des Travaux pour effectuer l'enlèvement d'après le mode nouveau.

Une nouvelle taxe sur les abris en toile et en nattes, votée à la séance du 24 Juin dernier et approuvée par M. le Consul Général de France, sera comprise dans l'article 4 qu'elle permet d'élever au chiffre de Tls. 1,000 au lieu de Tls. 600.

CHAP. IV.—Pas de changements.

CHAP. V.—L'Art. 4 disparaît par suite du contrat conclu en 1891 avec la "Shanghai Gas Company" et ce Chapitre comprendra cinq articles au lieu de six.

CHAP. VI.—Ce Chapitre disparaît du projet de budget pour 1892.

Dépenses du Secrétariat.—CHAP. I.—L'Art. 1 se trouve augmenté de Tls. 240 par suite de l'augmentation d'appointements de Tls. 10 par mois (Tls. 150 au lieu de Tls. 140) proposée en faveur de deux percepteurs, MM. DUVAL et PARISSET.

L'Art. 2 se trouve augmenté de Tls. 60 par suite de l'augmentation de Tls. 5 par mois proposée en faveur du Compradore, mais il se trouve diminué, d'autre part, de Tls. 24, un ancien Shroff de la perception qui recevait Tls. 12 par mois ayant été remplacé par un nouveau qui ne touche que Tls. 10.

CHAP. II.—Art. 11.—Le service du Sémaphore comprend une légère augmentation par suite de l'addition au personnel chinois d'un calculateur à raison de \$5 par mois.

CHAP. III.—En dehors de la somme nécessaire au paiement de l'intérêt de l'Emprunt Municipal de 1891 le Conseil propose de mettre de côté une somme de Tls. 1,500 destinée à l'amortissement et laisse au nouveau Conseil le soin de ratifier ce chiffre et de décider comment la somme sera placée.

Dépenses des Travaux.—CHAP. I.—[Personnel].—Les augmentations suivantes ont été proposées en faveur du personnel :

Tls. 10	par mois	au Surveillant des travaux.
" 10	"	à l'Inspecteur de la Salubrité.
" 2	"	au 1er dessinateur.
" 3	"	à l'Interprète.
" 2	"	au Magasinier.

Dépenses de la Garde Municipale.—CHAP. I.—[Personnel.]—Art. 2.—L'ancien interprète de 1ère classe étant mort a été remplacé par un interprète qui reçoit Tls. 2 de moins par mois, soit Tls. 20, il n'y a plus qu'un interprète de 2e classe, au lieu de deux, et cet interprète reçoit Tls. 16 par mois, au lieu de Tls. 13; les deux interprètes de 3e classe reçoivent Tls. 13 par mois, au lieu de Tls. 11.25; un interprète de 4e classe (pour les prisons), qui ne figurait pas au budget de 1891, est porté dans celui de 1892 à raison de Tls. 11.25 par mois.

CHAP. II.—Art. 8.—Cet article a été augmenté de Tls. 300 environ.

Le Conseil sortant décide de recommander au nouveau Conseil l'adoption du projet de budget ci-dessus pour l'exercice 1892.

La séance est levée à 6 h.

COMITÉ DES FINANCES.

Séance du Comité des Finances du 30 Janvier 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 30 Janvier, à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle de leurs séances.

Etaient présents :

MM. J. MORRIS,
G. MCBAIN,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
PH. MEUGNIOT.

L'objet spécial de la réunion est l'étude des voies et moyens à adopter pour l'émission de l'emprunt de Tls. 50,000 recommandé par le Conseil Municipal sortant dans sa séance du 29 Décembre dernier, adopté par le présent Conseil dans sa séance du 22 courant, et destiné à couvrir les dépenses du Chapitre 6 du Budget des Travaux publics pour 1891 dont il est question dans le compte-rendu de la séance générale du 29 Décembre dernier.

Le Président du Conseil ayant informé le Président du Comité des finances que ses démarches auprès de deux banques locales dans le but de contracter l'emprunt en question avaient échoué, en raison de la longue durée fixée pour l'amortissement, le Comité des finances est d'avis que la meilleure marche à adopter est celle suivie sur la Concession

voisine, c'est-à-dire l'émission d'obligations remboursables en pas moins de cinq et pas plus de vingt années. Les obligations de cent Taëls chaque, rapporteront six taëls par an et l'intérêt en sera payé le 30 Juin et le 31 Décembre de chaque année; un fond d'amortissement sera constitué avec les ressources que le Conseil jugera opportun d'y consacrer chaque année et les obligations seront remboursées par voie de tirage au sort dans les proportions fixées par le Conseil et dans les limites de temps stipulées plus haut.

Telles sont les conditions générales que le Comité de finances pense devoir recommander à l'adoption du Conseil Municipal.

La séance est levée à 4 h.

Séance du Comité des Finances du 25 Février 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 25 Février, à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle de leurs séances.

Etaient présents :

MM. J. MORRIS,
G. MCBAIN,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
PH. MEUGNIOT.

Les comptes du mois de Décembre 1890 sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

Décembre 1890—RecettesTls.	138,586.83
Dépenses	138,110.33
Excédant des Recettes sur les DépensesTls.	476.50

La séance est levée à 4 h.

Séance du Comité des Finances du 22 Avril 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 22 Avril, à 3 heures et demie de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle de leurs séances.

Etaient présents :

MM. J. MORRIS,
G. MCBAIN,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
PH. MEUGNIOT.

Les comptes des mois de Janvier, Février et Mars 1891 sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

Janvier 1891—RecettesTls.	10,583.11
Dépenses	12,809.26
Excédant des Dépenses sur les RecettesTls.	<u>2,226.15</u>
Février 1891—RecettesTls.	18,745.21
Dépenses	21,195.32
Excédant des Dépenses sur les RecettesTls.	<u>2,450.11</u>
Mars 1891—RecettesTls.	28,850.84
Dépenses	35,722.37
Excédant des Dépenses sur les RecettesTls.	<u>6,871.53</u>

La séance est levée à 5 h.

Séance du Comité des Finances du 24 Juin 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 24 Juin, à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle de leurs séances.

Etaient présents :

MM. J. MORRIS,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. PH. MEUGNIOT,
P. BRUNAT,
G. MCBAIN.

Les comptes des mois d'Avril et Mai 1891 sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

Avril 1891—RecettesTls.	63,239.44
Dépenses	48,603.64
Excédant des Recettes sur les DépensesTls.	<u>14,635.80</u>
Mai 1891—RecettesTls.	71,352.32
Dépenses...	62,937.80
Excédant des Recettes sur les DépensesTls.	<u>8,414.52</u>

La séance est levée à 4 h.

Séance du Comité des Finances du 9 Septembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 9 Septembre, à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle de leurs séances.

Etaient présents :

MM. J. MORRIS,
G. MCBAIN,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. PH. MEUGNIOT,
P. BRUNAT.

Les comptes des mois de Juin et Juillet sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

Juin 1891—RecettesTls.	91,147.85
Dépenses	75,311.97
Excédant des Recettes sur les DépensesTls.	<u>15,835.78</u>
Juillet 1891—RecettesTls.	100,779.08
Dépenses	86,788.62
Excédant des Recettes sur les DépensesTls.	<u>13,990.46</u>

La séance est levée à 4 h.

Séance du Comité des Finances du 21 Octobre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 21 Octobre, à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle de leurs séances.

Etaient présents :

MM. J. MOPRIS,
G. MCBAIN,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. P. BRUNAT,
PH. MEUGNIOT.

Les comptes des mois d'Août et Septembre sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

Août 1891—Recettes...Tls.	108,945.56
Dépenses	94,947.94
Excédant des Recettes sur les DépensesTls.	<u>13,997.62</u>
Septembre 1891—RecettesTls.	121,920.23
Dépenses	106,598.42
Excédant des Recettes sur les DépensesTls.	<u>15,321.81</u>

La séance est levée à 4 h.

Séance du Comité des Finances du 25 Novembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 25 Novembre, à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle de leurs séances.

Etaient présents :

MM. J. MORRIS,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. PH. MEUGNIOT,
P. BRUNAT,
G. MCBAIN.

Les comptes du mois d'Octobre sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés on non-valeur dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

Octobre 1891—RecettesTls.	131,704.33
Dépenses	117,471.24
Excédant des Recettes sur les DépensesTls.	<u>14,233.09</u>

La séance est levée à 4 h.

Séance du Comité des Finances du 16 Décembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 16 Décembre, à 3 heures et demie de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle de leurs séances.

Etaient présents :

MM. J. MORRIS,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etaient absents :

MM. PH. MEUGNIOT,
P. BRUNAT,
G. MCBAIN.

Les comptes du mois de Novembre sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

Novembre 1891—RecettesTls.	140,574.45
Dépenses	126,925.52
Excédant des Recettes sur les Dépenses ...Tls.		<u>13,648.93</u>

La séance est levée à 4 h.

Séance du Comité des Finances du 16 Décembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze et le 16 Décembre, à 8 heures et demie de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis dans la salle de leurs séances.

Étaient présents :

- M. J. MORIN,
- M. DE MALHERBE, Secrétaire.

Étaient absents :

- M. P. MONTAUDO,
- P. RIVAT,
- G. MÉRIS.

Les comptes du mois de Novembre sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins d'impôts tombés en non-valeur dont après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

Novembre 1891—Revenues ...	140,524.43
Dépenses ...	128,925.52
Excédant des Recettes sur les Dépenses ...	11,598.91

La séance est levée à 9 h.

COMITÉ DES TRAVAUX.

Séance du Comité des Travaux du 2 Février 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 2 Février, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle des séances du Conseil sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
J. COOPER,
J. FOURNEL,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Le compte-rendu de la séance du 22 Octobre 1890 est lu et approuvé.

Le Comité des Travaux s'est réuni pour considérer la réclamation de l'entrepreneur de l'enlèvement des vidanges et ordures ménagères qui a été renvoyée à son examen dans la Séance Générale du Conseil du 22 Janvier dernier.

L'entrepreneur demande qu'on lui accorde une bonification de Tls. 20 sur le prix de sa soumission acceptée, qui est de Tls. 158 par mois, en raison des pertes qu'il éprouve par le fait que l'enlèvement des vidanges sur les propriétés de la Mission du Kiangnan et des Dames Auxiliatrices des Ames du Purgatoire se fait, à partir du 1er Janvier, par l'entremise d'un entrepreneur privé, tandis que, les années précédentes, l'entrepreneur municipal avait le monopole de l'enlèvement en question sur toute la Concession.

Le Comité est d'avis que l'Administration n'est pas responsable vis-à-vis de l'entrepreneur pour la perte qu'il dit éprouver.

En même temps le Comité pense que, comme il est du plus grand intérêt pour la salubrité publique que l'enlèvement des vidanges se fasse dans certaines conditions et que l'Administration puisse facilement contrôler si ces conditions sont remplies, il y a lieu de recommander au Conseil que cet enlèvement soit fait par l'entremise d'un entrepreneur auquel le Conseil Municipal se réserve le droit d'en concéder le monopole et qui sera responsable vis-à-vis de l'Administration. Les résidents de la Concession ne devront pas confier l'enlèvement de leurs vidanges à un autre entrepreneur que celui employé par la Municipalité et devront transmettre à l'Administration toute réclamation qu'ils se croiraient en droit de formuler concernant la façon dont ce service sera fait.

La séance est levée à 4 h. 45 m.

Séance du Comité des Travaux du 17 Août 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 17 Août, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle des séances du Conseil sous la présidence de

M. J. CHAPSAL.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,

J. COOPER,

C. BLONDIN, *Ingénieur,*

R. DE MALHERBE, *Secrétaire.*

Etait absent :

M. J. FOURNEL.

Le compte-rendu de la séance du 2 Février est lu et approuvé.

Abattoir public.—Lecture est donnée d'un rapport de M. BLONDIN, en date du 12 courant, au sujet de l'établissement d'un abattoir public pour l'usage des deux Concessions.

Les ingénieurs des deux Municipalités ont étudié de concert la question et sont tombés d'accord que l'emplacement le plus favorable est la propriété de la Mission des Lazaristes, située à l'extrémité de la rue du Weikwé, comprise entre le "Defence Creek" et le "Cemetery road" et d'une superficie d'environ 8 (huit) mows. L'emplacement nécessaire serait d'environ 6 (six) mows et M. MEUGNIOT, Procureur de la Mission propriétaire, consentirait à louer la superficie nécessaire à raison de Tls. 100 le mow par an pour une période n'excédant pas 25 années, M. MEUGNIOT n'est pas autorisé à vendre la propriété.

Le coût de l'établissement serait *grosso modo* de Tls. 12,000 mais il est nécessaire que les deux ingénieurs dressent un plan avant de pouvoir présenter un chiffre à-peu-près exact.

Le Comité des Travaux pense qu'il y a lieu de proposer au Conseil d'établir un abattoir public aux frais des deux Municipalités sur l'emplacement recommandé par les deux ingénieurs. Le Conseil Municipal Français s'entendrait avec le Conseil de la Concession voisine pour fixer la proportion dans laquelle les frais devraient être supportés par chaque Municipalité ainsi que la taxe à faire payer aux bouchers dans le but de rembourser ces frais. Le Comité des Travaux est aussi d'avis que le système d'exploitation qui doit être recommandé de préférence aux Conseils Municipaux comme étant le plus simple est celui qui consisterait à louer l'emplacement nécessaire aux divers bouchers qui abattraient eux-mêmes leur bétail. Les Municipalités n'auraient ainsi besoin, comme personnel, outre un nombre suffisant de gardiens indigènes, que d'un inspecteur européen qui examinerait le bétail et qui estampillerait la viande à la sortie.

Ponton du Poste de l'Est.—Lecture est donnée d'un rapport de M. BLONDIN, en date du 12 courant, rendant compte de l'état du ponton du Poste de l'Est, coulé bas récemment, pour la seconde fois depuis quelques mois.

L'ingénieur de la Municipalité est d'avis que le ponton est en trop mauvais état pour être réparé et que le meilleur parti qu'on en puisse tirer est de le vendre aux enchères ainsi que les deux passerelles qui y conduisent. Le Comité des Travaux adopte cette conclusion et décide de la recommander au Conseil.

M. BLONDIN appelle également dans son rapport l'attention du Président sur le mauvais état du mur de quai qui entoure le terrain sur lequel repose le Poste de l'Est. La reconstruction de ce mur de quai avait été inscrite au projet de budget du présent exercice pour la somme de Tls. 2,600 puis ajournée pour des raisons d'équilibre budgétaire.

L'ingénieur soumet au Comité quatre projets de reconstruction avec plan à l'appui, et le Comité se décide pour le tracé A.B.C.D. du dit plan, tracé suivant lequel devait être faite la reconstruction d'après le projet de budget de 1891 et qui mettrait le mur de quai du Poste de l'Est au même alignement que le mur de quai "Kin-Lee-Yuen."

Quant à la question de la reconstruction du ponton le Comité est d'avis de l'ajourner à l'époque de la discussion du budget de 1892.

La séance est levée à 5 h.

Étaient présents :

M. J. C. Bois,

J. Coorn,

G. Blondin, *président*,

R. de Malherbe, *secrétaire*.

Le compte-rendu de la séance du 17 Août est lu et approuvé.

Enlèvement des vidanges. — Une somme est déversée d'un rapport de l'Agence de la Municipalité, en date du 20 courant, proposant un mode nouveau d'enlèvement des vidanges destinée à remédier aux

inconvenients du système actuel.

M. Blondin propose que l'enlèvement des vidanges soit fait au moyen de tinettes mobiles, fermées, circulant de porte en porte sur deux bandes d'un modèle soumis au Comité, puis placées sur deux voitures qui les transporteraient jusqu'à la station des bateaux de vidanges.

Ces bateaux ne séjourneraient plus, comme ils le font actuellement, sur le Yang-King-Pang où ils causent des inconvenients sérieux aux habitants du voisinage; mais seraient stationnés soit sur un point extrême de la Concession, au Poste de l'Est par exemple, soit en dehors des limites de la Concession, sur le Creek de Si-ka-wei.

La dépense à supporter pour l'acquisition du nouveau matériel peut être évaluée ainsi qu'il suit :

12 chariots à 2 roues tirés par 2 coolies et accablant dans	
chaque rue et à chaque porte, à 175 20 l'un	2100 00
24 tinettes en tôle avec rivets et couvercles	380 00
2 chariots ou fourgons à 4 roues, traction à un cheval,	
servant à transporter 6 tinettes	150 00
50 paquets avec anse à porteurs	50 00
Total	2680 00

Séance du Comité des Travaux du 30 Novembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze et le 30 Novembre, à 3 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis dans la salle des séances du Conseil.

Etaient présents :

MM. J. C. BOIS,
J. COOPER,
C. BLONDIN, *Ingénieur*,
R. DE MALHERBE, *Secrétaire*.

Le compte-rendu de la séance du 17 Août est lu et approuvé.

Enlèvement des vidanges.—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur de la Municipalité, en date du 25 courant, proposant un mode nouveau d'enlèvement des vidanges destiné à remédier aux inconvénients du système actuel.

M. BLONDIN propose que l'enlèvement des vidanges soit fait au moyen de tinettes mobiles, fermées, circulant de porte en porte sur douze haquets d'un modèle soumis au Comité, puis placées sur deux voitures qui les transporteraient jusqu'à la station des bateaux de vidanges.

Ces bateaux ne séjourneraient plus, comme ils le font actuellement, sur le Yang-King-Pang où ils causent des inconvénients sérieux aux habitants du voisinage, mais seraient stationnés soit sur un point extrême de la Concession, au Poste de l'Est par exemple, soit en dehors des limites de la Concession, sur la Creek de Si-ka-wei.

La dépense à supporter pour l'acquisition du nouveau matériel peut être résumée ainsi qu'il suit :

12 haquets à 2 roues trainés par 2 coolies et accédant dans chaque rue et à chaque porte, à Tls. 20 l'un	Tls. 240.00
24 tinettes en tôle avec rivets et couvercle.....	360.00
2 chariots ou fourgons à 4 roues, traction à un cheval, servant à transporter 6 tinettes	150.00
50 baquets avec anses à porteurs.....	50.00
	TotalTls. 800.00

Le service d'enlèvement serait fait par des coolies du service municipal, au nombre de 35 environ, placés sous la surveillance des chefs cantonniers, et les matières seraient livrées à l'entrepreneur dans les bateaux, c'est-à-dire que tous les frais actuellement à sa charge seraient supprimés, ce qui lui permettrait de soumissionner pour un prix sensiblement plus élevé que le prix actuel.

L'Ingénieur pense aussi qu'il pourrait y avoir lieu de faire deux adjudications différentes pour l'enlèvement des vidanges et pour celui des ordures ménagères.

Le Comité des Travaux se déclare en faveur du plan de M. BLONDIN et décide de le recommander à l'adoption du Conseil.

Ponton du Poste de l'Est.—Lecture est donnée d'une pétition des marchands de poissons attirant l'attention du Conseil sur les inconvénients qui résultent pour eux de l'absence d'un ponton de débarquement du Poste de l'Est, depuis que l'ancien ponton endommagé a été supprimé, et demandant la construction d'un ponton nouveau.

Le Comité des Travaux est d'avis d'inscrire la somme nécessaire à la reconstruction du ponton en question dans le budget de 1892.

Le Comité pense qu'il sera bon de demander des soumissions pour la construction d'un ponton de 100 pieds en bois et d'un ponton en fer afin de pouvoir opter pour celle de ces deux constructions qui paraîtra la plus avantageuse.

La séance est levée à 4 h. 45 m.

Le service d'entretien serait fait par les coolies du service mu-
nicipal, au nombre de 35 environ, placés sous la surveillance des chefs
cantonniers, et les matières seraient livrées à l'entrepreneur dans les
bateaux, c'est-à-dire que tous les frais occasionnés à sa charge seraient
supprimés, ce qui lui permettrait de soumissionner pour un prix sensibly-
ment plus élevé que le prix actuel.

L'ingénieur pense aussi qu'il pourrait y avoir lieu de faire deux
adjudications différentes pour l'entretien des vidanges et pour celui
des ordures ménagères.

Le Comité des Travaux se déclare en faveur du plan de M. Barr-
bin et décide de le recommander à l'adoption du Conseil.

Ponton du Poste de l'Est.—L'écume est donnée d'une pé-
tition des marchands de poissons attirant l'attention du Conseil sur les
inconveniences qui résultent pour eux de l'absence d'un ponton de débar-
quement du Poste de l'Est, depuis que l'ancien ponton endommagé a
été supprimé, et demandant la construction d'un ponton nouveau.

Le Comité des Travaux est d'avis d'inscrire la somme nécessaire à
la reconstruction du ponton en question dans le budget de 1892.
Le Comité pense qu'il sera bon de demander des soumissions pour
la construction d'un ponton de 100 pieds en bois et d'un ponton en fer
afin de pouvoir opter pour celle de ces deux constructions qui paraîtra
la plus avantageuse.

La séance est levée à 4 h. 45 m.

TRAVAUX PUBLICS.

COMPTE-RENDU DES DEPENSES

faites pendant l'année 1891.

Les travaux d'entretien exécutés pendant l'année
1891 ont donné lieu à une dépense deTls. 39,013.83

Le crédit total alloué pour les travaux d'entretien
pour l'Exercice 1891 est de 45.000.00

Balance disponible.....Tls. 5,986.17

Le montant de la dépense pour les
Travaux Neufs et Expropriations exé-
cutés pendant l'année 1891 s'élève à ...Tls. 18,439.63

.Le crédit total alloué pour ces tra-
vaux par le Conseil à sa séance du 1er
Avril 1891 est de 23,800.00

5,360.37

Soit au Total sur le Titre II, Travaux Publics
une Balance disponible deTls. 11,346.54

L'Ingénieur de la Municipalité Française,

C. BLONDIN.

Shanghai, le 31 Décembre, 1891.



		Taëls c.	Taëls c.
CHAPITRE 1.—PERSONNEL.			
Art. 1. Personnel Européen •			
Solde du Personnel Européen		5,700.00	
Art. 2. Personnel Chinois :			
Solde du Personnel Chinois		5,164.70	10,864.70
CHAPITRE 2.—MATÉRIEL ET BATIMENTS MUNICIPAUX.			
Art. 1. Entretien et Remplacement du Matériel :			
Fourniture de 2 Tombereaux.....	150.00		
" de 6 paires de roues.....	135.00		
" 84 pioches et 172 manches	171.82		
Réparation de la voiture de l'Ingénieur et fourniture de harnais	73.60		
Réparation des poëles et fourniture de tuyaux	55.98		
Balais et banniers pour la salubrité	113.46		
Peaux de bœuf et de mouton, pour réparer les harnais	48.68		
Suif et huile pour les cylindres et les harnais.....	24.74		
Charbon pour la forge	54.50		
Fer et acier pour réparation du matériel.....	153.58		
Pour réparation et peinture des tombereaux, brouettes, pioches, rateaux, fourniture de vis, clous etc., etc. ...	444.77		
		1,426.13	
Art. 2. Entretien des Bâtiments Municipaux et de leurs dépendances :			
Construction de verandah au Dépôt du matériel.....	437.15		
Couverture en tôle ondulée des Prisons	425.50		
Défait et refait les lits de camp aux prisons de l'Ouest.....	71.84		
Achat de tuyaux en fer pour drainage.....	35.48		
Entretien, fournitures et réparations diverses dans les Bâtiments Municipaux	263.90		
		1,233.87	2,660.00
CHAPITRE 3.—ENTRETIEN DES OUVRAGES DE LA VOIE PUBLIQUE.			
Art. 1. Pavage :			
Rue Chinchew (entre la rue Takou et le quai des Remparts.) Pavage neuf.....	91.64		
Quai des Remparts (entre la Rue Takou et de l'Est.) Pavage neuf et remanié	329.07		
Rue Petit (entre la Rue du Consulat et le Quai des Fossés.) Pavage neuf et remanié	156.20		
Rue Administration (entre la Rue du Consulat et le Quai des Fossés.) Pavage neuf et remanié	156.60		
Quai des Fossés (revers du mur de quai)	165.96		
Rue Porte du Nord (pavage remanié)	42.28		
Excavations (voies diverses)	96.62		
		1,038.37	
Art. 2. Macadamisage :			
Rue du Consulat, entre le Quai de France et la Rue Touranne	1,540.63		
Quai de France (Nord) entre le Yang King Pang et le Quai de la Pagode	744.89		
à reporter	Taëls	2,285.52	13,524.70
		1,038.37	



Report	Taëls 2,285.52	1,038.37	13,524.70
Quai des Fossés. Entre les Rues de la Mission et Porte du Nord	370.68		
Rue Palikao entre la Rue Consulat et Quai Confucius.....	358.44		
Quai de France, Est (du Quai de la Pagode à la Rue Formose.)	221.83		
Quai de la Pagode (Nord et Sud)	145.05		
Place de l'Est	100.92		
Rue Protêt (entre le Yang King Pang et la Rue Consulat).	174.81		
Excavations. Voies diverses	588.62		
		4,245.27	
Art. 3. Journées d'Ouvriers :			
Rue du Consulat	457.00		
Quai de France (Nord)	350.23		
„ de France (Est)	143.87		
„ des Fossés	97.79		
Rue Palikao	66.48		
„ Administration	64.26		
„ Petit	39.50		
„ Nouvelle (Cimetière)	34.07		
Quai de la Pagode	18.97		
Rue Weikwé	10.74		
Excavations,	284.57		
		1,567.48	
Art. 4. Trottoirs :			
Achat de 82 morceaux de circulaires (bordures).....	162.93		
„ 174 chgs 4" Bordures droites.....	209.28		
Quai de France—Rechargement des trottoirs	210.98		
Quai des Remparts (pose de bordures)	13.72		
Quai de la Breche do.	14.12		
Rue Petit do.	35.08		
		646.11	
Art. 5. Murs de Quais :			
Quais Kin-lee-yuen, chapeau et ceinture, (circulaire et droite) Réparation $\frac{1}{2}$ pieux....	585.70		
Quai des Fossés (Remblais)	106.15		
Quai des Remparts—Pose, garde-corps	37.20		
		729.05	
Art. 6. Ponts et Pontons :			
Construction d'un Ponton à l'Est pour servir d'embarcadère aux ordures ménagères	800.00		
Ponton des Messageries, Construction d'un dauphin, Réparation de la plateforme calfatage	195.00		
		995.00	
Art. 7. Égouts et Puisards :			
Achat de 27 barils ciment	92.66		
Reconstruction d'un tronçon de drains Rue Wei-kwei	98.40		
Rue Montauban—Reconstruction d'une partie de drains ...	49.97		
Réparation de drains, égouts, puisards, et fournitures diverses.....	31.54		
		272.57	
			9,493.85
	à reporter.....Taëls	...	23,018.55

	Report.....Taëls	...	23,018.55
CHAPITRE 4.—EAUX ET ECLAIRAGE.			
Art. 1. Service des Eaux :			
Sect. 1.	Entretien à forfait de 60 bornes-fontaines	300.00	
Sect. 2.	Installation d'appareils.—Entretien et Réparations diverses, fourniture de 6 bouches.....	440.39	
			740.39
Art. 2. Service de l'Eclairage :			
Sect. 1.	Eclairage des Rues et Edifices	8,657.97	
Sect. 2.	Installation d'appareils, fourniture de verres, lanternes, etc.	1,471.95	
		10,129.92	
			10,129.92
CHAPITRE 5.—DÉPENSES DIVERSES.			
Art. 1. Service des Ecuries :			
	Entretien et location des chevaux nécessaires au Service des Travaux	3,159.86
Art. 2. Entretien des jardins, plantations d'alignements et du cimetière :			
	Achat de 25 barils de ciment	87.50	
	” 200 Platanes	129.73	
	Frais de transport de Marseille à Shanghai	95.45	
	Fourniture de 125 pieux pour tuteurs	36.50	
	Achat de sable de Ningpo	54.38	
	Rue Neuve (Cimetière) Pavage.....	45.76	
	Do. sable, granit, gravillon	73.30	
	Do. Mur de clôture	160.00	
	Do. Porte en fer.....	28.94	
	Fourniture de chaux, papier paille, briques pour les constructions de tombes.....	153.12	
	Achat de fleurs, terre végétale, gazon, peinture des croix chaises, etc.	257.66	
			1,122.34
Art. 3. Route de Sicawei :			
	Pont de Ting-ko-djau. Travaux de barrage et démolition ...	52.78	
	Pagode de Ningpo, 7 changs barrière en bambous	10.67	
			63.45
Art. 4. Fête Nationale :			
	Achat de poulies, calicot, drapeaux	53.00	
	Journées de coolies et frais divers pour la décoration de la Salle des fêtes	29.72	
			82.72
Art. 5. Frais Imprévus :			
	Achat d'acide phénique	84.89	
	Pour Fourniture de peinture, brais, fermeture des effets d'eau, le soir	341.71	
	Achat d'un mât de Sémaphore	270.00	
			696.60
CHAPITRE 6.—TRAVAUX NEUFS ET EXPROPRIATIONS.			
Art. 1. Travaux Neufs :			
	Quai Ouest—Construction du mur de quai, á-comptes payés aux entrepreneurs	4,717.35	
	Quai Keen-lee-Yuen, fourniture de garde-corps	676.10	
			5,124.97
	à reporter	Taëls 5,393.45	...
			39,013.83

Report	Taëls	5,393.45	...	39,013.83
Quai Yang King Pang—entre les Ponts Nos. 1 et 2.—Re- construction du mur de quai avec pieux de 10"/10" et un coffrage de 3", frais de viabilité, chaussée et trot- toirs		4,692.53		
Quai des Fossés, entre la Rue de la Mission et la rue Protêt Refecton du mur de quai et viabilité de la chaussée		2,763.04		
Poutung—Construction d'une barrière en bambous entou- rant le terrain servant de dépôt pour les ordures mé- nagères		43.42		
			12,892.44	
Art. 2. Expropriations :				
Lot No. 100 J. F. Seaman	Mow	0.11029...	500.00	
" 50 J. Keswick	"	0.31041...	2,902.33	
" 63 Messageries Maritimes	"	0.23404...	1,964.76	
" 133 Yates (Heritiers)	"	0.00245...	100.00	
Frais d'enregistrement d'actes de vente			80.10	
			5,547.19	
				18,439.63
Dépense totale pour 1891 Taëls.....				<u>57,453.46</u>

CHAPITRE 1.—PERSONNEL.

Art. 1.—*Personnel Européen :*

La dépense est conforme aux prévisions budgétaires.

Art. 2.—*Personnel Chinois :*

L'économie de Tls. 435.30 réalisée sur le présent article est fournie par l'absence des cantonniers.

CHAPITRE 2.—MATÉRIEL ET BÂTIMENTS MUNICIPAUX.

Art. 1.—*Entretien et remplacement du Matériel :*

Les caisses d'arrosement dont les appareils d'arrosage n'ont pas été remplacés cette année ont fait réaliser une économie de Tls. 123.87 sur cet article.

Art. 2.—*Entretien des Bâtiments Municipaux :*

Cette année, il n'a été fait aucune réparation à l'Hôtel Municipal ainsi qu'aux pavages et macadamisage de la Cour du Dépôt, de ce fait, une économie de Tls. 566.13 sur le présent article.

La dépense la plus importante qui figure ici est de Tls. 437.15 pour construction d'une vérandah en maçonnerie, en remplacement de celle en bois existant autrefois hors de service et aussi pour réparations diverses à l'immeuble où sont logés l'Inspecteur de la Salubrité et le Percepteur des Sampons.

CHAPITRE 3.—VOIE PUBLIQUE.

Art. 1.—*Pavage :*

La modification des profils en long qui doit assurer l'écoulement des eaux des bouches de lavage dans les caniveaux de chacune des rues n'a pu être exécutée dans les quelques voies où ce travail est nécessaire encore, rue Discry, rue du Moulin, rue du Whampou, rue du Fukien et rue Takou. Il en résulte un reliquat de Tls. 461.63.

Art. 2.—*Macadamisage :*

Sur cet article un excédant de dépenses de Tls. 245.27 a été occasionné par le rechargement des chaussées de la Place de l'Est, de la rue Protêt et du Quai de France entre le Quai de la Pagode et la rue Formose, travaux non prévus au Budget mais qui ont dû être exécutés d'urgence.

Art. 3.—*Journées d'ouvriers :*

Les cantonniers, après le service d'enlèvement terminé, vont travailler au repiquage des chaussées et aux réparations des excavations, ils ont ainsi contribué, pour une grande part, à l'économie de Tls. 932.52 réalisée sur les prévisions budgétaires inscrites au présent article.

Art. 4.—*Trottoirs :*

Les remaniements des trottoirs, c'est-à-dire la dépose et repose des bordures qui pouvaient être faites à l'entreprise ont été exécutées par les cantonniers, en partie, cela a fait économiser les frais de main-d'œuvre, de plus, l'approvisionnement de 400 changs de bordures et dalles en granit qui devait être fait au Dépôt, n'a pas été fourni par l'entrepreneur, ainsi on a réalisé une économie de Tls. 553.89 sur le présent article.

Art. 5.—*Entretien des Murs de Quais :*

La dépense la plus importante inscrite ici, est celle pour réparations au mur du quai Kin-Lee-Yuen qui s'élève en totalité à Tls. 585.70.

Ce mur a été établi par la China Merchants S. N. Cy. il y a plus de dix années, avec des bois d'un équarrissage de 10 et 12 pouces c'est-à-dire, dans de bonnes conditions de solidité. Il a été convenu que, le quai Kin-Lee-Yuen étant une voie publique, l'entretien des ouvrages qui la forment seraient à la charge de l'administration municipale.

Or, ce quai mesure plus de 500 mètres de longueur, et la dépense mentionnée ci-dessus est bien peu importante ; d'ailleurs, les réparations qui restent à faire peuvent attendre une

année mais alors il faudra entreprendre une réparation générale, celles exécutées cette année étaient absolument urgentes.

Sur cet article il existe un excédant de dépenses de Tls. 229.05 sur les prévisions budgétaires.

Art. 6.—*Ponts et Pontons :*

La seule dépense d'entretien, à proprement parler, inscrite à cet article, est celle pour les réparations au ponton des Messageries Maritimes qui comprend la reconstruction d'un dauphin et dont le total est de Tls. 195.00.

L'autre dépense de Tls. 800.00 qui figure sur ce même article représente les frais de construction d'un appontement accessible aux tombereaux d'enlèvement des ordures ménagères qui viennent déverser directement leurs chargements dans les bateaux qui doivent ensuite les transporter au Pootung. C'est donc un travail absolument neuf.

Art. 7.—*Egouts et Puisards :*

Dans la rue Montauban, sur une longueur d'environ 20 mètres, il a été construit un drain faisant la jonction des deux tronçons d'égout qui s'arrêtaient à chacune des extrémités de la grille à l'entrée de l'Eglise St. Joseph; cela a établi dans cette galerie un courant d'air qui a fait disparaître les mauvaises odeurs qui se dégageaient par les deux bouches d'égout placées aux points hauts des deux tronçons d'égout qui étaient les deux seuls points de ventilation alors que la marée montante fermait les drains aux points bas.

Rue du Weikwé près la rue de Saïgon, il a été reconstruit une partie de l'égout public qui se trouvait en mauvais état sur une longueur de 32 mètres 80 centimètres.

La dépense de Tls. 272.57 comprend les frais de construction des deux portions d'égout mentionnées plus haut et ceux d'achat de ciment pour les puisards, elle laisse sur les prévisions budgétaires inscrites au présent article une économie de Tls. 377.43.

CHAPITRE IV.—EAUX ET ECLAIRAGE.

Art. 1.—*Service des Eaux :*

Sect. 1.—La dépense est conforme aux prévisions du Budget.

Sect. 2.—Il a été fourni 6 bouches de lavage et d'incendie, deux ont été installées rue Petit, les 4 autres sont en magasin, elles ne seront mises en place que l'an prochain ; la dépense pour fourniture de ces six appareils est de Tls. 117.00, la pose des deux dans la rue Petit a coûté Tls. 42.00.

Les réparations aux bouches de lavage, effets d'eau d'urinoirs, canalisations ou appareils placés dans les Bâtiments Municipaux ont donné lieu à une dépense de Tls. 281.30.

La prévision de Tls. 700.00 portée au Budget, laisse encore une économie sur cette section de Tls. 259.61.

Art. 2.—*Service de l'Eclairage :*Sect. 1.—*Eclairage des Rues et Edifices publics :*

Pendant le 1er. Trimestre l'éclairage a été fourni par la Compagnie Française du Gaz dont le contrat expirait au 31 Mars, il a donné lieu à une dépense de Tls. 3,909.34 sur laquelle la China Merchants S. N. Cy. a remboursé à l'administration municipale Tls. 787.98 pour l'éclairage des Wharfs de Kin-Lee-Yuen.

Du 1er. Avril au 31 Décembre, l'éclairage de la Concession a été fourni par la Shanghai Gas Cy. et a donné lieu à une dépense de Tls. 4,748.63.

La dépense totale d'éclairage est donc de Tls. 8,657.97 soit au dessous du chiffre prévu de Tls. 142.03.

Sect. 2.—Sur cette section, un excédant de dépenses de Tls. 471.95 occasionné par l'achat d'appareils à la Compagnie Française du Gaz et la fourniture de globes et verres faite par la Maison Thiébaud de Lyon.

CHAPITRE V.—DÉPENSES DIVERSES.

Art. 1.—*Service des Ecuries :*

La dépense de Tls. 3,159.86 excède le crédit de Tls. 2,800.00 inscrit au Budget de Tls. 359.86.

Ainsi que nous le faisons remarquer l'année dernière, la suppression de l'embarcadère des ordures ménagères au quartier de l'Ouest, nécessite le transport de toutes les ordures à la place de l'Est et, de ce chef, nous oblige à mettre 4 chevaux de plus en service, qui font, sur le présent article, une augmentation de dépense d'environ Tls. 500.00 par an, et, conséquemment impose de prévoir chaque année une somme d'environ Tls. 3,200.00 sur le présent article.

Art. 2.—*Entretien des Jardins, Promenades et Plantations :*

L'achat de 200 platanes a coûté, rendus à Shanghai, Tls. 225.18, les travaux de plantation de ces arbres en pépinière ont donné lieu à une dépense de Tls. 35.34.

L'étalement des platanes, sur le Quai de France, lors du typhon, a coûté pour fourniture des pieux, fil de fer et main-d'œuvre, Tls. 43.62.

La reconstruction du mur de clôture du Cimetière a coûté, y compris les frais de fourniture et pose d'une porte en fer à 2 battants, Tls. 248.53.

Les matériaux et la main-d'œuvre pour le pavage et le macadamisage de la voie nouvelle ouverte en bordure du Cimetière, à l'Ouest, ont donné lieu à une dépense de Tls. 119.06.

Le reliquat de la dépense portée au présent article a été employé à l'entretien des voies du Cimetière et à la construction des tombes.

Des croix avec inscriptions ont été placées sur les sépultures où il n'existe pas de monuments.

Il a été dressé un nouveau plan du Cimetière indiquant par un numéro d'ordre les places occupées ou celles à prendre, chacune des places vacantes est indiquée sur le terrain par un

numéro correspondant à ceux du plan. Une copie de ce plan sera déposée dans la loge du Gardien du Cimetière.

Art. 3.—*Route Française de Sicawei :*

Les travaux à exécuter sur cette route dans le courant du présent exercice, avaient été prévus pour une somme de Tls. 3,500.00, mais à peine la reconstruction du pont de Ting-Kong-Djau était-elle entreprise, que, par suite de difficultés avec les autorités chinoises, le Conseil dans la séance du 12 Avril a décidé de suspendre les travaux. Ainsi, la seule dépense est celle de la démolition du susdit pont, la construction de 2 bâtardeaux et les frais de gardien, le tout montant à Tls. 52.78, puis une clôture en bambous pour Tls. 10.67.

La dépense totale inscrite est de Tls. 63.45, laissant ainsi disponible la presque totalité du crédit.

Art. 4.—*Fête Nationale :*

Le Conseil ayant décidé qu'il ne serait fait aucune illumination dans la Concession pour cette année, la dépense pour la célébration du 14 Juillet s'est élevée à Tls. 29.72 pour frais de décoration de la Salle des Fêtes où Monsieur le Consul Général de France a fait sa réception.

Il a été fait acquisition de drapeaux de nations et oriflammes pour la somme de Tls. 53.00.

Il reste donc disponible sur le présent article une somme de Tls. 417.28.

Art. 5.—*Frais imprévus :*

La reconstruction du mât du Sémaphore brisé dans le dernier typhon a donné lieu à une dépense de Tls. 270.00 et a ainsi occasionné, sur cet article qui ne comprend généralement que de petites dépenses, un excédant de Tls. 196.60.

CHAPITRE VI.—TRAVAUX NEUFS ET EXPROPRIATIONS.

Art. 1.—*Travaux Neufs :*

Le Conseil dans sa séance du 1er. Avril, ordonne les travaux suivants pour une somme de Tls. 23,800.00.

1°—*Quai de l'Ouest et Confucius prolongé.*

La construction du mur de quai est terminée, il a été payé à l'entrepreneur, en Janvier dernier, une première partie de 70 changs de longueur pour la somme de Tls. 3,199.65; en Novembre, un à-compte de Tls. 1,000 lui a été versé et la balance doit lui être comptée avant le 1er. jour de l'an chinois.

Un garde-corps a été posé entre la rue du Consulat et la rue du Weikwé, il a donné lieu à une dépense de Tls. 120.00.

Enfin une somme de Tls. 397.70 a été employée pour achat de remblai, fourniture de matériaux et main-d'œuvre.

Cette voie sera mise en service vers la fin de l'été prochain, elle a beaucoup assaini ce quartier et peut rendre d'utiles services; elle donne une grande plus-value aux propriétés voisines et permet au public d'accéder librement aux bateaux qui circulent dans le Defence Creek ou le Canal du Yang-King-Pang.

2°—*Quai Kin-Lee-Yuen, Construction de garde-corps.*

Ce travail était absolument indispensable, il était arrivé déjà plusieurs accidents, des voitures sont tombées dans la rivière mais ont pu, heureusement être ramenées sur la berge sans qu'il y ait eu aucune personne blessée.

L'estimation faite pour Tls. 500.00 a été insuffisante, le nombre de passerelles imposait sur ce quai un plus grand nombre de montants en fer et une main-d'œuvre un peu plus coûteuse pour tous les raccords avec les dites passerelles, le prix ordinaire de Tls. 4.00 per chang n'était plus suffisant, il y a eu à tenir compte du travail et des fournitures supplémentaires.

3°—*Quai du Yang-King-Pang entre les Ponts 1 et 2.*

Le mur de quai a été reconstruit en entier dans cette partie, les bois équarris qui ne mesuraient anciennement que 8''/8'' ont aujourd'hui un équarrissage de 10 pouces et les planches qui ont 3 pouces d'épaisseur sont battues en terre.

Cet ouvrage ainsi reconstruit présente un tout autre caractère de solidité et a donné lieu à une dépense de Tls. 3,653.00.

La reconstruction de chacun des drains des propriétés et la viabilité de la voie ont fait monter la dépense totale à Tls. 4,692.53.

4°—*Quai des Fossés, entre la rue de la Mission et la rue Protêt.*

La réparation du mur de quai qui équivaut presque à une reconstruction a coûté Tls. 2,397.39.

Les frais de viabilité s'élèvent à Tls. 365.65 et comprennent toute la fourniture des remblais.

5°—*Dépôt des ordures ménagères au Pootung.*

La clôture en bambous autour du terrain municipal au Pootung n'est pas encore placée du côté de la rivière, il y a quelques travaux à faire aux berges, la dépense de Tls. 43.42 est pour l'entourage de la propriété sur les autres côtés.

Art. 2.—*Expropriations :*

Lot No. 100.—Quai de la Brèche, entre les rues du Moulin et de l'Administration (Héritiers Yates propriétaires).

Lot No. 50.—(M. J. J. Keswick propriétaire). Expropriation pour l'élargissement des quais des remparts et de la Pagode (côté Sud).

Lot No. 63.—(Les Messageries Maritimes propriétaires). Expropriation pour l'élargissement de la rue Takou.

Lot No. 133.—(Les héritiers Yates propriétaires). Mise en alignement du quai de la Brèche à l'angle de la rue Touranne.

Pour frais d'enregistrement des actes de vente, une dépense de Tls. 80.10.

L'Ingénieur de la Municipalité,

C. BLONDIN.

Shanghai le 31 Décembre 1891.

La reconstruction de chacun des bords des propriétés et la viabilité de la voie ont fait monter la dépense totale à Tls. 4.002.53

4° — Quant aux fossés, entre la rue de la Mission et la rue Pouché.

La réparation du pont de pont qui équivaut presque à une reconstruction a coûté Tls. 2.297.34

Les frais de viabilité s'élevent à Tls. 305.00 et comprennent toute la fourniture des matériaux.

5° — Quant aux autres travaux sur Pouché.

La clôture en pierres autour du terrain municipal au Pouché n'est pas encore placée du côté de la rivière, il y a quelques travaux à faire aux bords, la dépense de Tls. 43.43 est pour l'entretien de la propriété sur les autres côtés.

Art. 2. — Appropriations:

Lot No. 100. — Quant de la Brèche, entre les rues du Moulin et de l'Administration (Héritiers Yates propriétaires).

Lot No. 50. — (M. J. Krawick propriétaire). Appropriation pour l'aménagement des puis des regards et de la Pirode (côté Sud).

Lot No. 68. — (Les Messageries Maritimes propriétaires). Appropriation pour l'aménagement de la rue Takou.

Lot No. 188. — (Les Héritiers Yates propriétaires). Mise en alignement du pui de la Brèche à l'angle de la rue Touranne. Pour frais d'enregistrement des actes de vente, une dépense de Tls. 80.10.

L'Intendant de la Municipalité

C. BLODIN

Shanghai le 31 Décembre 1891

GARDE MUNICIPALE.

Rapport au Conseil Municipal pour 1891.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de placer sous vos yeux l'effectif de la Garde Municipale, composé ainsi qu'il suit :

- 1 Chef de la Garde,
- 1 Sous-Chef,
- 1 Commis aux écritures,
- 8 Sergents,
- 30 Gardes,
- 1 Geôlier,
- 1 Inspecteur Chinois,
- 62 Agents Chinois,
- 5 Interprètes Chinois,
- 3 Agents secrets Chinois,
- 3 Tailleurs Chinois,

et qui est ainsi réparti dans les trois postes :

Désignation des postes.	Chef.	Sous-Chef.	Commis aux écritures.	Sergents.	Gardes.	Geôlier.	Inspecteur Chinois	Agents Chinois.	Interprètes chinois	Agents secrets Chinois.	Tailleurs Chinois.	Totaux.
Central	1	...	1	3	15	...	1	32	2	3	3	61
Est.....	...	1	...	2	9	12	1	25
Ouest.....	3	6	18	1	28
Prison	1	1	2
Totaux égaux à l'effectif...	1	1	1	8	30	1	1	62	5	3	3	116

Ci-joint vous trouverez deux tableaux des arrestations opérées pendant l'année 1891, l'un concernant les Européens et l'autre pour les Indigènes. 42 arrestations seulement figurent au tableau européen, détaillées ainsi qu'il suit : 32 pour ivresses tapageuses, 2 pour coups et blessures, 1 pour dégâts aux propriétés, 2 pour vagabondage, 2 pour escroquerie, 1 pour ne pouvoir payer des consommations, 1 pour avoir violé le règlement de police et 1 enfin pour désertion de navire.

Quant aux arrestations des indigènes, elles se chiffrent par 4,254 ; 2 crimes seulement, un assassin et un incendiaire des pays circonvoisins, que nous avons arrêtés sur la Concession et que nous avons remis entre les mains des Autorités Chinoises, 689 vols simples, la balance des arrestations est représentée par des délits de toute sorte, trop longs à énumérer (voir au tableau).

Nous avons été cette année particulièrement heureux sous le rapport des incendies ; 12 maisons seulement ont été la proie des flammes, le feu avait pris naissance le 12 février au No. 43 du Quai de France, sud ; angle des rues des Pères et de Ningpo, un hangard en planches, servant de dépôt à des cercueils neufs, a aussi été brûlé par malveillance, dit-on. Pour compléter cet exposé, je dois vous signaler onze commencements d'incendie et dix feux de cheminée, presque tous éteints par la Garde.

147 chiens errants ou galeux ont été abattus.

L'habillement est bon ; l'armement, en bon état ; le fourniment, presque neuf ; les munitions sont abondantes et nullement avariées, quoique vieilles ; nous les avons essayées en envoyant les hommes au tir. Quant au stock de marchandises en magasin, il est presque nul ; nous vous ferons une demande en temps voulu.

Le personnel en général mérite des éloges pour son zèle et sa bonne tenue en service.

Shanghai, 31 Décembre, 1891.

Le Chef de la Garde,

C. BERTHELOT.

ÉTAT RÉCAPITULATIF des Arrastations d'EUROPÉENS opérées par la Garde Municipale
du 1er Janvier au 31 Décembre 1891.

MOIS.	Adultères.	Incendiaires.	Iresses Tapageuses.	Coups et Blessures.	Disputes.	Dégâts aux Propriétés.	Vols Simples.	Contestation.	Scandales.	Tapages et Insultes.	Vagabondages.	Tentatives de Vol.	Escroqueries.	Refus de payer les Consom- mations.	Homicides.	Contraventions aux Régle- ments de Police.	Refus de payer l'Impôt.	Violations de Domicile.	Recels.	Desertions.	Attentats à la Pudeur.	Résistance à la Police.	Totaux.	
Janvier.....	3	3
Février.....	3	3
Mars.....	4	4
Avril.....	1	1
Mai.....	1	1
Juin.....	4	4
Juillet.....	5	1	6
Août.....	2	1	2	3
Septembre	3	6
Octobre.....	1	1	2
Novembre	2	1	1	3
Décembre....	4	1	6
Totaux.....	32	2	..	1	2	..	2	1	..	1	1	42

Shanghai, le 31 Décembre 1891.

Le Chef de la Garde Municipale,
C. BERTHELOT.

ÉTAT RÉCAPITULATIF des Arrestations de CHINOIS opérées par la Garde Municipale
du 1er Janvier au 31 Décembre 1891.

MOIS.	Adultères.	Incendiaires.	Inverses Tapageuses.	Coups et Blessures.	Disputes.	Dégrads aux Propriétés.	Vois Simples.	Contestations.	Insultes.	Tapages.	Vagabondages.	Tentatives de Vol.	Escroqueries.	Refus de payer les consommations.	Homicides.	Contraventions aux Régle-ments de Police.	Refus de payer l'Impôt.	Violations de Domicile.	Recels.	Désertions.	Attentats à la pudeur.	Résistance à la Police.	Totaux.
Janvier.....	23	34	53	10	86	47	13	39	10	2	7	27	..	49	..	2	4	4	410
Février.....	17	20	28	11	41	28	13	39	5	3	..	8	..	20	..	1	2	1	237
Mars.....	23	35	39	8	75	28	20	31	22	3	6	10	1	70	3	..	4	2	380
Avril.....	18	57	32	7	57	33	13	32	15	1	5	19	..	77	1	9	376
Mai.....	14	43	37	14	58	35	25	60	10	6	9	25	..	54	..	3	4	397
Juin.....	25	48	62	8	61	38	17	54	46	1	13	15	..	54	..	1	14	457
Juillet.....	5	32	32	1	51	25	15	45	16	1	4	12	..	47	1	..	2	289
Août.....	9	41	44	9	48	30	9	30	8	4	3	10	..	52	..	1	1	299
Septembre.....	..	1	11	34	36	8	43	21	23	46	12	3	1	11	..	82	..	2	1	5	340
Octobre.....	10	38	19	8	47	37	14	46	14	2	6	10	..	113	..	2	1	367
Novembre.....	9	37	32	14	60	30	9	46	7	2	10	11	..	90	1	..	2	2	362
Décembre.....	15	39	37	7	62	28	16	51	9	..	7	21	..	35	3	1	2	7	340
Totaux.....	..	1	179	458	451	105	639	380	187	519	174	28	71	179	1	743	8	13	34	34	4,254

Shanghai, le 31 Décembre 1891.

Le Chef de la Garde Municipale,
C. BERTHELOT.

R A P P O R T

sur le Service Médical de la Municipalité Française

pendant l'année 1891.

Les rapports médicaux adressés au Conseil à la fin de chaque mois donnent les résultats suivants pour l'année 1891 :—

Nombre des malades soignés à l'infirmerie	132
„ „ à l'hôpital	54
„ „ en ville	45
Total	<u>231</u>
Nombre de journées d'infirmerie	738
„ d'hôpital	742
„ d'exemption de service	433
Total	<u>1,913</u>

Ces divers totaux ne diffèrent pas sensiblement de ceux de l'année précédente et leur comparaison n'appelle aucune remarque digne d'être mentionnée. Il n'y aurait guère à signaler peut-être que le chiffre relativement élevé des journées d'hôpital, près du double de celui de l'année précédente (440), alors que le total des malades est demeuré inférieur de 7 à celui de l'an dernier. Cette différence, toute accidentelle, s'explique par le séjour prolongé à l'hôpital qu'ont fait quelques agents de police chinois pour diverses blessures de la jambe, affections dont la guérison complète est souvent d'assez longue durée.

La nomenclature des maladies comprend :

	<i>en 1891</i>	<i>en 1890</i>
Blessés	48	47
Fiévreux	174	180
Vénéériens	10	11

On voit, par la comparaison des deux années, une presque identité numérique dans la répartition des différentes causes d'invalidité, pendant ces deux années consécutives.

En somme, l'année 1891 n'a pas été mauvaise pour le personnel européen de la garde et de l'administration municipale, qui n'a éprouvé aucune perte par décès. Parmi les agents chinois, nous avons eu à enregistrer trois morts : 1° par cancer dans la bouche ; 2° par hémorragie cérébrale ; 3° par choléra. Cette dernière mort, survenue le 23 Août, est la seule qui relève d'une affection épidémique.

Parmi les affections internes, la fièvre paludéenne et les manifestations variées de la malaria occupent toujours le premier rang parmi les causes de maladies. Heureusement que ces manifestations de la malaria, pour nombreuses qu'elles soient, sont combattues par la quinine avec une facilité remarquable, qui contraste favorablement avec la ténacité de la fièvre paludéenne dans nombre de colonies.

La statistique de l'infirmerie municipale signale, pour l'année 1891, 6 cas de congestion ou d'inflammation du foie et 5 dysenteries, toutes affections endémiques qui ont heureusement guéri.

Les décès survenus parmi les résidents non chinois ont atteint le nombre de 132 pendant l'année pour l'ensemble de Shanghai. Ce chiffre relativement élevé ne doit cependant pas être attribué, croyons-nous, à un état sanitaire particulièrement mauvais, mais bien plutôt à la présence en rade de navires de guerre en nombre plus grand que d'habitude. La population étrangère de Shanghai ayant été notablement augmentée par les équipages de ces navires de guerre, il en est résulté tout naturellement un accroissement proportionnel de la mortalité annuelle.

Parmi les affections endémiques qui ont pesé le plus lourdement sur la mortalité, il y a lieu de signaler les maladies suivantes :

Choléra	23 décès.
Fièvre typhoïde	7 „
Dysenterie	5 „
Abcès du foie	4 „
Diphthérie	3 „

Il a beaucoup été question vers la fin de l'année d'une réapparition de l'influenza. Je n'ai pas eu personnellement l'occasion d'en rencontrer aucun cas nettement caractérisé, comme on en observait si fréquemment l'année dernière et je pense n'avoir eu affaire pendant ces derniers mois qu'à des gros rhumes ordinaires, accompagnés de plus ou moins de fièvre et de courbature.

Dispensaire.—La moyenne des filles inscrites, se présentant chaque semaine à la visite, a été de 105, avec une moyenne de 6 pour cent de malades. Nous continuons à séquestrer jusqu'à guérison complète les filles contaminées et nous avons eu des preuves de l'efficacité de cette mesure dans le témoignage impartial de plusieurs médecins appartenant à diverses marines de guerre, lesquels, interrogés à ce sujet, nous ont effectivement déclaré que les équipages confiés à leurs soins contractaient fort rarement des maladies vénériennes à Shanghai. Sous ce rapport, notre ville contrasterait avantageusement, m'a-t'on dit, avec nombre de ports voisins, particulièrement ceux du Japon.

J'ai la conviction d'ailleurs que la plupart des affections vénériennes contractées à Shanghai proviennent non pas des filles inscrites au dispensaire et régulièrement surveillées au point de vue sanitaire, mais bien plutôt de la prostitution clandestine, toujours trop nombreuse. Sur 45 filles insoumises que la police a découvertes et qu'elle a fait passer à l'examen médical dans le courant de l'année, 31 seulement ont pu être admises d'enblée, tandis que 14 ont dû préalablement être internées au dispensaire pour y subir un traitement spécial. La prostitution clandestine nous a donc fourni une morbidité moyenne de 31 pour cent, plus de 5 fois plus forte que la morbidité de 6 pour cent constatée chez les filles inscrites. Je ne puis que répéter, comme l'an dernier où j'ai relevé déjà cette étonnante différence, que la comparaison de ces chiffres se passe de commentaires.

Vaccination.—Au rapport du médecin chinois, chargé de propager la pratique de la vaccination parmi les indigènes, le nombre des sujets vaccinés aurait atteint le chiffre de 1,781 pendant l'année 1891.

Dr. ED. H. BLANC,

Médecin de la Municipalité Française.

Shanghai, 31 Décembre 1891.

BUDGET DE

RECETTES.

CHAPITRE 1.—IMPÔTS.

	Taëls c.	Taëls c.
Art. 1.— <i>Impôt Foncier</i> , à $\frac{4}{10}$ % de la valeur assignée à la propriété suivant le rôle	12,500.00	
Art. 2.— <i>Impôt Locatif Européen</i> , à 4 % de la valeur locative ...	2,700.00	
Art. 3.— <i>Impôt Locatif Chinois</i> , à 8 % de la valeur locative ...	29,500.00	
	<u>44,700.00</u>	

CHAPITRE 2.—LICENCES.

Art. 1.— <i>Débts de boissons européens</i> , Droits de licence de Tls. 15 par mois	1,440.00	
Art. 2.— <i>Débts de boissons chinois</i> , Droits de licence perçus mensuellement suivant l'importance des établissements ...	2,700.00	
Art. 3.— <i>Fumeries et Débts d'opium</i> , perçus à raison de \$1.00 par 5 lampes et par mois et suivant l'importance des fumeries	8,400.00	
Art. 4.— <i>Maisons de tolérance</i> , Droits perçus mensuellement suivant l'importance des maisons	5,200.00	
Art. 5.— <i>Loueurs de Brouettes</i> , Taxe prélevée à raison de 400 sapèques par mois	4,500.00	
Art. 6.— <i>Loueurs de Jinrickshaws</i> , Taxe prélevée à raison de Tls. 1.00 par mois	24,500.00	
Art. 7.— <i>Charrettes à bras</i> à \$1.50 par mois	550.00	
Art. 8.— <i>Loueurs de Chevaux et Voitures</i> , Taxe prélevée mensuellement d'après un tarif fixé en Séance du 14 Janvier 1881	2,000.00	
	<u>49,290.00</u>	

CHAPITRE 3.—TAXES.

Art. 1.—Sect. 1.— <i>Propreté et Eclairage, Taxe Européenne</i> , prélevée trimestriellement par maison d'après le nombre d'occupants	450.00	
Sect. 2.— <i>Propreté et Eclairage, Taxe Chinoise</i> , prélevée mensuellement suivant l'importance des maisons et sur une base minimum de Tls. 0.14 par maison	13,500.00	
Sect. 3.— <i>Vidanges</i> , monopole concédé par contrat	3,600.00	
Art. 2.— <i>Taxe sur les Sampans</i> , prélevée à raison de Tls. 0.37 par mois et sur <i>Cargo-boats</i> d'après un tarif fixé en Séance du 14 Janvier 1881	4,200.00	
Art. 3.— <i>Monts de pitié et Marchands Fripiers</i> , Taxe prélevée mensuellement suivant l'importance des établissements	3,100.00	
	<u>24,850.00</u>	
à reporter	24,850.00	93,990.00

L'EXERCICE 1892.

DEPENSES.

CHAPITRE 1.—PERSONNEL.

	Taëls c.	Taëls c.
Art. 1.— <i>Personnel Européen</i> :		
1 Secrétaire à Tls. 300 par mois	3,600.00	
1 Comptable à Tls. 250 par mois	3,000.00	
1 Percepteur à Tls. 170 par mois	2,040.00	
2 Percepteurs à Tls. 150 par mois	3,600.00	
	<u>12,240.00</u>	
Art. 2.— <i>Personnel Chinois</i> :		
1 Compradore, Taëls 35 par mois	420.00	
1 Shroff pour le Compradore à Tls. 10 par mois	120.00	
2 Shroffs de 1ère classe pour la perception à Tls. 12.00 par mois chacun	288.00	
1 Shroff de 1ère classe pour la perception à Tls. 10 par mois ..	120.00	
3 Shroffs, de 2ème classe à Tls. 7.50 par mois	280.00	
1 Sampanier pour la perception à Tls. 9 par mois	108.00	
1 Garçon de bureau interprète à Tls. 15 par mois	180.00	
1 Coolie pour la perception à Tls. 8 par mois... ..	96.00	
5 Coolies pour la perception à Tls. 6 par mois... ..	360.00	
1 Coolie de jinrickshaw à Tls. 5 par mois... ..	60.00	
2 Coolies (punkas), pendant 3½ mois à Tls. 3.65	26.00	
1 Coolie Gardien de nuit à Tls. 6 par mois	72.00	
	<u>2,130.00</u>	
		14,370.00

Titre I.—Secrétariat.

CHAPITRE 2.—FRAIS GÉNÉRAUX.

Art. 1.— <i>Frais de bureaux</i> :		
Sect. 1.— <i>Livres à souches, cartes et plaques de brouettes et de jinrickshaws</i>	700.00	
Sect. 2.— <i>Imprimés, fournitures de bureaux pour les 3 services</i>	300.00	
	<u>1,000.00</u>	
Art. 2.— <i>Publication du Compte-rendu, insertions, abonnements</i>	600.00	
„ 3.— <i>Dépenses imprévues et indemnités diverses</i>	555.67	
„ 4.— <i>Rapatriements</i>	1,000.00	
„ 5.— <i>Assurance des immeubles</i>	290.00	
„ 6.— <i>Achat et entretien du mobilier</i>	500.00	
	<u>3,945.67</u>	
à reporter	3,945.67	14,370.00



BUDGET

RECETTES.

Report	Taëls	24,850.00	93,990.00
Art. 4.— <i>Marchands Forains, et Abris.</i> Taxes prélevées mensuellement, la 1ère, à raison de Tls. 0.37 par mois, la 2ème, à raison de Tls. 0.40 pour les abris en nattes et Tls. 0.10 pour les abris en toile par chang et par mois....		1,000.00	
Art. 5.— <i>Logeurs et Changeurs,</i> Taxes prélevées mensuellement, la 1ère, suivant l'importance des établissements, la 2ème, à raison de Tls. 0.73 par mois		1,300.00	
							27,150.00

CHAPITRE 4.—RECETTES DIVERSES.

Art. 1.—Indemnité payée par le Taotai		10,000.00	
" 2.—Droits sur les pontons et jetées, perçus à raison de Tls. 2.50 par pied et par an		6,532.56	
							16,532.56

CHAPITRE 5.—RECETTES ACCIDENTELLES.

Art. 1.—Amendes	800.00	
" 2.—Plaques de Brouettes, de Jinrickshaws et de Voitures	80.00	
" 3.—Concessions dans le Cimetière	150.00	
" 4.—Intérêts des Dépôts	50.00	
" 5.—Produits divers	800.00	
							1,880.00
							139,552.56
Encaisse au 1er Janvier 1892	Taëls	19,336.11	
							158,888.67

à reporter Taëls 158,888.67

1892.

DEPENSES.

Report	Taëls	3,945.67	14,370.00
Art. 7.—Chauffage pour les 3 services	1,800.00	
" 8.—Gratification de fin d'année au personnel Chinois...	400.00	
" 9.—Abonnement au service des Eaux de l'Impôt Locatif Chinois à 8%...	11,100.00	
" 10.—Abonnements aux services téléphonique et électrique	1,044.00	
" 11.—Abonnement au service du Sémaphore	345.00	
" 12.—Abonnements à l'Horloge, aux pendules et aux sonnettes électriques	185.00	
						18,819.67

CHAPITRE 3.—DÉPENSES DIVERSES.

Art. 1.— <i>Service Médical:</i>							
Sect. 1.—Honoraires du Médecin pour le service du personnel de l'Administration	1,125.00		
" 2.—Honoraires du Médecin pour le service du dispensaire	600.00		
" 3.—Service de la vaccine (Médecin Chinois)	200.00		
" 4.—Hôpital et inhumations	150.00		
						2,075.00	
Art. 2.— <i>Secours:</i>							
Sect. 1.—Caisse de secours	500.00		
" 2.—Orphelinat—Allocation annuelle	1,000.00		
" 3.—Allocation à l'Hôpital Général...	1,000.00		
" 4.—Allocation aux hôpitaux chinois	300.00		
" 5.—Allocation à la musique	1,500.00		
" 6.—Brigade des pompiers	200.00		
" 7.—Allocation au Shanghai Museum	100.00		
						4,600.00	
Art. 3.—Contribution à la dépense du Shanghai Fire Department	1,000.00		
" 4.—Menus frais et imprévus...	300.00		
" 5.—Ecole pour l'enseignement de la langue française	2,000.00		
" 6.—Intérêt de l'Emprunt Municipal de 1891	1,224.00		
" 7.—Amortissement de l'Emprunt 1891	1,500.00		
							45,888.67

à reporter Taëls ... 45,888.67

Titre I.—Suite.

BUDGET

RECETTES.

Report... Taëls 158,888.67

Art. 7.—Changement pour les 3 services... 1,500.00
8.—Évaluation de la dotation en personnel... 400.00
9.—Abonnement au service des eaux de l'impé... 11,100.00
10.—Abonnements aux services téléphoniques et... 1,014.00
11.—Abonnement au service de l'éclairage... 512.00
12.—Abonnements à l'horloge aux pendules et... 152.00

CHAPITRE 2.—DÉPENSES DIVERSES.

Art. 1.—Service Médical... 1,192.00
2.—Honoraires de Médecin pour le service de personnel de l'Administration... 800.00
3.—Honoraires de la vaccine (Médecin Chinois)... 300.00
4.—Hôpital et infirmerie... 120.00
Art. 2.—Écuries... 400.00
3.—Carpenterie—Allocation en... 1,000.00
4.—Allocation à l'hôpital de... 1,000.00
5.—Allocation aux hôpitaux... 300.00
6.—Allocation à la cuisine... 1,500.00
7.—Allocation aux pompes... 300.00
8.—Allocation au Sémaphore... 100.00
Art. 3.—Contributions à la décharge de l'éclairage... 1,000.00
4.—Mises aux enchères... 300.00
5.—Mises pour l'entretien de la loggia... 2,000.00
6.—Loisirs des Bâtiments Municipaux de 1891... 1,211.00
7.—Abonnements de l'Impérial 1891... 1,500.00

à reporter ... Taëls 158,888.67

1892. BUDGET

DEPENSES.

Report ... Taëls ... 45,888.67

CHAPITRE 1.—PERSONNEL.

Art. 1.—Personnel Européen :

1 Ingénieurà Taëls 300 par mois 3,600.00
1 Surveillant des Travaux " 110 " 1,320.00
1 Inspecteur de la salubrité " 85 " 1,020.00
5,940.00

Art. 2.—Personnel Chinois :

par mois
1 Dessinateur ... à Tls. 20.00 240.00
1 " " " 12.00 144.00
1 Magasinier " " 8.00 96.00
1 Interprète " " 18.00 216.00
1 Surveillant des travaux " " 9.00 108.00
1 Forgeron " " 8.00 96.00
1 Frappeur " " 5.00 60.00
1 Menuisier " " 6.00 72.00
1 Charpentier " " 5.00 60.00
1 Peintre " " 6.00 72.00
1 Bourrelier " " 4.50 54.00
1 Gardien de dépôt (Jour)... " 6.00 72.00
1 " (Nuit)... " 5.00 60.00
1 " (Ouest)... " 6.00 72.00
1 Gardien du (Sémaphore)... " 5.00 60.00
1 Gardien au Cimetière (Nuit) " 5.00 60.00
1 Jardinier de l'Hôtel " 6.00 72.00
1 " du Consulat " 5.00 60.00
1 " du Cimetière " 5.00 60.00
1 Chef Cantonnier " 8.00 96.00
3 Sous-chefs Cantonniers... " 7.00 252.00
6 Cantonniers de 1ère classe. " 6.00 432.00
13 " 2ème " 5.00 780.00
24 " 3ème " 4.50 1,296.00
17 Chargeurs aux tombereaux " 4.50 918.00
1 Chef Batelier " 6.00 72.00
1 Do. " 5.00 60.00
8 Bateliers " 4.50 432.00
30 Coolies pour les vidanges... " 3.00 1,080.00
2 Jinrickshaw Coolies " 5.00 120.00
Heures supplémentaires 88.00
7,360.00

Titre II.—Travaux Publics.

CHAPITRE 2.—MATÉRIEL ET BATIMENTS MUNICIPAUX.

Art. 1.—Entretien et remplacement du matériel ... 2,500.00

à reporter ... Taëls 2,500.00 13,300.00 45,888.67

BUDGET

RECETTES.

Report... .. Taëls 158,888.67

à reporter Taëls 158,888.67

1892.

DEPENSES.

Reports ...Tls. 2,500.00 13,300.00 45,888.67

Art. 2—Bâtiments Municipaux :

Hôtel—Réparations aux
piles en fondations et
murs latéraux ... Tls. 200
Réfection de la couverture
en tôle ondulée avec
2 ventilateurs en dessus „ 1,500
Chenaux, tuyaux de
descente, ravalements
des corniches ... „ 300
————— 2,000.00

Poste Central;—Logements
des sous-officiers et
agents : Réfection des
couvertures ravalements,
tuyaux de descente,
cheneaux, peinture in-
térieure et extérieure ... „ 1,500.00

Dépôt du matériel—Re-
construction de la ve-
randah du surveillant
des travaux, piles en
maçonnerie ... „ 220

Réfection de la couver-
ture en tôle ... „ 130

Reconstruction du han-
gar avec un magasin
au-dessus ... „ 1,250

Réfection du pavage.—
Macadamisage, drains
de la cour du dépôt.... „ 300
————— 1,900.00

Poste de l'Est—Réparer la
vérandah, changer les
chevrons portant le dal-
lage, les remplacer par
une voûte en briques ... „ 270

Mur de clôture en briques
en remplacement de la
palissade ... „ 230

Peinture et réparations
diverses ... „ 200
————— 700.00

à reporter...Taëls ... 6,100,00 2,500.00 13,300.00 45,888.67

Titre II.—Suite.

BUDGET

RECETTES.

Report... .. Taëls 158,888.67

à reporter Taëls 158,888.67

1892.

DEPENSES.

Report Taëls 6,100.00 2,500.00 13,300.00 45,888.67

Titre II.—Travaux Publics.

<i>Sémaphore.</i> —			
Construction d'un abri à l'emplacement des tableaux-affiches	75		
Frais divers, entretien	125	200.00	
<i>Prisons.</i> —Construction d'une marquise servant d'abri au public chinois		100	
Réfection des peintures	50	150.00	} 9,700.00
<i>Dépôt de l'Ouest.</i> —Reconstruction du hangar et agrandissement... ..		200.00	
<i>Poste de l'Ouest.</i> —Réfection des peintures des portes, fenêtres et badigeonnage des murs... ..		200.00	
Pour diverses réparations et frais d'entretien		350.00	
		7,200.00	

CHAPITRE 3.—ENTRETIEN DES OUVRAGES DE LA VOIE PUBLIQUE.

Art. 1.—Pavage	1,200.00	
” 2.—Macadamisage	4,000.00	
” 3.—Journées d'ouvriers	1,200.00	
” 4.—Trottoirs—Pour fourniture de 300 changs de bordures et caniveaux au dépôt	600.00	
Main d'œuvre et fournitures diverses, gargouilles, grilles et fontaines... ..	200.00	800.00
” 5.—Murs de Quais—Quai de la Brèche, entre la Rue de l'Administration et la Rue Hué—Réparation	250.00	} 12,200.00
Quai Confucius entre les Ponts 5 et 8	3,700.00	
Pour réparations diverses	250.00	
		4,200.00
” 6.—Ponts et Pontons : Réparations et peintures des Ponts sur le Yang-king-pang et les Pontons publics	400.00	
” 7.—Egouts et Puisards : Achat de briques, ciment, chaux, trappes en fonte, grilles de puisards, &c., &c.	400.00	

à reporter Taëls 35,200.00 45,888.67

BUDGET

RECETTES.

Report... .. Taëls 158,888.67

à reporter Taëls 158,888.67

1892.

DEPENSES.

	Report Tls.	7,400.00	49,100.00	45,888.67
Titre II.—Travaux Publics.	3° 2 Passerelles, sur le Yang-king-pang construction métallique de 10p de largeur sur 30 pieds de portée prix d'achat et fret pour les 2. Tls. 1,500 dont 1/3 payable par la Municipalité	500.00		
	4° Quai du Poste de l'Est: (Sur le Whampon)	2,600.00		
	5° Ponton de l'Est avec 2 passerelles en bois 100p/20p	2,000.00		
	6° Quai de la Brèche. en face la Pagode de Ningpo Construction d'un mur de Quai en charpente 40 chgs....	1,100.00		
	Frais de Viabilité	300.00		
		1,400.00		
	7° Quai du Yang-king-pang entre les rues Petit et de l'Administration Reconstruction du mur de Quai 115 chgs. à Tls. 45.00	5,175.00		
	Construction de 2 escaliers	100.00		
	Raccordements de la Voie Publique	725.00		
		6,000.00	19,900.00	
Art. 2.—Expropriations :				
Achat du Lot No. 184 sur lequel est installé le Dépôt de l'Ouest d'une superficie de mows 3.3566	3,500.00			
Somme à valoir pour expropriations nécessaires à l'élargissement des rues	500.00			
	4,000.00	23,900.00		
	CHAPITRE 1.—PERSONNEL.		73,000.00	
Titre III.—Garde Municipale.	Art. 1.—Personnel Européen :			
	1 Chef de la Garde par mois	200.00	2,400.00	
	1 Sous-chef par mois ...	112.50	1,350.00	
	1 Sergent de 1ère classe, commis aux écritures...	70.00	840.00	
	1 Sergent de 1ère classe, Chef de Poste à l'Ouest ...	80.00	960.00	
	6 Sergents de 1ère classe ...	65.00	4,680.00	
	1 Sergent de 2ème classe...	55.00	660.00	
	1 Geôlier	55.00	660.00	
	14 Gardes de 1ère classe ...	45.00	7,560.00	
	7 Gardes de 2ème classe ...	40.00	3,360.00	
	5 Gardes de 3ème classe ...	35.00	2,100.00	
	4 Stagiaires... ..	35.00	1,680.00	
		26,250.00		
à reporter	Taëls 26,250.00	...	118,888.67	

BUDGET

RECETTES.

Report...	...	Taëls 158,888.67
à reporter Taëls 158,888.67		

1892.

DEPENSES.

	Report Tls. 26,250.00	...	118,888.67
Art 2.— <i>Personnel Chinois :</i>			
62 Agents chinois	...	7.50	5,580 00
1 Inspecteur	...	25.00	300.00
1 Interprète 1ère classe	...	20 00	240.00
1 Interprète 2ème classe	...	16.00	192.00
2 Interprètes 3ème classe	...	13.00	312.00
1 Interprète 4ème classe (prisons)	...	11.25	135.00
1 Détective No. 1	...	18.00	216.00
1 Détective No. 2	} 2 à	15.00	360 00
1 Détective No. 3			
1 Tailleur No. 1	...	9.00	108 00
1 Tailleur No. 2	} 2 à	7.50	180 00
1 Tailleur No. 3			
1 Boy, bureau	...	5.00	60 00
11 Coolies	...	4.50	594 00
2 Coolies Jin-rick-shas	...	5.00	120.00
			<u>8,397.00</u>
			34,647.00
CHAPITRE 2.—FRAIS GENERAUX.			
Art. 1.—Hôpital et Inhumations	400.00
„ 2.—Infirmierie :			
Sect. 1.—Médicaments	700 00
„ 2.—Menues dépenses de l'infirmierie.	50.00
			<u>750.00</u>
Art. 3.—Habilllements :			
Sect. 1. Entretien ordinaire (Européens)	50.00
„ 2. Entretien ordinaire (Chinois)	50.00
„ 3. Achat de matières premières (Européens)	500.00
„ 4. Achat de matières premières (Chinois)	400.00
			<u>1,000.00</u>
Art. 4.— <i>Suppléments de solde :</i>			
A l'Inspecteur des Marchés	...	20.00	240 00
Au Commis aux écritures	...	10.00	120.00
Au Percepteur des sampans	...	15.00	180.00
Au Sergent chargé du sémaphore	...	10.00	120.00
Au Sergent garde magasin	...	10.00	120.00
A l'Armurier	...	10.00	120.00
A l'Infirmier	...	20.00	240 00
A l'Instructeur.....	...	10 00	120.00
pour ancienneté au garde Bastien	...	5.00	60.00
„ Faraut	...	5.00	60.00
„ Czar	...	5.00	60.00
			<u>1,440.00</u>
à reporter...	...	3,590.00	34,647.00, 118,888.67

Titre III. Garde Municipale.

BUDGET

RECETTES.

Report..	...	Taëls 158.888.67
à reporter	...	<u>Taëls 158,888.67</u>

1892.

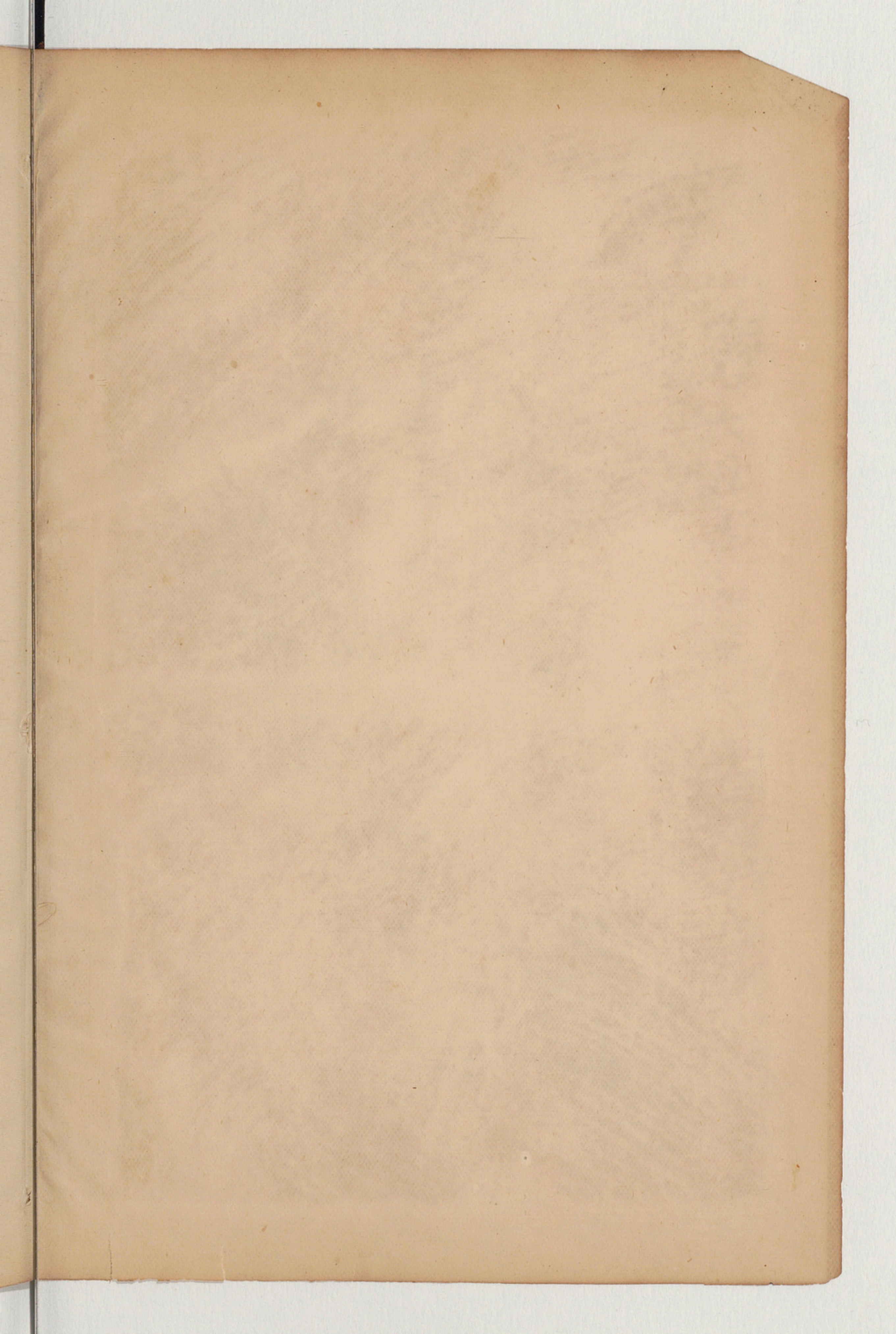
DEPENSES.

Report	...	Taëls	3,590.00	34,647.00	118,888.67
Art. 5.—Récompenses à la Garde	600.00		
” 6.—Entretien à l’armement	30.00		
” 7.—Nourriture des prisonniers	600.00		
” 8.—Menus frais et dépenses imprévues	533.00		
			<u>5,353.00</u>		
				40,000.00	
Montant total du présent Budget des Dépenses					<u>158,888.67</u>

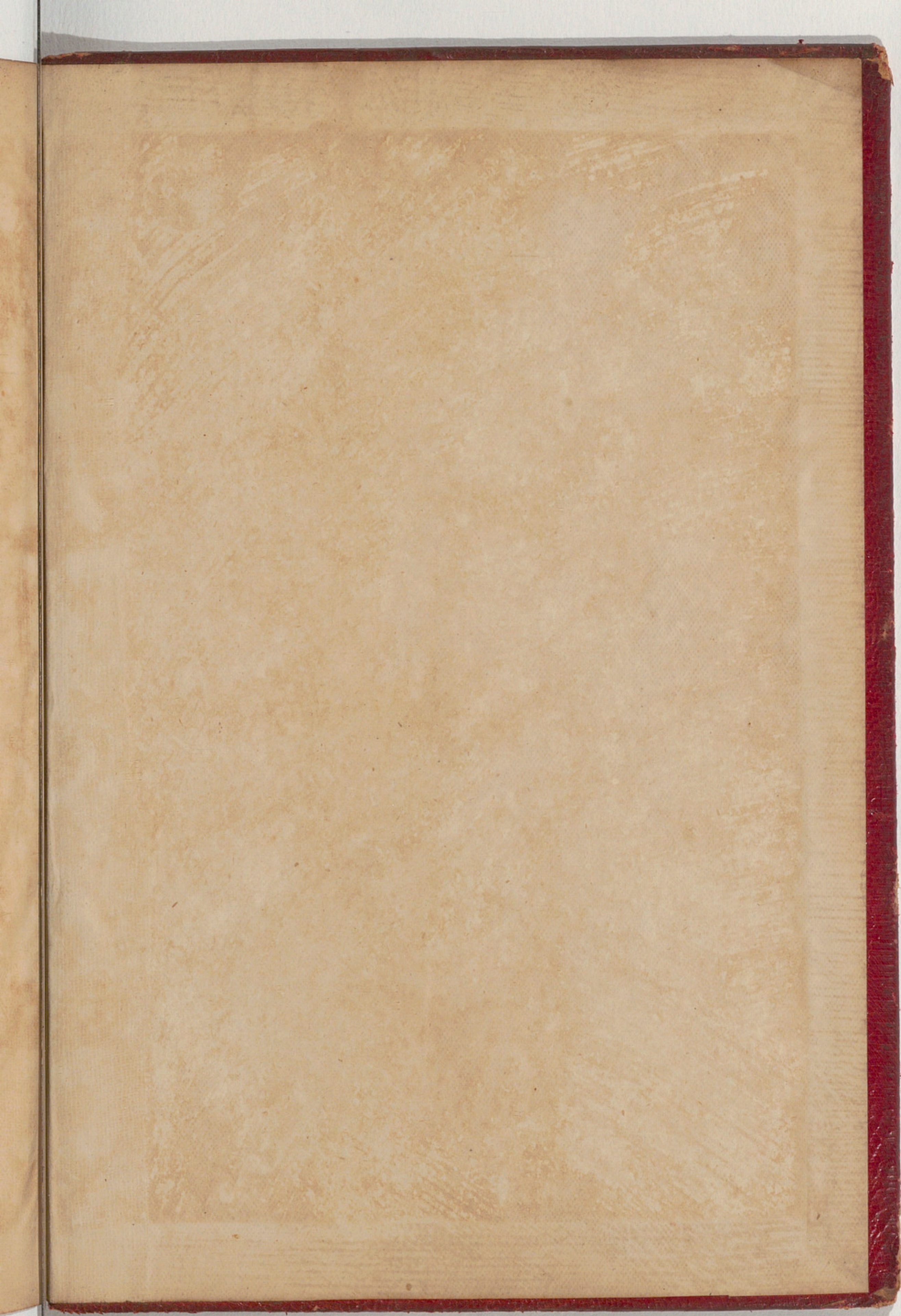
CHRONIQUE DE LA DÉCEMBRE 1891

INVENTAIRE au 31 DÉCEMBRE 1891.

ESTIMATION ET SURFACE DES TERRAINS ET BATIMENTS DE LA MUNICIPALITÉ.						
Lots.	Désignation.	Surface par Lot	Valeur du Mow	Valeur du Lot	Estimation des Bâtimens	Valeur totale.
89	{ Hôtel Municipal Logemens du Chef de la Garde et des Sergents Logemens des Agents et de la pompe à vapeur... 2 corps de bâtimens dépendances Logement des Coolies..... }	10m. 6f. 8l. 1h. 9	Tls. 3,300.00	Tls. 35,250.27	Tls. 33,000.00 " 6,750.00 " 6,750.00 " 4,500.00 " 500.00	Tals 86,750.27
90	{ Le Dépôt de granit (place de l'Administration) .. }	1m. 3f. 0l. 8h. 6	" 2,750.00	" 3,598.65	"	3,598.65
132	{ Logement du Surveillant des Travaux Logement du Surveillant de la Salubrité et du Percepteur des Sampans Ecuries, 2 hangars, un magasin de dépôt	4m. 1f. 2l. 9h. 2	" 2,200.00	" 9,084.24	" 3,000.00 " 2,000.00 " 4,000.00	18,084.24
183	{ Poste de l'Ouest Prisons Dépendances..... }	5m. 2f. 5l. 9h. 7	" 1,980.00	" 10,414.21	" 18,000.00 " 6,000.00 " 1,000.00	35,414.21
Sans No.	{ Poste de l'Est Prisons Dépôt des pompes	2m. 6f. 7l. 8h. 3	" 7,150.00	" 19,149.85	" 18,000.00 " 2,500.00 " 1,500.00	41,149.85
184	{ Dépôt de matériaux pour Macadamisage Un terrain a Pootong.... Matériel	3m. 3f. 5l. 6h. 3	" 880.00	" 2,953.81	"	2,953.81 300.00 6,000.00
Valeur des Immeubles.....Tals					194,251.03	
MOBILIER.						
					7,000.00	
Mobillier de la Salle des Concerts, du Secrétaire et de la Garde					4,500.00	
Mobillier, matériel et outils au Service des Travaux					4,000.00	
Pompe à vapeur et accessoires					500.00	
Pompe à incendie No. 5						
Total Général.....Tals					210,251.03	







MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

251752

M.A.E
PER